



JEUDI 15 JUN 1995

No 35986 - 115e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

OPINION

Quelle victoire?

Les électeurs italiens ont donné un cinglant désaveu à la classe politique en se prononçant sur le paquet de référendums soumis à leur appréciation ce week-end. Ils n'ont pas confirmé le vote sanction qu'ils avaient infligé à Silvio Berlusconi lors des récentes élections communales qui avaient désavoué massivement le «Cavaliere».

Un peu contre toute attente, les Italiens ont refusé le démantèlement de l'empire télévisuel de Silvio Berlusconi qui ne devra pas se défaire de deux de ses trois chaînes. Plus anecdotiquement, on pourra toujours saucissonner les programmes de blocs publicitaires et la régie «Publitalia» continuera de gérer plus d'une chaîne commerciale.

Il est très malaisé d'interpréter un tel vote après la précédente consultation. D'aucuns invoquent le matraquage éhonté des chaînes berlusconiennes et dénoncent une atteinte inadmissible aux libertés fondamentales du citoyen. Mais l'explication tourne court, car elle aurait tout aussi bien pu s'appliquer aux élections municipales.

Il est possible, comme l'ont remarqué certains observateurs, que la télévision soit devenue un mythe inattaquable, peut-être un de ces faux dieux que Mgr Mamie s'est plu à dénoncer lors de sa venue au Club 44. Mais alors ce scrutin n'aurait aucune incidence sur la politique italienne intérieure, car la consultation portait strictement sur un fait de société.

Toujours est-il que Silvio Berlusconi semble avoir tiré quelques leçons de ses précédents échecs. Il a délibérément renoncé à publier un bulletin de victoire comme l'auraient souhaité ses fidèles lieutenants. Il a préféré maintenir la pression en réclamant pour cet automne des élections générales.

Le fait est que Berlusconi compte déjà disperser une partie de son empire médiatique, ne serait-ce que pour avoir les mains libres en politique. Cependant, il n'a pas encore reconstitué la «Sainte-Alliance» avec ses amis néofascistes, néo-démo-chrétiens et surtout léguistes. La Ligue du Nord, de l'ancien «ami» Umberto Bossi, a déjà franchi un nouveau Rubicon en formant son «parlement» du Nord et en réclamant un Etat fédéral italien accordant une large autonomie aux régions.

Pour l'heure, l'Italie n'est pas encore parvenue en eaux calmes et la Seconde République, réclamée à cor et à cri par les détracteurs de l'ancien régime, n'a même pas été placée sur les fonts baptismaux. Pour longtemps encore, l'Italie naviguera à vue, au gré des courants d'opinion. Mais ce n'est pas demain qu'elle sera dotée d'un gouvernement apte à relever le défi d'une politique pacifiant la Méditerranée et contribuant activement à la construction d'une Europe forte.

Blaise NUSSBAUM

Sarajevo

Offensive bosniaque en gestation

Une grande offensive bosniaque visant à briser le siège de Sarajevo serait en gestation. Une importante concentration de troupes gouvernementales a été signalée à 40 kilomètres au nord de la ville. L'armée continentale bosniaque a d'autre part annoncé le gain de nouveaux territoires à l'est du pays. De son côté, le «parlement» des Serbes de Bosnie envisageait mercredi une unification avec les Serbes de Croatie.

Page 2

Suisse: hausse des signatures pour les initiatives

Petitpierre résiste

Le Conseil des Etats trouve judicieux d'augmenter le nombre de signatures requis pour faire aboutir un référendum ou une initiative. Mercredi, il a adopté par 24 voix contre 11 une initiative du canton de Soleure allant dans ce sens. En mars dernier, le Conseil national avait repoussé la même initiative par 86 voix contre 32. Gilles Petitpierre (PRD/GE) ne voit nul abus dans l'usage répété des droits populaires.

Page 4

Essais nucléaires français

Tollé international

La décision française de reprendre les essais nucléaires dans le Pacifique Sud a été vivement critiquée dans le monde et en France. La Nouvelle-Zélande stoppe sa coopération militaire avec Paris, l'Australie la gèle. Washington se déclare déçu, Moscou estime que cette reprise menace les derniers accords de désarmement.

Page 7

Amnistie fiscale: les Etats maintiennent la pression

L'ombre de Stich

L'ombre d'Otto Stich planait, hier, sur le Conseil des Etats. Ce dernier a donné suite, par 28 voix contre 7, à une initiative parlementaire du député valaisan Edouard Delalay, destinée à maintenir la pression sur le Conseil fédéral pour qu'il organise rapidement une amnistie fiscale générale avant l'an 2000. Le problème, c'est qu'Otto Stich, en réponse à une motion du même Delalay, a déjà proposé un projet - qui ne plaît pas au député.

Berne
François NUSSBAUM

17 juin 1992: Edouard Delalay, avec 27 de ses collègues, dépose une motion rédigée en termes généraux, qui demande au Conseil fédéral de décréter, au plus tard en 1997, une amnistie sur les fraudes fiscales portant sur les impôts fédéraux, cantonaux et communaux. Cette motion a été successivement approuvée par les deux conseils, en 1993 et 1994.

UN PARDON EXIGEANT

Obligé de s'exécuter, le Conseil fédéral a mis en consultation, ce printemps, un avant-projet d'arrêté modifiant temporairement la Constitution (une modification indispensable puisqu'on touche à la souveraineté fiscale des cantons). Les avis des milieux concernés seront étudiés durant l'été. Un projet définitif sera adressé au Parlement à la



fin de l'année, puis une loi d'exécution fixera les détails.

Cette première version, assez contraignante, porte la marque d'Otto Stich, opposant résolu au principe de l'amnistie. Pour bénéficier du grand pardon, les fraudeurs devront en effet déclarer les montants cachés au fisc, payer les arriérés et les intérêts moratoires accumulés. La dernière amnistie (1969) n'en avait pas exigé autant.

A CONTRE-PIED

En outre, et contrairement à la procédure suivie en 1969, tous ces principes sont déjà inscrits dans le projet d'arrêté constitutionnel. Le Parlement pourra évidemment réduire ce texte à une simple déclaration de com-

ptence et renvoyer à la future loi d'application toute la définition de l'amnistie (en la rendant moins sévère).

C'est bien ce que voulait Edouard Delalay. Pris à contre-pied par Otto Stich, il a lancé une initiative parlementaire rédigée, cette fois-ci, en termes précis: ceux qui auraient dû être utilisés en 1992 pour ne laisser aucune marge de manœuvre au ministre des Finances. Malgré ces ratés, le Conseil des Etats a suivi, hier, son député valaisan, par 28 voix contre 7.

L'ARBITRAGE DU PEUPLE

Mais le but d'Otto Stich est atteint: on n'échappera pas à un débat général, sous l'arbitrage du peuple, opposant gouverne-

ment et Parlement. Le premier maintiendra qu'une amnistie fiscale généreuse est immorale dans la mesure où elle crée un sentiment d'injustice chez l'ensemble des contribuables honnêtes. De son côté, le Parlement (sans la gauche) mettra en évidence l'intérêt d'une amnistie pour les finances fédérales et cantonales.

Un argument qui vient d'ailleurs d'être sérieusement entamé par les responsables cantonaux des finances: réunis le 1er juin à Flims (GR), ils se sont déclarés en accord avec la position critique du Conseil fédéral. «Nous refusons cette amnistie pour des raisons éthiques et morales», a dit leur représentant, le Tessinois Dick Marty. F.N

Football - NE Xamax en Coupe de l'UEFA

Un gros bol d'air



La Maladière en folie

Des images que l'on pourrait revoir dès la saison prochaine. (Impar-Galley)

Page 9

Décharge de Saint-Ursanne

Greenpeace porte plainte



Une vingtaine de militants de Greenpeace occupent depuis hier l'entreprise Fairtec à Delémont (photo Keystone), qui gère la décharge pour déchets

spéciaux de Saint-Ursanne. Une plainte de l'organisation écologiste contre cette société a été déposée. (ats)

Page 26

BIKINI TEST LA SAMPLING WAR Samedi 17 juin 1995 de 21h. à 04h00
X NUIT DES 100 DJ'S X
ENTRÉE LIBRE L'Impartial

Rumeurs sur une offensive pour désenclaver Sarajevo

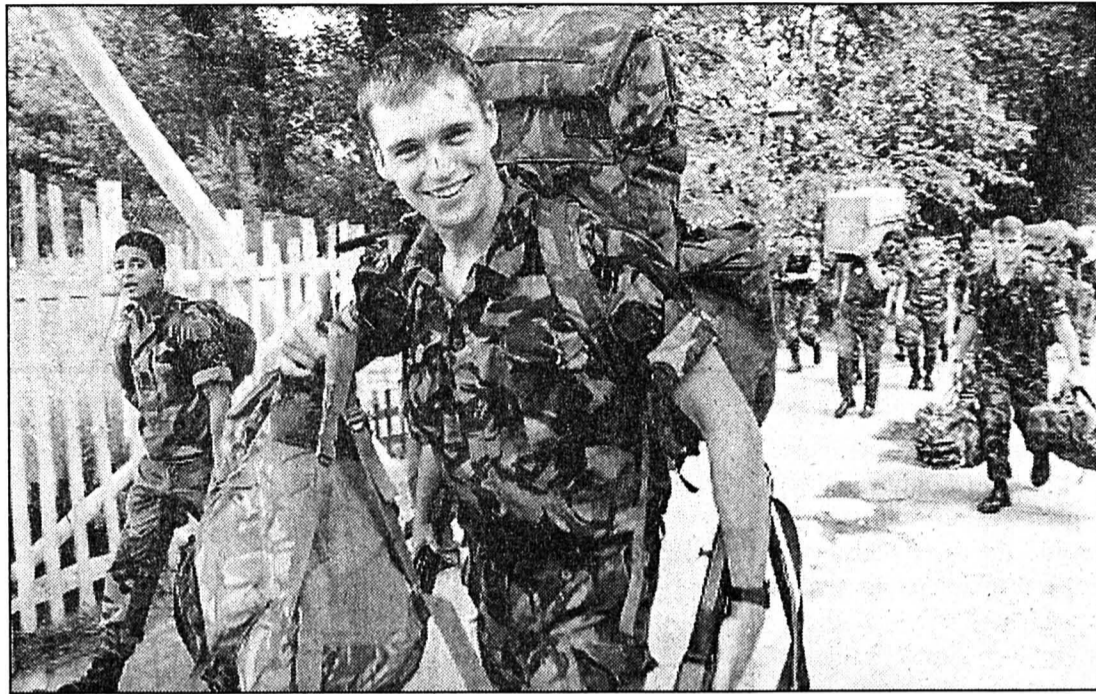
Soldats bosniaques déployés

La présence de plus de 15.000 soldats bosniaques, en position au nord et au nord-ouest de Sarajevo, apparemment prêts à forcer le siège de la capitale bosniaque, inquiète la FORPRONU.

Vingt-six Casques bleus libérés mardi ont quant à eux été conduits en autocar vers la Serbie et devaient gagner Zagreb par avion mercredi avant de retrouver leur poste en Bosnie. La veille, les dirigeants de Pale avaient affirmé que tous les otages avaient été libérés, à l'exception de 15 militaires dont la libération devrait intervenir d'ici à la fin de la semaine. Selon le capitaine Myriam Sochacki, porte-parole de la FORPRONU à Sarajevo, 11 autres Casques bleus, tous Canadiens, sont également considérés comme otages, ce qui porte le total à 26 pour les Nations Unies.

Par ailleurs, selon le commandant canadien Paul D'Orsenens, basé au nord-ouest de Visoko, au moins 15.000 soldats gouvernementaux sont déployés autour du faubourg d'Ilijas, à 12 km au nord de Sarajevo, et s'étendent au nord-ouest vers Visoko.

«Nous ne voyons pas de signes manifestes d'un début imminent des opérations», a-t-il



Novi Sad

Un des Casques bleus britanniques relâchés rejoint un autocar.

(Keystone)

dit. Toutefois, les Casques bleus, dont les mouvements ont été restreints par les belligérants, n'ont pas la possibilité de déterminer quand et où les forces gouvernementales pourraient attaquer les forces serbes qui encerclent la ville.

En visite en Autriche, le nouveau ministre bosniaque des Affaires étrangères Muhamed Sacirbey a édulcoré les questions de la presse sur cette mobilisation au-

tour de Sarajevo. Toutefois, il a rappelé que le gouvernement bosniaque avait dit «très clairement que nous ne passerions pas un quatrième hiver de siège». «Vous pouvez en tirer vous-même les conclusions», a-t-il ajouté à l'issue d'une rencontre avec son homologue autrichien Wolfgang Schuessel. «Nous ne pensons pas qu'il soit possible de résoudre le conflit par la voie militaire, a déclaré Muhamed

Sacirbey. «Mais, nous ne pensons pas qu'une solution politique soit envisageable sans un nouveau contexte militaire».

Le ministre bosniaque a également souligné que la zone d'exclusion des armes lourdes établie par l'ONU autour de Sarajevo n'avait plus de réalité. Il a notamment affirmé que le président serbe Slobodan Milosevic continuait d'aider les Serbes de Bosnie, tout en clamant le

contraire. «Ils envoient des troupes, et les Serbes qui assiègent Sarajevo ont de nouvelles armes en leur possession». «J'aimerais croire que l'engagement pour la paix de M. Milosevic est sincère, mais malheureusement, nos dernières indications ne sont pas si positives».

Le Département d'Etat américain doit annoncer cette semaine s'il approuve le résultat des négociations conduites par l'envoyé spécial Robert Frasure auprès du président serbe pour obtenir qu'il reconnaisse l'intégrité territoriale de la Bosnie en échange d'un allègement des sanctions économiques imposées par la communauté internationale. Une offensive bosniaque attirerait inévitablement des bombardements serbes sur Sarajevo et, mercredi, les habitants de la ville ont commencé à empiquer de nouveaux sacs de sable devant leurs fenêtres et à protéger tous les endroits vulnérables.

Les Nations Unies tentent elles par tous les moyens de pallier à la pénurie de nourriture dans la capitale. A l'aube, six camions de l'ONU, transportant des biscuits à forte teneur en protéines et des repas tout prêts, sont entrés dans la ville après avoir bravé les menaces de tirs serbes sur la route traversant la zone de l'aéroport. Ces vivres, apportés par des organisations non gouvernementales, attendaient depuis plusieurs jours à l'aéroport de Sarajevo l'autorisation des Serbes pour être acheminés dans la capitale. (ap)

15.6.1752 - Benjamin Franklin démontre sa théorie sur la foudre en lançant un cerf-volant au cours d'un orage à Philadelphie.

15.6.1862 - Les Turcs bombardent Belgrade à la suite d'un soulèvement serbe.

15.6.1904 - Un incendie à bord du vapeur «Général Slocum», près de l'île de Manhattan, fait plus de 1000 morts.

BRÈVES

Washington

Rencontre Chirac - Clinton

Le président Bill Clinton a rencontré mercredi son homologue français Jacques Chirac à la Maison-Blanche. Il a rappelé avant la rencontre que la conclusion d'un traité global interdisant les essais nucléaires (CTBT) était une priorité pour les Etats-Unis.

Guinée

Boycott du Parlement

Les trois principaux partis de l'opposition guinéenne ont dénoncé mercredi de graves fraudes lors des premières élections législatives pluralistes du pays. Ils ont annoncé qu'ils refuseraient de siéger au nouveau Parlement.

Espagne

Nouveau scandale

Le gouvernement socialiste espagnol se trouve confronté à un nouveau scandale, concernant cette fois des écoutes illégales auxquelles se seraient livrés les services de renseignement. La presse espagnole de mercredi publie à la «une» des révélations selon lesquelles le CESID (renseignements militaires) aurait enregistré les conversations de nombreuses personnalités, du roi Juan Carlos au président du Real Madrid. Le procureur général a annoncé l'ouverture d'une enquête.

Pérou

Amnistie

Au nom de la réconciliation nationale, le Congrès péruvien a approuvé mercredi une loi d'amnistie. Celle-ci concerne tous les militaires, policiers et fonctionnaires condamnés ou poursuivis pour des crimes et délits commis depuis 1980 dans le cadre de la «lutte antisubversive».

Brésil/Argentine

Crise

Une décision prise au Brésil de réduire de moitié les importations d'automobiles a provoqué une crise avec l'Argentine. Le président argentin Carlos Menem menace d'annuler une visite officielle au Brésil prévue lundi prochain. La réduction des importations a été décidée par le ministre de l'Industrie et du Commerce Dorothea Werneck, avec pour objectif le soutien à l'industrie nationale de l'automobile, la neuvième au monde.

Prise d'otages dans le sud de la Russie

Raid attribué aux Tchétchènes

Un commando d'inconnus a lancé un raid qui a fait plusieurs morts dans une ville au nord de la Tchétchénie. Ils ont aussi pris des dizaines d'otages. Ce raid relance la crainte de voir les Tchétchènes, au bord de la défaite militaire dans leur république, recourir à des actes terroristes en Russie.

En fin d'après-midi, les inconnus, entre 20 et une centaine selon les sources, étaient pour la plupart repoussés hors de Boudenovsk, à 120 km au nord-ouest de la République de Tchétchénie. Ils emmenaient cependant avec eux environ 200 otages, selon un porte-parole du FSB (ex-KGB).

Certains attaquants étaient encore retranchés dans l'hôpital

de la ville, d'après des sources au Ministère russe de l'intérieur. Ils retiennent malades et personnel médical en otages. Equipés de mitrailleuses lourdes et postés sur le toit, ils exigent «le retrait des troupes russes de Tchétchénie» sous peine d'exécuter leurs otages.

AU MOINS QUINZE MORTS

Le bilan provisoire de ce raid s'élève à une quinzaine de morts et plus d'une vingtaine de blessés. Selon le vice-président de la Chambre basse du Parlement, une dizaine de policiers auraient été également tués. Nombre d'assaillants figureraient parmi les victimes. La chaîne de télé-

vision indépendante NTV a indiqué que huit des assaillants avaient été capturés. Le commando a attaqué plusieurs bâtiments administratifs, dont les sièges de la police, du FSB (ex-KGB) local, une banque et le centre téléphonique. La plupart des otages ont été semble-t-il pris dans ce dernier bâtiment. Le raid n'avait pas été revendiqué mercredi soir.

Le commandant en chef des forces russes en Tchétchénie, le général Anatoli Koulikov, n'a pas exclu que le raid soit l'œuvre d'indépendantistes qui «essaient de déstabiliser la situation et d'attirer l'attention». Le président russe Boris Eltsine a fait part de «son inquiétude profonde à l'égard de l'acte terroriste des combattants tchétchènes».

Un porte-parole du président tchétchène Djokhar Doudaïev a cependant démenti tout lien entre les assaillants et l'état-major séparatiste. Les autorités russes ont accusé à de nombreuses reprises les Tchétchènes, au bord de la défaite après six mois de guerre, de préparer des attentats sur le territoire russe. (ats, afp, reuter)

Etat d'alerte dans le Caucase

Les forces armées russes stationnées dans le Caucase du nord ont été placées mercredi soir en état d'alerte. En outre, les contrôles ont été renforcés à Moscou autour des bâtiments stratégiques et aux entrées et sorties de la ville, a annoncé le vice-ministre russe Oleg Soskovets. Cette décision fait suite au raid perpétré au sud de la Russie, attribué aux rebelles tchétchènes. (ats)

Bande de Gaza: accrochage avec l'armée israélienne

Trois Palestiniens tués

L'armée israélienne a tué mercredi trois Palestiniens, dont deux membres de la «Force 17», la garde présidentielle de Yasser Arafat, lors d'un échange de tirs à la frontière entre l'Egypte et la bande de Gaza contrôlée par l'armée, déclarait-on de source palestinienne confirmée côté israélien.

Toutefois, le porte-parole de Yasser Arafat Nabil Abu Irdeineh a déclaré que les deux mem-

bres de la «Force 17» n'appartenaient pas à la garde présidentielle et qu'ils avaient agi de leur propre initiative. Il a ajouté qu'une enquête était ouverte. «Nous n'avons rien à voir avec cet incident. Nous espérons qu'il n'affectera pas les négociations avec Israël», a-t-il ajouté. Selon des sources proches des services de sécurité, les deux membres de la «Force 17», tentaient de faire passer un Palestinien recherché par Israël, Darwiche Abou Hat-

la, d'Egypte à Gaza à la hauteur de Rafah, quand les trois hommes ont été repérés par une patrouille israélienne.

Conformément à l'accord de paix israélo-palestinien, Israël garde le contrôle des frontières et des accès aux territoires autonomes de Gaza et de Jéricho. Les Palestiniens qui entrent ou quittent ces deux zones doivent avoir l'autorisation israélienne. (ap)

Irak

Combats signalés

Des hommes armés auraient donné l'assaut d'un relais de la radio publique irakienne dans une localité située dans la région de Bagdad, mercredi, après que les autorités eurent imposé le couvre-feu dans une ville voisine, affirme-t-on de source proche de l'opposition.

Des chars, des hélicoptères et au moins une unité de l'armée régulière sont impliqués dans ces combats, selon Hamid al-Bayati, l'un des dirigeants du Congrès national irakien dont le siège est à Londres. Le relais se trouve à Abou Ghraib, une localité située à 20 km à l'ouest de

Bagdad et qui abrite un camp militaire et une prison. Les informations disponibles ne permettaient pas de savoir si les militaires étaient impliqués dans l'assaut lui-même.

Selon M. al-Bayati, l'assaut a été lancé par les membres d'une importante tribu qui avaient déjà été impliqués dans des troubles en mai dernier dans la province d'al-Anbar et qui avaient fait plusieurs dizaines de morts. Selon des habitants de Bagdad contactés par téléphone hier soir, la situation semblait tout à fait calme dans la capitale, la radio et la télévision diffusant normalement leurs émissions. (ap)

Burundi

Embuscade

Une personne a été tuée et au moins sept autres blessées mercredi dans une embuscade contre un convoi dans lequel se trouvaient l'ambassadeur des Etats-Unis au Burundi et le ministre burundais des Affaires étrangères. Ni l'ambassadeur ni le ministre n'ont été touchés, a indiqué l'ONU à New York.

L'attaque s'est produite dans la localité de Chibitoke, près de la frontière zairoise. Elle a fait au moins six blessés parmi des soldats burundais et deux parmi des observateurs militaires de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Un de ces deux blessés, un observateur du Burundi, grièvement atteint, a ensuite succombé à ses blessures. On ne connaît pas les responsables de l'embuscade. L'ambassadeur Robert Krueger et le ministre Jean-Marie Ngendahayo ont pu regagner sains et saufs Bujumbura par hélicoptère. M. Krueger avait fait l'objet de menaces de mort dans le passé au Burundi. (ats, afp)

Angola

Rapatriement de réfugiés

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le gouvernement angolais ont signé mercredi à Luanda un accord pour le rapatriement volontaire de quelque 300.000 réfugiés angolais. Une Commission pour le rapatriement est chargée de promouvoir leur réintégration.

Depuis la signature, en novembre, d'un accord de paix mettant fin à deux décennies de guerre civile, environ 5500 réfugiés sont spontanément retournés chez eux, a précisé le HCR. Selon le HCR, tout indique que la majorité de ces réfugiés retourneront spontanément chez eux au cours des prochains mois. Le HCR va démarrer des programmes d'assistance et de réintégration.

Le HCR espère d'autre part terminer ce mois-ci son programme de rapatriement de quelque 1,7 million de réfugiés mozambicains. (ats)

Soufflé par l'airbag, la climatisation et la direction assistée?

41-1228/9/RCO Zapp, Kettiger, Chassat



Vous le serez également par l'élégance et les qualités de cette voiture aussi performante qu'avantageuse. Moteur 1.3 litres multisoupapes à injection et climatisation de série: 15'990.- net seulement! Autres modèles Colt: 1300 CityStar avec direction assistée au prix incroyable de 14'990.- net. 1600 GLXi 16V et 113 ch, avec airbag et équipement de luxe: 23'190.-. Boîte automatique en option. 1600 GLXi 4x4 avec airbag: 23'990.- seulement.

Nouveau: Colt Cool ❄️ 15'990.-

- Équipement exceptionnel:**
- Climatisation (sans CFC)
 - Airbag fullsize
 - Direction assistée
 - Radio/cassette
 - Appuis-tête à l'arrière

3 ans de garantie d'usine. TVA comprise dans tous les prix.

Je désire une documentation Colt:

Nom/Prénom

Rue/No

NPA/Localité

Envoyer à
MMC Automobile AG, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur, 052/203 57 31
Financement et leasing: EFL

SILENCE PUISSANCE MITSUBISHI



DIVERS

Maintenant dans les Montagnes neuchâtelaises

POUR MIEUX VOUS SERVIR



Avec la participation de nos partenaires fournisseurs

ROBERT OEGELI SA

EAUX MINÉRALES - BIÈRES - VINS - SPIRITUEUX

VOTRE FOURNISSEUR INDÉPENDANT

Boulevard des Eplatures 46 f - 2304 La Chaux-de-Fonds

Tél. + Fax:

039/26 24 26

Pour vos commandes et renseignements: Pierre Bingesser est à votre disposition



CRODO MINERALE
adelbodner
Mineral



197/1614

Droits populaires: les Etats veulent une hausse des signatures

On décapite la démocratie!

Egalité homme-femme

Ça cloche encore

Quatorze ans après l'inscription de l'égalité entre l'homme et la femme dans la Constitution – le vote a eu lieu le 14 juin 1981 – les femmes sont toujours victimes de discriminations flagrantes, malgré de nombreuses modifications positives. Ce constat émane de la Commission fédérale pour les questions féminines qui a présenté hier un rapport de 240 pages sur la situation des femmes en Suisse.

La Commission souligne qu'elle aura bientôt 20 ans, une occasion toute choisie pour publier ce rapport. Un tel inventaire est aussi judicieux dans la perspective de la 4^e Conférence mondiale sur les femmes qui se déroulera en septembre prochain à Pékin. Au cours de ces vingt dernières années, des progrès importants ont été réalisés sur la voie de l'égalité entre les sexes. Toutefois, malgré l'évolution positive dans les domaines les plus divers, les handicaps dont souffrent les femmes sur les plans économique, social et politique sont toujours flagrants, a déclaré hier la conseillère nationale Judith Stamm (PDC/LU), présidente de la Commission. S'agissant de la place de la femme dans la société, d'importantes avancées ont été réalisées, surtout à l'échelon législatif, observe Christiane Langenberger-Jaeger, vice-présidente de la Commission. Il y a eu l'ancrage dans la Constitution de l'égalité entre hommes et femmes, le nouveau droit matrimonial, la loi sur l'égalité professionnelle ainsi que le splitting et le bonus éducatif inscrits dans la 10^e révision de l'AVS. En revanche, les choses vont moins vite lorsqu'il s'agit de concrétiser la législation. Selon la Commission, le postulat de l'égalité des sexes est récupéré afin de démanteler des mécanismes de protection de la femme existants, sans prévoir de mesures sur la façon dont l'égalité doit être instaurée et garantie dans les faits. (ap)

15 juin 1945 – Un train de réfugiés espagnols emmenant des internés d'un camp de La Plaine, à la frontière genevoise, regagne l'Espagne. Le train est convoyé par cinquante gardes français. En gare de Chambéry, le train est assailli par 500 personnes qui exigent les bagages des réfugiés. Les voyageurs sont dépouillés. Le train est ramené à La Plaine où l'on déplore 61 blessés graves et 300 légèrement atteints. En outre, 23 réfugiés ont disparu.

BRÈVES

Drogues dures

Femmes très touchées

Entre 8000 et 10.000 femmes consomment des drogues dures en Suisse. Courant des risques plus élevés pour leur santé que les hommes et davantage exposées à la désintégration sociale, elles devraient bénéficier d'un soutien accru dans tous les domaines de l'aide aux toxicos dépendants. C'est ce qui ressort d'une étude de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) publiée hier.

AELE

Présidence suisse

La réunion ministérielle de l'AELE hier à Bergen (Norvège) a vu la signature de l'accord de libre-échange avec la Slovénie déjà paraphé le 23 février à Genève. Des négociations ont été ouvertes dans le même but avec les pays baltes. La Suisse prendra le 1^{er} juillet la présidence de l'AELE.

Loi sur l'environnement

Berne bridée

La Confédération ne pourra pas édicter de prescriptions uniformes ni de délais pour l'assainissement des décharges contrôlées et des sites pollués. Le Conseil national a décidé hier d'en faire l'affaire des cantons.

Passeport palestinien

La Suisse suivra

Plusieurs pays reconnaissent désormais la validité du nouveau passeport palestinien. A l'instar d'autres pays européens, la Suisse a entamé les procédures de reconnaissance de ce passeport, qui existe depuis deux mois. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne, et Israël notamment ont déjà reconnu la validité du passeport.

Berlin

La Suisse a gagné

La Suisse installera en l'an 2000 son ambassade à Berlin dans ses prestigieuses anciens locaux, qui lui appartiennent depuis 1920. Les travaux d'agrandissement, qui coûteront quelque 20 millions de francs, ne pourront être entamés que dans deux ans, a expliqué mercredi Paul Widmer, chef de la représentation suisse à Berlin.

Le Conseil des Etats trouve judicieux d'augmenter le nombre de signatures requis pour faire aboutir un référendum ou une initiative. Hier, il a adopté par 24 voix contre 11 une initiative du canton de Soleure allant dans ce sens. En mars dernier, le Conseil national avait repoussé la même initiative par 86 voix contre 32. Gilles Petitpierre (PRD/GE) ne voit nul abus dans l'usage répété des droits populaires.

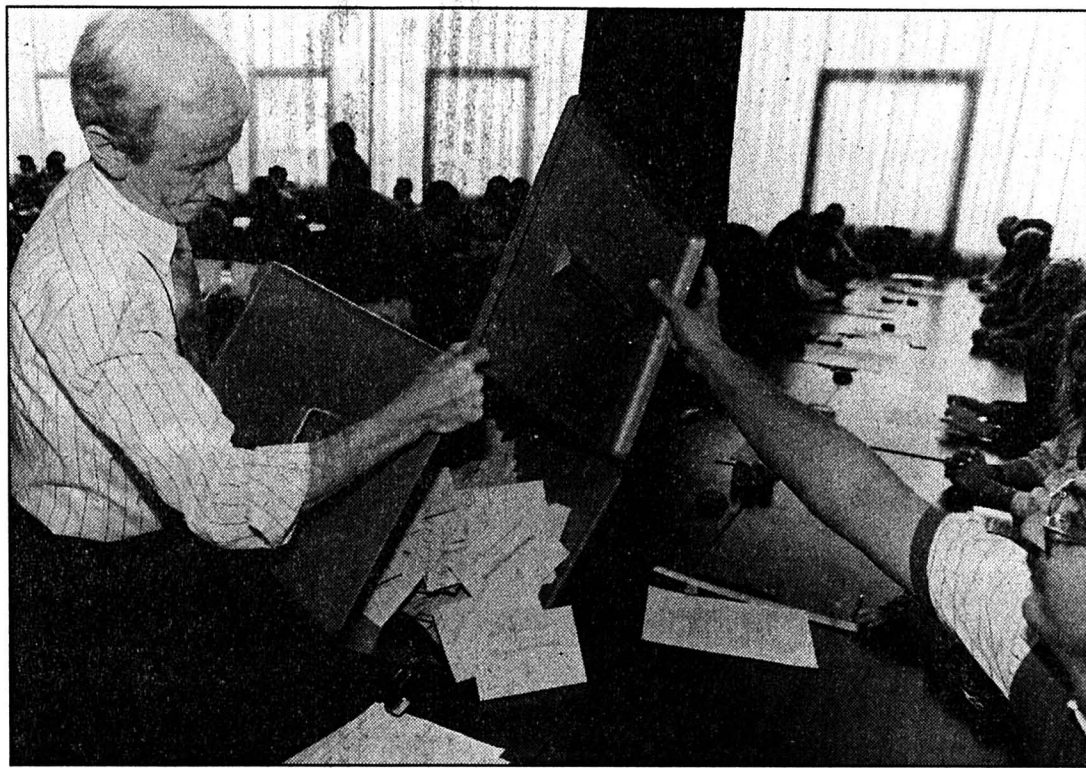
Il faut actuellement et depuis 1977 100.000 signatures pour faire aboutir une initiative populaire alors que 50.000 suffisent pour mener à bien un référendum. Cela représentait respectivement en 1992 2,2 et 1,1% du corps électoral, soit beaucoup moins que lors de l'institution de ces droits populaires à la fin du siècle dernier.

Les sénateurs, avec la commission, ont admis qu'il existait un risque de détournement des droits populaires dès le moment où le nombre de signatures requis est placé trop bas. La multiplication des initiatives et des référendums sur tous les sujets est pernicieuse, selon eux, parce qu'une telle inflation dévalue les droits populaires. Les électeurs finissent par se lasser!

PETITPIERRE RADICAL

La révision totale de la Constitution, annoncée pour 1998, offre une bonne occasion de rediscuter des droits populaires et de traiter l'initiative soleuroise, a expliqué Rolf Buttiker (PRD/SO), président de la commission.

Contre l'initiative, Gian Reto Plattner (PS/BS) ne voit aucun abus dans le fait de se confron-



Droits populaires

On votera moins souvent si les Etats parviennent à leur fin.

(ASL-a)

ter régulièrement au peuple. Une telle confrontation, si elle irrite le Parlement, donne un haut degré de légitimité à la démocratie, selon lui. Gilles Petitpierre (PRD/GE) est encore plus radical: on ne saurait abuser en usant des droits populaires. La pléthore d'initiatives et de référendums traduit un manque de confiance dans les autorités.

USAGE AVANT ABUS

Accroître le nombre de signatures requises pour l'exercice des droits populaires constitue la plus mauvaise solution qui soit car elle servirait essentiellement les agences spécialisées dans la commercialisation de la récolte des signatures et les puissantes organisations qui disposent des

moyens de s'acheter leurs services. Le Genevois préconisait au contraire de réduire le nombre de signatures requises mais de demander aux citoyens et citoyennes de se rendre dans un endroit officiel pour signer de façon à ce que ce geste devienne un acte volontaire. Actuellement, on signe trop souvent pour se débarrasser d'un casse-pied. Gilles Petitpierre a rappelé qu'un groupe d'experts présidé par le professeur neuchâtelois Jean-François Aubert planchait sur la question des droits populaires et livrerait ses conclusions dans le courant de l'été.

Pour Hubert Reymond (lib/VD), augmenter le nombre de signatures revient à favoriser les grands groupes économiquement puissants au détriment des

petites formations sans moyens. Aujourd'hui, il faut 200.000 francs pour faire aboutir un référendum et 400.000 pour une initiative, à quoi s'ajoutent quatre millions pour gagner devant le peuple. Hubert Reymond suggère de s'attaquer au problème d'une autre manière, en interdisant les dispositions rétroactives dans les initiatives, en empêchant l'éternel retour de certaines d'entre elles, en refusant de payer des enfants pour récolter des paraphes sur la rue, voire en écartant les titres trop accrocheurs et démagogiques.

En juin 93, le Conseil national avait déjà rejeté deux initiatives parlementaires réclamant une hausse des signatures requises pour les référendums et les initiatives. (ap)

Assemblée générale de la SMH un peu spéciale à Bienne

Nicholas Hayek met les points sur les «i»

«Ne m'interrompez pas M. Hayek! Je ne vous ai pas interrompu tout à l'heure; laissez-moi finir maintenant...» Cet actionnaire bruxellois s'insurge, alors qu'il abusait depuis de longues minutes de la patience de l'assemblée, en prononçant un préambule fleuve aux questions qu'il allait poser. Il s'était du reste étonné du manque chronique de réaction des actionnaires qui ne prenaient jamais la parole avant les votes statutaires. Jusqu'alors, ainsi qu'à l'ordinaire, tout se passait le plus tranquillement, entre gens de bonne compagnie horlogère. L'une des questions de l'orateur belge ne manquait du reste pas d'intérêt: SMH devient-elle une S.A. familiale Hayek, ou, bien qu'il faille un noyau dur, demeure-t-elle ouverte au grand public?

Sans doute faisait-il allusion au fait qu'une fille de Nicholas Hayek, Mme Nayla Hayek était proposée comme administratrice, entre quatre nouveaux membres au conseil d'administration.

Le président de la SMH, nous résumons au maximum, rappelle alors qu'en 1983-1984, en dépit d'appels réitérés dans la presse et de gros efforts de persuasion, personne ne voulait risquer un kopec dans l'horlogerie à laquelle on ne croyait plus; les Romands encore moins que les Allemands.

«A l'époque, poursuit-il, peu nombreux ont été les intéressés

et j'ai investi mon propre argent durement gagné durant des années de labeur... Je me suis engagé avec mon nom et ma responsabilité, j'ai formé un pool d'industriels suisses et nous avons juré de faire de SMH et pour cent ans, pour toute une région à l'époque, la meilleure société du monde, en rendant l'espoir à tous nos partenaires. Alors que j'avais bien assez à faire avec ma propre entreprise. Douze ans plus tard, grâce aussi au travail de mes collaborateurs, nous y sommes parvenus.»

AVENIR BIEN PRÉPARÉ

«Il se trouve que je suis l'actionnaire majoritaire. En Suisse, l'économie de marché libérale, la propriété, vous obligent à quelque chose. Vous ne pouvez pas, même lorsque vous êtes riche, partir à Monaco en vous moquant de toutes les personnes dont vous êtes responsables. Cette entreprise occupe au total 16.000 employés. Seize mille... Cela fait dix ans que je supporte ces responsabilités en m'engageant jour et nuit.

«Et si tu venais à mourir? Me demandent les banquiers. Vous voyez tous ces «surhommes» autour de moi; chacun serait capable de reprendre le flambeau. L'avenir est bien préparé. Je ne vais pas faire la faute de Napoléon à qui Victor Hugo répondait l'avenir n'est à personne, il est à Dieu. Si aujourd'hui Hayek mourait et que les mem-

bres de sa famille devenaient ses héritiers d'après la loi, sans avoir aucun lien avec l'entreprise au point de vendre leurs actions à n'importe quelle banque, quelle serait la réaction?

«Il faut de toute façon amener ses actionnaires principaux dans un actionnariat clé. La SMH affaire de famille? Hayek dispose de la majorité des actions. Il faut des qualités de chef. S'il n'y a pas de patron l'entreprise se trouve placée dans le chaos. Et avec elle ses 16.000 employés. Un de mes fils est devenu directeur du marketing. Il ne voulait pas entrer à SMH. Il avait sa propre affaire. MM. Geiser, Pe-

tersen, Rentsch et Bally sont venus me demander de l'engager. Si vous en tirez la conclusion qu'un seul fils Hayek dans une entreprise comptant sept cent cinquante cadres correspond à une prise de pouvoir de la famille...»

EXERCICE À REFAIRE

A ce stade, on pourrait remercier ce M. Huber de Bruxelles, d'avoir offert au président de la SMH, l'occasion de mettre les points sur les «i».

Il aura encore à réitérer cet exercice à propos du dividende ramené à 17% cette année – contre 20% l'an dernier. Après

qu'un intervenant, helvétique celui-là, eut insisté sur la mission de la SMH et de son partenaire Mercedes, dans la production de voitures à propulsion électrique, en demandant à ce que l'assemblée ratifie cet impératif écologiste. Nicholas Hayek répondra «Vous enfoncez des portes ouvertes; nous avons lutté comme des fous à Bienne et à Neuchâtel pour défendre cette option...»

Pour le surplus, l'assemblée a entendu ce que les journalistes avaient déjà relaté après la conférence de presse (voir «L'Impartial» du 31 mai).

Roland CARRERA

Absent pour cause de vol spatial

Votations et nominations

«Vous ne voulez pas que nous donnions moins d'argent à nos collaborateurs et autant que l'année dernière à nos actionnaires...» commentera encore Nicholas Hayek à propos de la baisse du dividende 1994.

«Le plus gros sacrifice, c'est finalement moi qui le fais, puisque j'aurais dû encaisser la plus grosse partie de ces dividendes. Et comme vous, j'y renonce. Si la situation s'améliore, nous aurons des dividendes supérieurs. Il s'agit d'une gestion en faveur de la SMH et de ses collaborateurs.»

En définitive, l'assemblée générale approuve le rapport de gestion et des comptes annuels 1994, donne décharge aux administrateurs. Les six membres du conseil d'administration sont réélus (Mme Esther Grether et MM. Pierre Arnold, Pe-

ter F. Baumberger, Walter Frehner, Peter Gross, Nicholas Hayek.)

Auxquels viennent s'ajouter quatre nouveaux membres: Mme Nayla Hayek, entre autres membre du conseil d'administration de Hayek Engineering, Klaus Schwab, professeur à l'Université de Genève, président et fondateur du Forum de Davos, Ernst Tanner, président de Lindt & Sprüngli, ancien président de Johnson & Johnson Europe. L'Europe spatiale ayant imposé des conditions tellement difficiles à Claude Niccolier – en train de préparer un nouveau vol spatial – qu'il a dû renoncer au mandat offert. C'est le General Stafford (NASA), membre depuis des années du conseil d'administration de SMH Etats-Unis, qui le remplacera. (r.ca.)

DIVERS

Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33
132-770345

Corsa Joy
11.1993
16 000 km
☎ 077/377 112
28-22458

Avouez que... acheter un **SALON** sans renseignement d'INFOSALONS, c'est vraiment (...) risqué !!!
A.I.A. INFOSALONS s.à.r.l.
☎ 021/732 20 61
☎ 037/64 33 64
17-146694

J'achète vos **ANTIQUITÉS** (meubles, bibelots, etc.) et **SUCCESSIONS**
Paiement comptant
P. SAUSER
☎ 038/31 51 71
Le soir 31 51 74
28-2632

Prêts personnels Agence H. Minary
132-767853
Tél. 039/23 01 77
Intérêts dès 12,75%
Pour un crédit de Fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 12,75%, total des frais de Fr. 322,80 par année (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCO)

Corsa Swing
5 p., 12.1993
15 000 km
☎ 077/377 112
28-22457

SOS DETTES
aide efficace
GESTIFIN sa MÉZIÈRES
021 903 24 45

Achète au plus haut prix **VOITURES BUS CAMIONNETTES**
Kilométrage, état sans importance.
Paiement comptant.
☎ 077/47 61 89
28-8407

Corsa Sport
4.1993
Fr. 12 900.-
☎ 077/377 112
28-22459

Corsa GSI
8.1992
Fr. 12 500.-
☎ 077/377 112
28-22460

L'annonce, reflet vivant du marché

PHOTO VISION
2300 La Chaux-de-Fonds
av. Léopold-Robert 27, 039-23 07 70
1003 Lausanne
4, place St-François, 021-320 59 71
2000 Neuchâtel
rue des Moulins 45, 038-21 26 60

LEICA minilux
Leica minilux compact haut de gamme d'un design aux lignes pures. Grâce à son excellente optique de précision et ses multiples équipements, il offre même aux photographes les plus exigeants de riches possibilités de créativité.
Boîtier en titane doté d'un objectif Leica Summarit 2,4/40mm. Programme automatique. Automatisation avec priorité au diaphragme. Mise au point autofocus et manuelle. Vitesse d'obturation de 1 à 1/4000sec.
Leica minilux Fr. 1390.-

Nouveauté



290-18859

GASTRONOMIE

Famille Mores
RESTAURANT DES TUNNELS
dès 17 h 30
Vendredi 16 juin
DÉGUSTATION DE VINS
Encaveur Alain Betrisey
Musique Raclette
Chaque jour: Loto Express
Hôtel-de-Ville 109 Tél. 039/28 43 45
2300 La Chaux-de-Fonds 132-772607

Publicité intensive, Publicité par annonces

VACANCES - VOYAGES

Le numéro 1 pour vos vacances ouvert le samedi matin
☎ 027 / 22 83 06
Rue des Vergers 1 - 1951 SION

VACANCES SION SA
Evianion

LA SICILE 8 jours dès Fr. 680.-
Départ tous les dimanches - Avion, hôtel** 1/2 pension, transferts + taxes comprises

IBIZA 8 jours dès Fr. 658.-
Départ tous les samedis - Avion, hôtel** 1/2 pension, transferts + taxes comprises

LA COSTA BRAVA 8 jours dès Fr. 715.- Avion, hôtel** 1/2 pension, transferts + taxes comprises
Départ de l'aéroport de Sion - Parking gratuit

36-261763/ROC

ENSEIGNEMENT

FORMATION CONTINUE 95-96
Montagnes neuchâtelaises



UNE CHANCE... APPRENDRE!

Apprendre aujourd'hui, une des meilleures chances pour réussir sa vie demain!

Langues, gestion, informatique, électronique, communication, infographie, arts et métiers, arts appliqués, couture.

Le tout nouveau programme de cours 95-96 de la Formation continue des Montagnes neuchâtelaises est disponible gratuitement.

Prenez - et apprenez!

Savoir, c'est pouvoir

- Programme des cours disponible:
- La Chaux-de-Fonds: CIFOM (EC, EPC, EAA, EPAM, ET, ESCOM, ESNIG)
 - Le Locle: CIFOM (ETLL), EICN
 - administrations communales, bibliothèques, librairies

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.
Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.



Institut supérieur du management

FORMATION SUPÉRIEURE EN GESTION D'ENTREPRISE

Dynamisez votre carrière

Vous souhaitez donner une nouvelle progression à votre carrière et accéder à de plus importantes responsabilités? Ce cours supérieur de gestion saura vous apporter les connaissances nécessaires pour relever de nouveaux défis professionnels.

Confiez-nous votre potentiel

Si vous avez suivi des études supérieures ou effectué un parcours professionnel mettant en évidence vos capacités et si vous avez la volonté d'acquérir une base solide en management, ce cours de l'ISMA (deux formules: en cours d'emploi et hors temps de travail) vous assurera une formation de haut niveau, sanctionnée par un diplôme.

Pour plus d'informations, demandez notre documentation

Tél.: 021/320 66 17
Fax: 021/312 36 70

Ou retournez le coupon-réponse au:

CENTRE ROMAND DE PROMOTION DU MANAGEMENT
Av. Agassiz 5
C.P. 369
1001 Lausanne

Je désire recevoir une documentation détaillée sur le cours de gestion d'entreprise dispensé par l'ISMA:

Nom/Prénom: _____

Entreprise: _____

Adresse: _____

NPA/Localité: _____

Immersion de la plate-forme «Brent Spar»

Shell pris à partie

La décision de Shell de couler en mer sa plate-forme de stockage «Brent Spar» a provoqué en Allemagne un début de boycott de la société pétrolière, à l'appel notamment de Greenpeace. En Suisse, l'organisation écologiste prépare une campagne de protestation dans la presse alémanique pour vendredi.

Mardi, un porte-parole de Shell-Allemagne à Hambourg a admis que les ventes avaient chuté et que «dans certaines stations, il

n'y a plus ou presque plus de clients». La pression s'est accrue mercredi: une station essence de Moerfelden-Walldorf a été la cible de coups de feu. Shell-Suisse n'a reçu que quelques lettres de protestation de Suisse alémanique, a déclaré mercredi à Eric Zanetti, porte-parole de la société pétrolière. De son côté, Greenpeace prépare pour vendredi une campagne dans cinq ou six journaux alémaniques appelant le public à remplir un bulletin de protestation adressé à Shell-Suisse, a expliqué François Meienberg auprès de l'organisation écologiste à Zurich.

La compagnie pétrolière, forte de l'autorisation du gouvernement britannique et de

l'aval de plusieurs études indépendantes, assure que ce sabotage aura un impact «négligeable» sur l'environnement. Greenpeace, de son côté, estime que la gigantesque plate-forme de 65.000 tonnes contient 130 tonnes de produits chimiques toxiques. Le porte-parole de la compagnie pétrolière en Suisse s'élève avec véhémence contre les allégations de l'organisation écologiste. Selon lui, les pieds de la station de stockage, désactivée depuis 1991, contiennent encore une centaine de tonnes de boues, constituées à 90% de sable et pour le reste de constituants pétroliers sans danger pour la faune et la flore aquatiques.

Non seulement, la solution de la destruction sur terre ferme ne représente aucun avantage du point de vue écologique, a ajouté M. Zanetti, mais elle introduit le danger de voir la plate-forme se rompre et couler par des fonds de 200 à 300 mètres en mer du Nord. Actuellement, la station est tirée par deux remorqueurs de la Shell vers l'océan Atlantique, à quelque 250 km des côtes du nord-ouest de l'Ecosse, où elle sera coulée par 2000 mètres de fond.

Le porte-parole de Shell-Suisse rappelle que Greenpeace avait elle-même coulé son bateau Rainbow-Warrior car d'autres solutions n'étaient pas satisfaisantes. Cela revient à

nous dire «Faites ce que je dis mais pas ce que je fais», conclut le porte-parole de Shell-Suisse.

Début juin, la majorité des ministres de l'Environnement de huit pays riverains de la mer du Nord, plus la Suisse, ont affirmé leur opposition à l'élimination en mer des plates-formes pétrolières.

Dans une déclaration, adoptée à l'issue de la quatrième conférence internationale sur la protection de la mer du Nord, ils s'étaient ralliés à la proposition du Danemark, optant pour la destruction à terre des plates-formes désaffectées. La déclaration avait été appuyée par la Commission européenne.

(ats, afp)

15 juin 1785 - Le physicien Pilâtre de Rozier s'envole de Boulogne à bord d'un ballon double, l'un gonflé à l'hydrogène, l'autre alimenté par un brasier selon le principe de la montgolfière. Parvenu au-dessus de la Manche, l'aéronef est repoussé par un vent violent. L'enveloppe se déchire et le ballon tombe en flammes, entraînant l'aéronaute dans la mort. Malgré cet échec, les progrès se poursuivirent jusqu'à l'invention du dirigeable à moteur en 1852.

BRÈVES

France: Bernard Tapie
Condamnation pour outrage et diffamation

L'homme d'affaires Bernard Tapie a été condamné mercredi par le Tribunal correctionnel de Paris à 10.000 FF (2500 francs suisses) d'amende pour outrage et à 15.000 FF pour diffamation envers des policiers. Le député des Bouches-du-Rhône avait insulté les fonctionnaires venus le chercher à son domicile, le matin du 29 juin 1994.

Sacrilège à Venise
Des gondoles à moteur

Les passagers des célèbres gondoles de Venise risquent d'être bientôt bercés par un autre chant que celui des gondoliers: la pétarade des moteurs. Arguant qu'il devient de plus en plus difficile de ramer dans les eaux agitées des canaux, les gondoliers projettent d'installer des moteurs sur quatre «barquettes», les plus grandes gondoles. Si l'expérience est concluante, les autres embarcations en seront également dotées.

Un embarcadère chavire à Bangkok
Une vingtaine de morts

Bangkok

Les proches d'un enfant disparu en pleurs (Keystone)

Au moins 20 personnes ont péri mercredi à Bangkok lors du chavirement d'un embarcadère flottant sur la rivière Chao Phraya, ont rapporté la police et les médecins thaïlandais. L'accident a aussi fait plus de 50 blessés, dont six dans un état très grave.

Il s'est produit dans la matinée à l'heure de pointe, alors qu'une centaine de personnes - beaucoup d'employés de bureaux et des écoliers - étaient sur la jetée. Il pourrait y avoir en outre un certain nombre de disparus, toujours bloqués sous la structure de la jetée. (ats)

Etats-Unis
Gigantesque erreur

La plus grande saisie de munitions de l'histoire des Etats-Unis est finalement devenue un sujet d'embaras pour les autorités fédérales qui doivent maintenant restituer quelque 75 millions de cartouches à leurs propriétaires, aux frais du contribuable.

La saisie a eu lieu le 3 mai dernier dans un entrepôt de la société Eagle Exim, à Santa Clara, peu de temps après l'attentat contre un bâtiment fédéral d'Oklahoma City. Les autorités avaient laissé entendre que les

munitions étaient destinées à des groupes de miliciens. Le Service des douanes américain accusait Eagle Exim d'avoir importé en contrebande les munitions. Mais, après le coup de filet, les agents fédéraux n'ont trouvé aucune preuve de leurs accusations.

Le gouvernement est parvenu ce week-end à un accord avec Eagle Exim qui prévoit que les munitions seront restituées aux frais du contribuable si la société renonce de son côté à engager des poursuites. (ap)

Vol de lunettes dans la région zurichoise
Ecoulées à l'étranger

Plusieurs centaines de montures de lunettes et des appareils optiques ont été volés dans un magasin spécialisé de Wiesendangen (ZH), dans la nuit de mardi à mercredi. Le butin s'élève à environ 100.000 francs. C'est la septième fois en un peu plus d'un an qu'un magasin de lunettes est dévalisé dans le canton de Zurich.

Les cambrioleurs se sont introduits par effraction dans le magasin, situé au rez-de-chaussée d'un immeuble commercial et d'habitation. Ils ont emporté des montures de lunettes pour la

vue, des lunettes de soleil de marque et deux appareils servant à mesurer l'acuité visuelle, a annoncé la police cantonale.

C'est le septième cambriolage du genre survenu dans la région zurichoise en un peu plus d'une année. Le butin total dépasse le million de francs. Le 24 mars dernier, pas moins de 3000 paires de lunettes d'une valeur d'un demi-million de francs étaient dérobées chez un oculiste de Kloten. Les voleurs jettent généralement leur dévolu sur des articles de marque et du matériel optique sophistiqué. (ats)

Ukraine
Premier cas mortel de choléra

Le choléra a fait un mort en Ukraine et 56 personnes sont malades, a annoncé mercredi le département épidémiologique du Ministère de la santé. Le virus est pour le moment circonscrit à la ville de Nikolaev, dans le sud du pays. Aucun autre cas n'a été détecté dans les autres villes, selon le ministère.

Les premiers cas ont été découverts le 5 juin et vingt malades étaient comptabilisés le 9 juin dernier. Ils sont maintenant 56. Les cas pourraient augmenter, selon le ministère qui estime que 397 personnes ont été en contact avec les sources d'infection.

BAINNADE INTERDITE

L'été dernier, 900 cas de choléra avaient été enregistrés en Ukraine et 21 personnes étaient décédées, surtout dans les régions de Crimée et de Nikolaev, au sud de l'Ukraine, rappelle le Ministère ukrainien de la santé. La baignade et la pêche par les particuliers dans une rivière proche sont responsables de la dissémination du virus, selon le ministère. Les autorités ont interdit la baignade et la vente de poisson pêché sans autorisation dans la région. (ats)



présente
LE TRIO TESSINOIS

VIBIANO, Bianco del Mendrisiotto Issu d'un assemblage où nous retrouvons le chasselas, le sémillon et le sauvignon, le VIBIANO est d'une rare élégance à l'apéritif.

ROSALTO, rosé della riviera et Val di Blenio

Ce rosé de merlot est cultivé sur des terrains en terrasses. Il bénéficie d'un microclimat influencé par la proximité de l'arc alpin. Il en résulte un rosé brillant et particulièrement fruité.

STARIO, Merlot del Ticino

Originaire du Val Blenio, ce merlot est un vin rouge élégant et modérément tannique aux parfums francs et virils.



132-772088

DIVERS



La droite veut reprendre d'une main ce qu'elle donne de l'autre lors de la 10e révision de l'AVS. Coût des améliorations: 708 millions. Economies en augmentant l'âge de la retraite des femmes: 800 millions

NON à la 10e révision de l'AVS
OUI à l'initiative
AVIVO neuchâteloise

157-716326

L'annonce,
reflet vivant du marché

AUTOS - MOTOS - VELOS



Auto-Centre Emil Frey SA
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 66 77

132-772118

OFFRES D'EMPLOI

OUVRIÈRES

pour le montage de boîtes de montres haut de gamme.

Appeler

ADIA
039/23 63 83
31, av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

OUVRIÈRES
POLYVALENTES

pour divers petits travaux mécaniques.

Appeler

ADIA
039/23 63 83
31, av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

Société cherche pour
CAFÉ

(région La Chaux-de-Fonds) à ouvrir prochainement

PERSONNE
AVEC PATENTE

Veuillez envoyer vos dossiers sous chiffre F 132-772606 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Police-secours:
117

DIVERS

POUR DES JEUX OLYMPIQUES EN SUISSE EN 2002 SOUTENEZ SION EN APPELANT

LE 157 2002*
*Vous pourrez aussi participer à un concours. Fr. 1.19 / min.

PUBLICITAS

L'Impartial

FINANCE

Veillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ No _____

NPA/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08 00 - 12 15/13 45 - 18 00 heures) ou téléphoner au

039-23 16 12

BANQUE Xprocrédit

Pour un crédit de fr. 5000 - p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de fr. 390 40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD) - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications fournies pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

Reprise des essais nucléaires français dans le Pacifique Sud

Tollé à travers le monde

La décision française de reprendre les essais nucléaires dans le Pacifique-Sud a été vivement critiquée dans le monde. La Nouvelle-Zélande stoppe sa coopération militaire avec Paris, l'Australie la gèle. Washington est déçu, Moscou estime que cette reprise menace les derniers accords de désarmement.

Quatre semaines après son entrée en fonction, le président Jacques Chirac a donné la primauté à ce qu'il considère comme «l'intérêt supérieur de la nation». Il a annoncé mardi soir la reprise à partir de septembre des essais nucléaires dans l'atoll de Mururoa (Pacifique-Sud), suspendus depuis avril 1992.

M. Chirac a précisé que cette dernière série de huit essais sera terminée au plus tard fin mai 1996. Elle est destinée à valider

les systèmes d'armes thermonucléaires de l'arsenal français. Les essais nucléaires français sont souterrains depuis 1975.

«PIÈTRES EXCUSES»

Le ministre néo-zélandais des Affaires étrangères Don McKinnon a déclaré avoir mis à la porte de son bureau l'ambassadeur de France à Wellington venu lui présenter «ses piétres excuses». La Nouvelle-Zélande a décidé de rompre les relations dans le domaine militaire avec la France. De son côté, l'Australie a décidé de «geler la coopération» militaire avec Paris.

Parmi les cinq puissances atomiques déclarées (France, Etats-Unis, Russie, Chine et Grande-Bretagne), les Etats-Unis «regrettent» la décision de la France. Ils ont déclaré avoir «pris note» de l'engagement du président français de mettre fin aux essais d'ici mai 1996. La Grande-Bretagne a indiqué ne voir «aucune raison pour la-

quelle un programme limité d'essais affecterait les négociations sur un traité d'interdiction totale des essais nucléaires». Pour Moscou, la reprise des essais porterait au contraire «un coup sévère aux accords de désarmement conclus ces derniers temps». La Russie respecte le moratoire depuis quatre ans.

De son côté, la Suisse regrette que le gouvernement français ne continue plus à se tenir au moratoire des essais nucléaires, a déclaré Franz Egle, porte-parole du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE). Cette position a été communiquée à l'ambassadeur de France.

La Chine a rapporté la décision française sans commentaire dans une courte dépêche de

l'agence Chine Nouvelle. Pékin était jusqu'à présent la seule puissance atomique à ne pas respecter le moratoire sur les essais nucléaires décrété en 1992. Pour Tokyo, la décision de Paris «a trahi la confiance des nations nucléaires dans la France».

Dans le Pacifique, la protestation est générale. Le Forum du Pacifique-Sud qui, outre l'Australie et la Nouvelle-Zélande, regroupe notamment les îles Fidji et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, a qualifié la décision française de «mépris flagrant pour l'opinion mondiale» et d'«acte de provocation». Fidji a menacé de boycotter les prochains Jeux du Pacifique-Sud prévus en août à Papeete (Polynésie française) si la France maintenait sa décision.

L'association écologiste Greenpeace a parlé de «mardi noir», qui a vu l'espoir d'un désarmement mondial réduit à néant». Greenpeace a précisé que le Rainbow Warrior II qui a quitté Auckland mardi poursuivra sa route vers l'atoll de Mururoa et «fera tout pour arrêter les essais».

En France même, les membres de la majorité ont salué une «décision courageuse et nécessaire» à la «fiabilité des armes françaises à l'horizon 2010». Les socialistes ont au contraire dénoncé «le camouflet infligé» aux signataires du Traité de non-prolifération nucléaire, prolongé de manière indéfinie en mai et signé par 180 des 185 pays membres de l'ONU. (ats, afp, reuter)

BRÈVE

Pékin La Cité interdite en patins

Les visiteurs de la Cité Interdite, l'ancien palais impérial de Pékin, sont désormais priés de porter des patins afin de réduire l'usure du bâtiment six fois séculaire. D'après l'agence Chine nouvelle, le palais reçoit plus de 20.000 visiteurs chaque jour et les briques des endroits les plus fréquentés doivent être remplacées tous les trois ans. Pour limiter les dégâts, les touristes devront acheter pour la somme de deux yuans (environ 40 centimes) des patins à semelle en caoutchouc qu'ils porteront pour entrer dans les salles du trésor, de la garde et de l'horloge.

Comment se réalise un essai nucléaire?

A Mururoa et Fangataufa, les essais nucléaires sont réalisés en puits souterrains situés pour la plupart sous le lagon de l'atoll. Pour chaque essai, un puits d'environ 1,5 mètre de diamètre est foré: sa profondeur dépend de l'énergie prévue pour l'engin qui fera l'objet de l'essai. Elle peut atteindre mille mètres. La bombe expérimentale, les capteurs scientifiques et les instruments de mesures sont placés dans un conteneur, un cylindre de 20 mètres de long sur 1,5 mètre de diamètre qui sera descendu au fond du puits.

L'explosion et les mesures scientifiques se font en quelques millièmes de secondes. L'onde de choc provoque un bouillonnement d'écume sur le lagon. Au fond du puits, la roche s'effondre sur elle-même, formant un sarcophage naturel pour les matières nucléaires. Une barge de forage récupère quelques kilos de lave, qui seront analysés. (ap)



Auckland, Nouvelle-Zélande

Le «Rainbow Warrior» en route pour Mururoa est salué par des sympathisants de Greenpeace. (Keystone)

<p>Action jusqu'au samedi 17.6</p> <p>Filet de plie frais</p> <p>carrelet kg 21.- 17.-</p>	<p>Fleurs</p> <p>Saintpaulia</p> <p>le pot 4.-</p> <p>au lieu de 4.80</p>	<p>Fruits jusqu'au samedi 17.6</p> <p>Fraises du pays</p> <p>le panier de 500 g 3.10</p>
--	--	---

L'ACTUALITÉ FRAÎCHEUR



Action
jusqu'au samedi 17.6

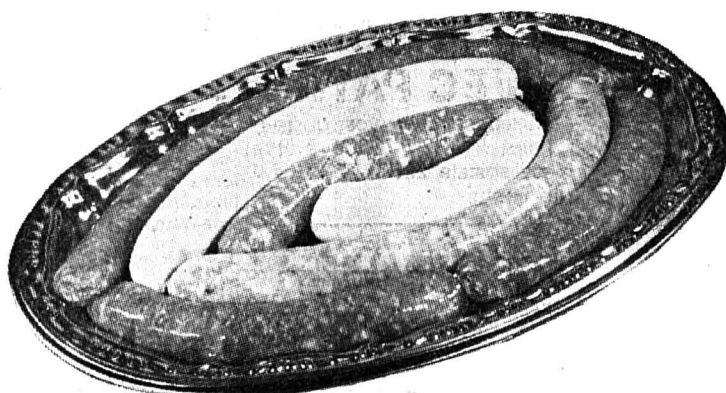
Lard séché à manger cru

barquette de 50 à 120 g environ ~~4.10~~ **3.40**

Action
jusqu'au samedi 17.6

Plat pour le grill "Grillmi"

saucisses à rôtir environ 500 g ~~17.-~~ **14.-**



Action
jusqu'au samedi 17.6

Rôti de porc, épaule

frais, 1^{er} choix ~~14.50~~ **10.50**

MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG

Football - Qualifié en Coupe de l'UEFA, NE Xamax respire mieux

Un gros bol d'air

Servette:
Challandes reste - Servette, qui a assuré son maintien en LNA, a prolongé d'une année, jusqu'au 30 juin 1996, le contrat de son entraîneur Bernard Challandes (43 ans). Le ressortissant de La Chaux-du-Milieu était arrivé fin mars en provenance de Young Boys, pour remplacer le Serbe Ilija Petkovic. (si)

Coupe UEFA-Intertoto

Groupes désignés

Bâle, Aarau et Lucerne représenteront la Suisse dans la Coupe UEFA-Intertoto qui débutera le week-end des 24 et 25 juin.

Les clubs helvétiques sont engagés dans les groupes suivants:

Groupe 1: Karlsruhe, Sheffield Wednesday, Silkeborg IF ou Aarhus GF, KS Gornik Zabrze, Bâle.

Groupe 2: Cologne ou Eintracht Frankfurt, Tottenham Hotspur, Lucerne, Ostera IF, FC Rudar Velenje (Slovénie).

Groupe 3: Germinal Ekeren (Bel), Uni Cluj-Napoca (Rou), Aarau, Tromsø IL (Nor), Havnar Boltfelg (Îles Féroé).

Le premier de chaque groupe est qualifié. (si)

BRÈVES

Football

Coupe d'Espagne: Valence en finale

Espagne. Demi-finale de la Coupe, match retour: Albacete - Valencia 1-2 (0-1). Aller: 1-1. En finale, le 24 juin, Valence affrontera le vainqueur de La Corogne - Gijon.

Autriche:

regroupement en tête

Championnat d'Autriche. Première division (35^e et avant-dernière journée): SV Salzburg - Vorwärts Teyr 2-0. Sturm Graz - Austria Vienne 6-0. Admira/Wacker - FC Linz 2-0. Rapid Vienne - FC Tirol 2-2. Linzer ASK - Mödling 4-1. Classement: 1. SV Salzburg 47. 2. Sturm Graz 45. 3. Rapid Vienne 44. 4. Austria Vienne 43. 5. FC Tirol 38. 6. Linzer ASK 37.

SPORT-TOTO

Tendances

- | | |
|---------------------------|-------|
| 1. Schaffhouse - Gossau | 5 3 2 |
| 2. Locarno - Bellinzona | 4 4 2 |
| 3. Granges - Chênois | 6 3 1 |
| 4. Wil - Tuggen | 8 1 1 |
| 5. Echallens - Delémont | 2 3 5 |
| 6. Carouge - Baden | 4 3 3 |
| 7. Dorm. - Hamb. | 7 2 1 |
| 8. Karlsruhe - Bochum | 7 2 1 |
| 9. Munich - W. Brème | 3 4 3 |
| 10. Kaisers. - Cologne | 5 3 2 |
| 11. Schalke 04 - Fribourg | 3 3 4 |
| 12. Stuttgart - Duisbourg | 5 3 2 |
| 13. Uerding. - Möncheng. | 3 2 5 |

Non, NE Xamax ne jouait pas sa vie mardi à Lausanne. Et il n'aurait pas dû mettre la clé sous le paillason en cas d'échec européen. Reste que la situation du club était plutôt tendue ces derniers temps et que cette qualification pour la Coupe de l'UEFA représente un gros bol d'air. Désormais, l'avenir de NE Xamax, qui était gris clair - voire gris foncé - il n'y a pas si longtemps, se teinte d'un rose annonciateur d'heureux lendemains. Et le président Gilbert Facchinetti respire enfin...

Par
Renaud TSCHOUMY

Hier, Gilbert Facchinetti était un homme heureux. «Nous sommes passés par tous les états d'âme, reconnaissait-il. On y croyait, on n'y croyait plus, on y croyait à nouveau, on doutait encore, bref: c'était terrible. Mais quelle délivrance après le match de Lausanne!»

Et d'ajouter: «Il faut avant tout remercier les joueurs, qui ont eu le mérite de ne jamais baisser les bras, alors même qu'ils auraient pu le faire dans leur situation.» Et l'ombre des salaires payés en retard de replanter... «Mais désormais, tout est arrangé, coupe le président xamaxien. Tous ont reçu leur salaire de mai avant-hier.»

«COMME EN 1981»

Après avoir dû se battre dans le tour de promotion-relégation LNA/LNB l'an passé, NE Xamax retrouve donc les délices de la Coupe d'Europe. «C'est fantastique de se replonger dans ce cirque (sic!), se réjouit Gilbert Facchinetti. Franchement, cela nous manquait. Et en considérant toutes les épreuves que nous avons dû affronter, c'est un peu comme si nous nous étions qualifiés pour la première fois. J'ai l'impression de vivre en

1981, à l'aube de notre première épopée. Et avec l'esprit qui nous a caractérisés ces derniers jours, on peut faire de grandes choses.»

Et puis, il y a l'aspect financier de cette qualification. «On ne peut pas encore en quantifier les retombées, nuance «Facchi». Elles seront bien évidemment dépendantes de notre parcours en Coupe de l'UEFA, mais aussi des nouveaux droits imposés par l'UEFA. Nous retrouverons la Coupe d'Europe trois ans après l'avoir quittée (réd: c'était en septembre 1992, contre FREM Copenhague). Or, les choses ont changé depuis. On sait ce que rapporte une participation à la Ligue des champions, mais on ne connaît pas les rentrées fixes qu'occasionne la participation aux deux autres Coupes d'Europe.»

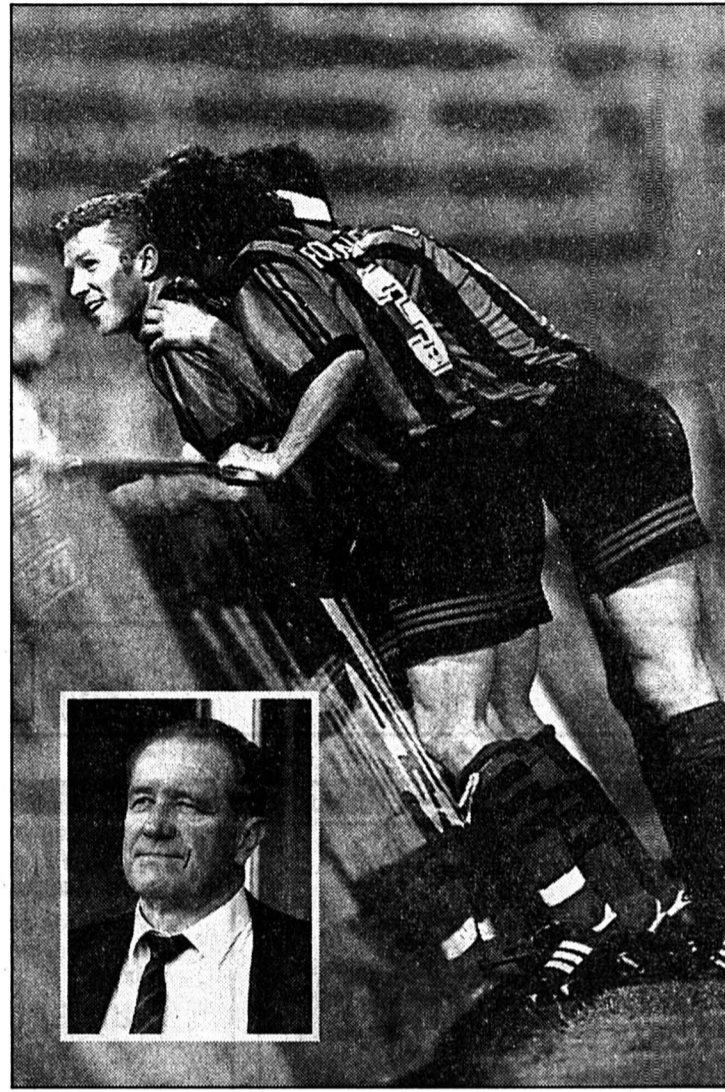
DETTE RAMENÉE

NE Xamax voit donc le ciel s'éclaircir. «De 2,2 millions de francs, notre dette a été ramenée à 1,5 million, ajoute le boss xamaxien. Et selon notre plan de redressement, elle sera encore diminuée d'un demi-million d'ici à la fin de l'exercice 1995. Nous respectons donc scrupuleusement la marche à suivre que nous nous étions imposée. Mais il va de soi que nous ne pourrions pas faire de folies, évidemment.»

Les transferts de Guerrino Gottardi à la Lazio (un million de francs) et de Stéphane Henchoz à Hambourg (un million trois cents mille) permettent pourtant à NE Xamax de réaliser une excellente affaire financière. «C'est vrai, mais nous ne touchons rien avant septembre.» La somme de transfert de Henchoz devrait même être réglée en trois versements.

QUEL VISAGE?

Reste maintenant à savoir quel visage aura le NE Xamax européen de la saison prochaine. «Nous sommes en discussion, explique le président. En fait, notre travail commence maintenant. Ce qui est sûr, c'est que



Les héros de La Pontaise

André Wiederkehr, Guerrino Gottardi (3) et Petar Aleksandrov après le troisième but xamaxien. Gilbert Facchinetti (en médaillon) respire...

(Lafargue) nous avons besoin d'un centre-avant, puisque Aleksandrov nous quitte (réd: lire encadré). Et ce futur attaquant pourrait être africain.» Voire en provenance du SV Hambourg...

Il faudra aussi songer à remplacer des garçons comme Henchoz, Gottardi, Piffaretti, voire Wiederkehr, tous sur le départ. «Il est encore trop tôt pour citer des noms, mais nous sommes en piste» lance le président qui annonce néanmoins l'arrivée de Ivan Dal Santo, joueur de milieu de terrain de 23 ans qui portait jusqu'ici les couleurs de Winterthur. «Il était convoité par deux clubs italiens» ajoute Gilbert Facchinetti. Qui devrait bientôt annoncer l'engagement d'un latéral gauche, qui ne sera pas Fernandez, puisque ce dernier a choisi Servette. Quant à Limpard, l'international suédois d'Arsenal, il s'est blessé alors qu'il était sur le point de signer à La Maladière.

Si Gilbert Gress sera fidèle à NE Xamax, Don Givens pourrait émigrer sous d'autres cieux. «Ou il sera entraîneur des espoirs, ou il ira ailleurs.» Quant à

l'ancien milieu de terrain Lucien Favre, il pourrait quitter son poste à Echallens pour devenir responsable de la formation xamaxienne, en lieu et place de son ancien coéquipier Robert Lüthi.

«Nous sommes en contacts avancés» confirme Facchinetti. Musique d'avenir que tout cela? Peut-être. Mais musique d'avenir proche, puisque la reprise de l'entraînement est fixée au vendredi 23 juin. C'est que le championnat commence déjà le mercredi 19 juillet. Bonnes - et courtes - vacances!

R.T.

Jubilé

NE Xamax aura 25 ans demain. C'est en effet le 16 juin 1970 que la fusion entre NE Sports et le FC Xamax a été signée. Le club offrira donc l'apéritif à tous ses membres et à tous ses supporters, demain en fin d'après-midi (de 17 h à 19 h) à la tribune sud de la Maladière. Santé, jubilaire!

R.T.

Echange entériné

Petar Aleksandrov jouera bien à Lucerne... et Martin Rueda portera bien le maillot xamaxien la saison prochaine. L'échange entre les deux joueurs a été entériné hier par les dirigeants des clubs concernés. Précision: aucun des deux clubs ne devra déboursier le moindre centime supplémentaire.

Né le 9 janvier 1963, Martin Rueda a signé pour trois saisons. Il jouait à Lucerne depuis 1991 et avait précédemment évolué à Grasshopper (83-86) et Wettingen (86-91). Il a été sélectionné à cinq reprises en équipe nationale, à chaque fois par Roy Hodgson.

C'est donc à Rueda qu'il appartiendra de diriger la défense xamaxienne, en lieu et place de Stéphane Henchoz.

R.T.

Tour final: hausse sensible du nombre de spectateurs

Bâle soit loué!

Bâle soit loué! Par la grâce de la seule présence des Rhénans dans le tour final de LNA (56 matches en tout), le nombre de spectateurs y a enregistré une hausse sensible. Ce sont en effet 403.450 personnes qui ont pris le chemin des stades, contre 316.500 la saison dernière, soit 86.950 de plus. La moyenne par rencontre passe ainsi de 5651 à 7204 spectateurs.

Dans le tour de qualification déjà, Bâle avait présenté les meilleures affluences (169.500 spectateurs). Durant le tour final, 96.300 fans se sont rendus à St-Jacques, soit 13.757 par match. Le club rhénan a ainsi encaissé 3,4 millions lors de la

première phase du championnat et 2 millions pour le tour final.

Les supporters bâlois n'hésitant pas à se déplacer, les autres clubs ont également profité de

sa présence pour augmenter leurs affluences. Le club de Didi Andrey a en outre battu le record de spectateurs pour un match du tour final, avec les

28.000 billets vendus pour la rencontre Bâle - Grasshopper du 1^{er} avril.

NE Xamax (qui avait disputé le tour de promotion-relégation LNA/LNB l'an passé), Lucerne et Grasshopper présentent également des chiffres en hausse. Avec 60.400 personnes accourues à La Maladière (8628 par rencontre), NE Xamax prend la deuxième place dans ce classement. Lucerne a accueilli 13.850 spectateurs supplémentaires, Grasshopper 8300 de plus (6371 par match sur l'ensemble de la saison).

Les reculs les plus nets sont enregistrés en Suisse romande, à Sion (-9200) et Lausanne (-4500)...

EN CHIFFRES

Club	Tour final 95	Tour final 94	Moyenne	Différence
Bâle	96.300	-	13.757	-
Ne Xamax	60.400	-	8628	-
Lucerne	60.000	46.150	8571	+13.850
Sion	54.300	63.500	7757	-9200
Grasshopper	44.600	36.300	6371	+8300
Aarau	39.800	39.100	5685	+700
Lugano	26.700	20.000	3814	+6700
Lausanne	21.350	26.800	3050	-5450
Total:	403.450	316.500	7204	+ 86.950

NE XAMAX EN COUPE D'EUROPE

COUPE DES CHAMPIONS

1987-1988

Premier tour: élimine Kuusysi Lahti (Fin) 5-0 (h) et 1-2 (a). Buts: Van der Gijp (3), Sutter (2), Hermann.

Deuxième tour: éliminé par Bayern Munich (All) 2-1 (h) et 0-2 (a). Buts: Lüthi, Sutter.

1988-1989

Premier tour: élimine Larissa (Gr) 2-1 (h) et 1-2 (a), tab. Buts: Hermann, Lüthi, Lei-Ravello.

Deuxième tour: éliminé par Galatasaray Istanbul (Tur) 3-0 (h) et 0-5). Buts: Lüthi (2), Decastel.

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE

1990-1991

Premier tour: éliminé par Estrela Amadora (Por) 1-1 (h) et 1-1 (a), tab. Buts: Sutter (2).

COUPE DE L'UEFA

1981-1982

Premier tour: élimine Sparta Prague (Tch) 4-0 (h) et 2-3 (a). Buts: Lüthi (2), Pellegrini (2), Trincherio (2).

Deuxième tour: élimine Malmö (Su) 1-0 (h) et 1-0 (a). Buts: Pellegrini (2).

Huitièmes de finale: élimine Sporting Lisbonne (Por) 1-0 (h) et 0-0 (a). But: Andrey.

Quarts de finale: éliminé par Hambourg (All) 0-0 (h) et 2-3 (a). Buts: Givens, Lüthi.

1984-1985

Premier tour: éliminé par Olympiakos Pirée (Gr) 2-2 (h) et 0-1 (a). Buts: Lüthi, Zaugg.

1985-1986

Premier tour: élimine Sportul Studentesc Bucarest (Rou) 3-0 (h) et 4-4 (a). Buts: Stielike (2), Ryf (2), Givens, Lüthi, Jacobacci.

Deuxième tour: élimine Lokomotiv Sofia (Bul) 0-0 (h) et 1-1 (a). But: Perret.

Huitièmes de finale: élimine Dundee United (Eco) 3-1 a.p. (h) et 1-2 (a). Buts: Nielsen (2), Stielike, Hermann.

Quarts de finale: éliminé par Real Madrid (Esp) 2-0 (h) et 0-3 (a). Buts: Stielike, Jacobacci.

1986-1987

Premier tour: élimine Lyngby Copenhagen (Da) 2-0 (h) et 3-1 (a). Buts: Jacobacci (2), Lüthi (2), Stielike.

Deuxième tour: éliminé par Groningue (Ho) 1-1 (h) et 0-0 (a). But: Sutter.

1991-1992

Premier tour: élimine Floriana La Valette (Malte) 2-0 (h) et 0-0 (a). Buts: Mottiez, I. Hassan.

Deuxième tour: élimine Celtic Glasgow (Eco) 5-1 (h) et 0-1 (a). Buts: H. Hassan (4), Bonvin.

Huitièmes de finale: éliminé par Real Madrid (Esp) 1-0 (h) et 0-4 (a). But: I. Hassan.

1992-1993

Premier tour: éliminé par FREM Copenhagen (Da) 2-2 (h) et 1-4 (a). Buts: Manfreda (2), Sutter.

BILAN

Coupe des champions: deux participations, huit matches, quatre victoires, zéro nul, quatre défaites, goal-average 14-13.

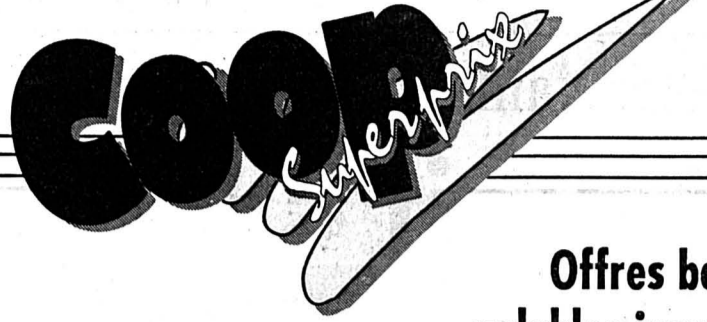
Coupe des vainqueurs de Coupe: une participation, deux matches, zéro victoire, deux nuls, zéro défaite, goal-average 2-2.

Coupe de l'UEFA: six participations, trente matches, douze victoires, dix nuls, huit défaites, goal-average 44-34.

Total: neuf participations, quarante matches, seize victoires, douze nuls, douze défaites, goal-average 60-49.

Buts: Lüthi (11), Sutter (7), Stielike (5), Pellegrini (4), H. Hassan (4), Jacobacci (4), Van der Gijp (3), Hermann (3), Nielsen (2), Givens (2), Trincherio (2), I. Hassan (2), Manfreda (2), Ryf (2), Perret (1), Zaugg (1), Decastel (1), Andrey (1), Lei-Ravello (1), Mottiez (1), Bonvin (1).

(h) = à domicile, (a) = à l'extérieur, tab = aux tirs au but.



Offres boucherie
valables jusqu'au samedi



Viande hâchée

100 g ~~1.50~~ **1.05**

Brochettes de poulet

100 g ~~2.55~~ **1.95**

Rôti et tranches de porc (cou)

100 g ~~1.90~~ **1.50**

132-772411/4x4

Coop Neuchâtel - Jura
Jura bernois

OFFRES D'EMPLOI

Vous, OK, et personne d'autre

Sollicités par nos clients de la branche horlogère, nous recherchons

constructeur «boîtes et bracelets»
(dessins, construction, suivi des projets, modifications, appui technique).

constructeur de mouvements
(développement, amélioration, modification de calibres «haut de gamme»).

Ces postes fixes demandent une formation en tant que dessinateur ou technicien, une expérience de quelques années et des connaissances en DAO.

Intéressé, dans ce cas prenez contact avec M. Gonin qui vous renseignera volontiers.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Entreprise de la ville

offre place à temps partiel
(3-4 jours par mois) pour un(e)

comptable diplômé(e)

Situation stable pour personne capable de collaborer avec notre fiduciaire.

Prière de faire offre manuscrite avec curriculum vitae à case postale 389, 2301 La Chaux-de-Fonds.

132-772591

OFFRES D'EMPLOI



VILLE DE NEUCHÂTEL

La direction de l'Urbanisme met au concours un poste d'

architecte ou urbaniste ETS/EPF
ou formation jugée équivalente

dont la mission consiste à traiter de manière autonome, mais au sein d'un service d'une vingtaine de personnes, des projets de construction ou de transformation de bâtiments, d'aménagement urbain et d'urbanisme.

Ce jeune collaborateur, dont la qualité de la formation et l'enthousiasme sont plus importants que l'expérience, sera sous la responsabilité de l'architecte-urbaniste communal.

Sa souplesse d'esprit lui permettra d'exercer une activité créative au sein d'une équipe dynamique.

Cette personne devra maîtriser les logiciels usuels (Excel et CAO).

La connaissance du logiciel d'aménagement du territoire Hyperbird serait un avantage.

Ce poste à 100% pourrait être scindé en deux postes à 50%.

Des demandes de renseignements supplémentaires pourront être obtenues auprès de l'architecte-urbaniste communal, ☎ 038/20 76 60.

Vos offres (lettre manuscrite, curriculum vitae, photo, copies de diplômes et certificats) retiendront notre attention, à l'adresse suivante:

Administration communale
Office du personnel
Hôtel communal, 2001 Neuchâtel

Les places mises au concours dans l'administration communale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

28-22422

Vous, OK, et personne d'autre

Mandatés par d'importantes entreprises de la région, nous recherchons pour des postes fixes

un(e) (assistant(e) réviseur adjoint(e) au directeur administratif

Ce poste «directionnel» offre une réelle possibilité d'évolution pour une personne ambitieuse, expérimentée en comptabilité générale «bouclements compris», l'établissement de budgets et de la trésorerie, en fiscalité et en révision de comptes.

Ce poste demande de l'aisance dans les contacts clients et des connaissances parlées d'allemand et/ou d'anglais.

un(e) chef comptable fr-angl
financière & analytique

Tenue complète de la comptabilité générale Suisse et Américaine «bouclement compris», suivi des débiteurs - créanciers, établissement des coûts standards et statistiques.

Ce poste demande de réelles capacités de gestionnaire et la maîtrise de l'anglais.

une aide-comptable fr-(angl)
(assistante au chef comptable)

Gestion complète de la comptabilité débiteurs-cranciers, passation des écritures, bilans et gestion de la trésorerie.

Ce poste demande de bonnes notions d'anglais et de pouvoir travailler de manière autonome.

Ne manquez pas de contacter M. Gonin, qui vous renseignera volontiers sur ces places. Discrétion absolue.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir un

dessinateur ou électricien

Profil souhaité:

- bonnes connaissances en électricité;
- personne faisant preuve d'initiative;
- apte à avoir des contacts avec la clientèle.

Faire offre à:
CARUAG S.A., Collège 85
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 34 76

132-772450



Dans le but de renforcer notre équipe formée de 17 collaborateurs et collaboratrices et par là même de permettre une meilleure accessibilité pour notre clientèle, nous recherchons

UNE TÉLÉPHONISTE

Horaire du lundi au vendredi: 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Profil souhaité:

- voix claire, chaleureuse, au timbre agréable;
- langage riche et compréhensible;
- caractère agréable, de bonne humeur, disponible, patient;
- comportement vif, énergique, poli;
- personne sachant entreprendre de petits travaux de bureaux entre les appels.

Faire offre par écrit avec curriculum vitae.

132-772434

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

MEMBRE UNPI



VILLE DE NEUCHÂTEL

La direction de l'Urbanisme met au concours, en prévision du prochain départ à la retraite du titulaire, un poste de

chef(fe) des constructions

dont la mission consiste à établir des projets de transformation, des plans d'exécution, des soumissions, d'assurer la direction des travaux et les décomptes finaux.

Sous la responsabilité de l'architecte-urbaniste communal, la personne recherchée doit avoir une formation d'architecte diplômé ETS ou EPF et une solide expérience (5 ans minimum) dans l'ensemble des prestations d'un architecte constructeur.

Cette personne dirigera une petite équipe dynamique de techniciens et dessinateurs en bâtiment.

Elle aura à sa disposition un système informatique pour l'établissement des soumissions et des plans.

Agée d'environ 30 à 40 ans, elle aura des contacts directs avec les autorités politiques et les chefs de service de la Ville.

Des demandes de renseignement supplémentaires pourront être obtenues auprès de l'architecte-urbaniste communal, ☎ 038/20 76 60.

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, dans une ville dynamique, vos offres (lettre manuscrite, curriculum vitae, photo, copies de diplômes et certificats) retiendront notre attention, à l'adresse suivante:

Administration communale
Office du personnel
Hôtel communal, 2001 Neuchâtel

Les places mises au concours dans l'administration communale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

28-22424

ADIA
039/23 63 83
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Pour un emploi fixe, nous recherchons un
AIDE-MÉCANICIEN
pour le réglage de petites machines de production.
P. Blaser attend votre appel.

PICCADILLY
salon de jeux
cherche
BARMAID
Se présenter dès 14 heures demander M. Valente ou téléphoner au 039/23 68 85
Avenue Léopold-Robert 84
La Chaux-de-Fonds
132-772605

Vous, OK, et personne d'autre

Agence de nettoyage chimique, recherche au plus vite sa future

gérante de magasin de nettoyage à sec

Nous désirons rencontrer une personne dynamique, désireuse de prendre sous sa responsabilité l'organisation et l'exploitation du «pressing», de distribuer et d'appuyer aux travaux de repassage, et de lavage des vêtements.

Formation assurée.

Ne manquez pas cette opportunité et prenez contact avec M. Gonin.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Solution du mot mystère
ESCARPIN

VTT - Trans-Neuchâteloise: Johan Dockx nouveau maillot jaune

En position de force



Johan Dockx
Le Chaux-de-Fonnier s'améliore de course en course. (Impar-Galley)

Même s'il en rêvait, il n'y pensait certainement pas au début de la Trans-Neuchâteloise. Pourtant, le jeune Chaux-de-Fonnier Johan Dockx (19 ans) est devenu hier le nouveau maillot jaune de l'épreuve 1995, Beat Howald ayant complètement explosé. Deuxième de l'étape derrière — évidemment... — Luigi Furlan, Dockx est donc en position de force. Au même titre qu'Arlette Schneider, qui a repris son bien à Bénédicte Bächli-Martin. Mais la Sagnarde Catherine Schulthess n'est pas loin...



Un maillot jaune — en l'occurrence Beat Howald — qui a explosé à la première accélération, celle de Furlan donc. «Je n'étais pas dans un bon jour, c'est tout. Et dorénavant, je fais une croix sur la victoire finale. Je participerai ce week-end au Tour du Jura sur route, et il va de soi que je ne pourrai pas être en condition suffisante pour aller chercher Dockx mercredi prochain.» Dockx est donc désormais en position de force. «Le fait que j'aie ce maillot ne changera strictement à ma manière de courir, nuance le Chaux-de-Fonnier. Au contraire, je serai d'autant plus motivé aux départs des deux dernières étapes (réd: à Fleurier mercredi prochain et à La Chaux-de-Fonds dans deux semaines). Et comme j'ai toujours fait ma course comme bon il me semblait.»

ARLETTE FAIT FORT
Autre coureur à avoir réalisé une bonne opération: Thierri Schulthess. Quatrième de l'étape, le Sagnard se retrouve désormais quatrième du général. «Sur un parcours aussi boueux et difficile, la sélection s'est opérée naturellement, précisait-il. Prenez Furlan: après un kilomètre, on ne le voyait plus! Mais j'aime les courses qui dépassent la demi-heure, et j'ai toujours été à l'aise par temps frais, humide, et dans la boue.»

Et d'ajouter: «J'ai hésité à attendre mon épouse Catherine pour l'aider à prendre ce maillot jaune.» Mais Catherine Schulthess ne s'est pas emparée du maillot hier. Deuxième du général à vingt secondes de Bénédicte Bächli-Martin, elle a bien précédé cette dernière de quarante-cinq secondes. Mais Arlette Schneider a décidément fait très fort, qui a franchi la ligne 2'44" avant la Sagnarde. Et comme Arlette n'avait que 2'29" de retard sur Catherine...

«C'est dommage, parce que je me disais que ce maillot jaune était à ma portée, regrette Catherine Schulthess. Mais je n'aime pas les descentes.» Ce qui s'est traduit dans les actes: aux Bas-des-Loges, soit avant la plongée sur Fontainemelon, il n'y avait que cinquante secondes d'écart entre Arlette et Catherine. Faites les comptes...

Arlette Schneider, elle, avouait qu'elle ne s'attendait pas à reprendre son maillot jaune aussi rapidement: «L'écart me semblait trop important, précisait-elle. Mais je me suis dit que si je ne raccourcissais pas la distance lors de cette étape, je ne le ferais jamais. J'ai donc tout donné.» Et cela a suffi.

On ne saurait conclure sans mettre en exergue les excellents temps du leader juniors Christophe Auberson (troisième scratch) ni ceux des vétérans Jean-François Junod (huitième scratch) et Michel Vallat (neuvième scratch). Mais les leaders juniors et vétérans font tellement le ménage dans leur catégorie respective que leur Trans-Neuchâteloise s'apparente à la chronique d'une victoire annoncée...

CLASSEMENTS

TROISIÈME ETAPE, Fontainemelon - Fontainemelon (15 km)
Messieurs: 1. Furlan (Perly) 47'21". 2. Dockx (La Chaux-de-Fonds) à 1'04". 3. T. Schulthess (La Sagne) à 1'32". 4. Pascal Schneider (Le Pâquier) à 1'57". 5. Howald (Court) à 2'33". 6. Ducommun (Marin) à 2'34". 7. Mazzacane (La Corbaz) à 3'30". 8. Deladoey (Epalinges) à 3'40". 9. Ivanov (Vufflens-la-Ville) à 3'58". 10. Claude Auberson (La Neuveville) à 4'06". **Puis:** 16. Pelot (La Chaux-de-Fonds) à 6'05".

Vétérans: 1. J.-F. Junod (Boudry) 49'58". 2. M. Vallat (La Chaux-de-Fonds) à 20". 3. Engel (Saint-Blaise) à 2'15". 4. Flück (Travers) à 3'09". 5. Perret (Diesse) à 3'27". **Juniors:** 1. Christophe Auberson (La Neuveville) 48'45". 2. Vermont (Les Ponts-de-Martel) à 2'33". 3. Sigrist (La Chaux-de-Fonds) à 6'31". 4. F. Junod (La Chaux-de-Fonds) à 7'20". 5. Mesot (Cernier) à 7'21".

Dames: 1. A. Schneider (Sauges) 59'55". 2. C. Schulthess (La Sagne) à 2'44". 3. Bächli-Martin (Täuffelen) à 3'29". 4. Barben (La Chaux-de-Fonds) à 5'35". 5. Jakob (Cormondèche) à 7'29".

GÉNÉRAL
Messieurs: 1. Dockx (La Chaux-de-Fonds) 2 h 05'18". 2. Howald (Court) à 1'10". 3. Ducommun (Marin) à 1'54". 4. T. Schulthess (La Sagne) à 2'50". 5. Pascal Schneider (Le Pâquier) à 3'07". 6. Mazzacane (La Corbaz) à 5'22". 7. Ivanov (Vufflens-la-Ville) à 5'54". 8. Christe (Bassecour) à 6'24". 9. Deladoey (Epalinges) à 7'05". 10. Neuschwander (Court) à 9'20".

Vétérans: 1. Junod (Boudry) 2 h 08'40". 2. M. Vallat (La Chaux-de-Fonds) à 2'39". 3. Engel (Saint-Blaise) à 3'58". 4. Perret (Diesse) à 9'01". 5. Schertenleib (Chammont) à 9'54".

Juniors: 1. Christophe Auberson (La Neuveville) 2 h 07'02". 2. Mesot (Cernier) à 12'36". 3. Sigrist (La Chaux-de-Fonds) m.t. 4. Jannin (La Neuveville) à 17'30". 5. Villars (Neuchâtel) à 18'14".

Dames: 1. A. Schneider (Sauges) 2 h 35'27". 2. C. Schulthess (La Sagne) à 16". 3. Bächli-Martin (Täuffelen) à 40". 4. Barben (La Chaux-de-Fonds) à 4'59". 5. Jeanmonod (Montalchez) à 9'36".

Tour de Catalogne: départ aujourd'hui
L'Italien Claudio Chiappucci, vainqueur de l'épreuve l'an dernier, son compatriote Maurizio Fondriest ainsi que le Français Laurent Jalabert figurent parmi les favoris qui prennent aujourd'hui à Manlieu le départ du Tour de Catalogne, dont l'arrivée est prévue une semaine plus tard à Olot. (si)

Course à pied
J.-D. Schmid au commandement

La troisième étape du Tour du Val-de-Ruz s'est courue hier soir. La manche a particulièrement souri à Jean-Denis Schmid (La Brévine) qui est le nouveau leader du classement général.

Cette étape — la première de montagne — conduisait les coureurs d'Engollon à Clémensin en passant par Chammont.

Les choses sérieuses ont commencé au sommet, où se disputait le Grand Prix de la montagne. Et c'est le Breullottier Vincent Parisot, qui participe pour la première fois au Tour du Val-de-Ruz, qui a mis tout le monde d'accord.

CLASSEMENTS
Troisième étape: 1. Parisot (Les Breuleux) 1 h 23'50". 2. J.-D. Schmid (La Brévine) 1 h 23'57". 3. Wörthington (Täuffelen) 1 h 24'36".
Général: 1. J.-D. Schmid 2 h 46'55". 2. Michaud 2 h 47'50". 3. M. Schmid 2 h 50'15". (mh)

TV-SPORTS

- Chaîne sportive (DRS)
 - 15.15 Cyclisme. Tour de Suisse.
- DRS
 - 18.25 Cyclisme. Tour de Suisse.
- TSI
 - 19.10 Cyclisme. Tour de Suisse.
 - 23.35 Cyclisme. Tour de Suisse.
- F2
 - 15.40 Tiercé.
- F3
 - 20.35 Tout le sport.
- TVE
 - 21.30 Football.
- Eurosport
 - 08.30 Athlétisme.
 - 09.30 Basketball.
 - 12.00 Mountain bike.
 - 12.30 Tennis.
 - 17.30 Rallycross.
 - 18.30 Natation.
 - 19.30 Eurosportnews.
 - 20.00 Basketball.
 - 21.30 Tennis.
 - 22.00 Body building.
 - 23.00 Cyclisme.
 - 24.00 Golf.
 - 01.00 Eurosportnews.

LA PHRASE DU JOUR
«Ça ne sert à rien de suivre Luigi Furlan: il est sur une autre planète.»
Johan Dockx

Football - LNB, contre la relégation: Delémont sauvé

La fierté du Jura

● DELÉMONT - ÉTOILE CAROUGE 2-1 (1-0)
Les SR Delémont continueront à militer en LNB la saison prochaine. Après un début de tour de relégation 1995 catastrophique, ils ont réagi en réussissant un petit exploit. Quatorze points en huit matches, en plus d'une belle aventure en Coupe de Suisse.

Delémont prenait d'emblée les choses en main. Après une poignée de secondes seulement, le latéral genevois Bader était l'auteur de trois fautes successives à l'orée de la surface de réparation. Autant de coups francs pour Varga, mais le Hongrois n'avait pas encore pu affiner sa frappe légendaire.
À la reprise, réponse du berger à la bergère: c'est Etoile Carouge qui imposait son jeu et qui faillit revenir à la marque lorsque Bel Bahi partit de son camp et brûla la politesse à la défense jurassienne. Heureusement, Crevoisier veillait. C'est finalement Vukic qui libéra les Jurassiens par une superbe frappe dans un angle difficile (75e). On croyait cet avantage déterminant mais Tarare réduisit la marque (81e) et faire ainsi douter les Delémontains jusqu'au terme d'une partie dont on ne gardera que le souvenir qu'elle fut celle du sauvetage pour Delémont.

La Blancherie: 2100 spectateurs.
Arbitre: M. Philipoz (Sion).
Buts: 18e Varga (penalty) 1-0. 75e Vukic 2-0. 81e Tarare 2-1.
Delémont: Crevoisier; Bui, Olaru, Kohler, Froidevaux; Vernaz (78e Léchenne), Varga,

Lorenzo; Dominé (76e Renzi), Vukic, Marcolli.
Etoile Carouge: Grossen; Bader (81e Studer), Elmira, Bel Bahi, Epars; Morisod, Martin (78e Escofet), Mosca, Cravero; Tarare, Ursea. (cb)

AUTRES STADES

● BELLINZONE - WIL 1-0 (0-0)
Comunale: 500 spectateurs.
Arbitre: M. Cornu (Payerne).
But: 81e Marchand (penalty) 1-0.

● CHÉNOIS - LOCARNO 2-1 (2-0)
Trois Chêne: 200 spectateurs.
Arbitre: M. Zuppinger (Bremgarten).
Buts: 2e Popovicu 1-0. 12e Hadjami 2-0. 61e Pedrotti 2-1.

● ÉCHALLENS - BADEN 2-4 (1-3)
Trois Sapins: 200 spectateurs.
Arbitre: M. Bertolini (Vira-Gambargno).
Buts: 3e Chevallier 1-0. 27e Makalakanane 1-1. 36e Blättler 1-2. 45e Tyszkiewicz 1-3. 76e Pinelli 1-4. 87e Bezzola (penalty) 2-4.

● GOSSAU - GRANGES 2-2 (1-1)
Gemeinde-sportsplatz: 350 spectateurs.
Arbitre: M. Schluchter (Schönenbuch).
Buts: 33e Ljaljic 1-0. 35e Przybylo 1-1. 67e Lehner 1-2. 72e Saykuk 2-2.

● TUGGEN - SCHAFFHOUSE 0-5 (0-3)
Linthstrasse: 300 spectateurs.
Arbitre: M. Müller (Obererlinsbach).
Buts: 8e Allenspach 0-1. 14e Hafner 0-2. 30e Allenspach 0-3. 54e Goalie Hürzeler (penalty) 0-4. 79e Näf 0-5. 83e Bamert (Tuggen) retient un penalty de Ziffert.

1. Schaffh.	21	8	11	2	33-16	35 (8)
2. Bellinzone	21	11	5	5	29-19	35 (8)
3. Delémont	21	11	5	5	36-21	34 (7)
4. Wil	21	10	6	5	28-15	34 (8)
5. Granges	21	9	7	5	25-24	33 (8)
6. Locarno	21	8	7	6	29-28	32 (9)
7. Baden	21	8	8	5	31-19	31 (7)
8. Carouge	21	7	4	10	29-30	26 (8)
9. Gossau	21	7	6	8	31-35	23 (3)
10. Chénois	21	3	9	9	21-35	19 (4)
11. Echallens	21	4	4	13	13-35	16 (4)
12. Tuggen	21	2	4	15	17-45	11 (3)

Entre parenthèses points de la qualification.

PROCHAINE JOURNÉE
Samedi 17 juin. 17 h 30: Wil - Tuggen. Echallens - Delémont. 20 h: Etoile Carouge - Baden. Granges - Chénois. Locarno - Bellinzone. Schaffhouse - Gossau.

Tir - Tir annuel de l'ACNTV

Des vétérans en forme

Le tir annuel de l'ACNTV (Association neuchâteloise des tireurs vétérans) s'est déroulé dernièrement dans les installations de la société de tir de Peseux. Réservée uniquement aux membres de l'association, cette manifestation a réuni cent-quatre tireurs, dont quatre-vingt-ont effectué le programme à trois cents mètres, treize à cinquante mètres et dix aux deux distances.

Fonds) 30. 5. Faedo (Le Locle) 29.
Cible «Palme». 300 m. Huit tireurs obtiennent la palme d'argent: Schuppach (Savagnier), Schenk (Peseux), Inglin (Cortailod), Marmy (Le Locle), Schmid (Les Hauts-Geneveys), Jeanneret (Le Locle), Nussbaum (Villiers) et Fischer (Thielle). 50 m. Deux tireurs obtiennent la palme d'argent: Burgat (Saint-Aubin) et Zamparo (Cormondèche).
Cible «Distinction». 300 m: 1. Abbet (Colombier) 472. 2. Léchet (Prêles) et Schleppli (Lignières) 451. 4. Matthey (Noiraigue) et Ricca (Travers) 445. 50 m: 1. Iff (Dombresson) 49. 2. Schneebeli (La Chaux-de-Fonds) 48. 3. Jeanneret (Le Locle) et Mischler (Mont-de-Buttes) 47. 5. Farine (Les Geneveys-sur-Coffrane), Portner (Lignières) et Zamparo (Cormondèche) 46.

Des résultats de très hauts niveaux ont été obtenus. Le nouveau fusil d'assaut 90, dont sont équipés bon nombre de vétérans, semble très bien convenir à ces tireurs âgés de plus de 60 ans.
A relever la prestation de Henri Pingeon (Neuchâtel), qui, avec ses 88 ans, est encore un fin tireur au mousqueton. Compliments également au tireur au pistolet, Robert Grandpierre (Cressier), âgé de 86 ans.

CLASSEMENTS
Cible «Challenge». 300 m: 1. Abbet (Colombier) 295 points. 2. Léchet (Prêles) 283. 3. Marmy (Le Locle) et Ricca (Travers) 282. 5. Schleppli (Lignières) et Zulliger (Les Ponts-de-Martel) 281. 50 m: 1. Iff (Dombresson) 49. 2. Jeanneret (Le Locle), Mischler (Mont-de-Buttes) et Schneebeli (La Chaux-de-Fonds) 46. 3. Schenk (Peseux) 96. 2. Heiniger (Couvet) et Matile (Cormondèche) 94. 4. Léchet (Prêles), Rollinet (Fontainemelon), Schaefer (Thielle), Schuppach (Bevaix) et Sunier (Cortailod) 93. 50 m: 1. Jeanneret (Le Locle) 96. 2. Geinoz (La Chaux-de-Fonds) 95. 3. Wampfler (La Chaux-de-Fonds) 94. 4. Burgat (Saint-Aubin) et Iff (Dombresson) 92. (sp)

VÖGELE ET L'ÉCONOMIE:

L'été démarre bien!



Textile. Disponible en Noir, Bordeaux, Kaki. Pt. 39-46

19⁹⁰



Textile/Cuir nubuk Noir. Pt. 40-45

29⁹⁰



29⁹⁰

Textile/Cuir nubuk Noir/bordeaux Pt. 40-45



LA CHAUX-DE-FONDS: Centre Métropole.

19-785207

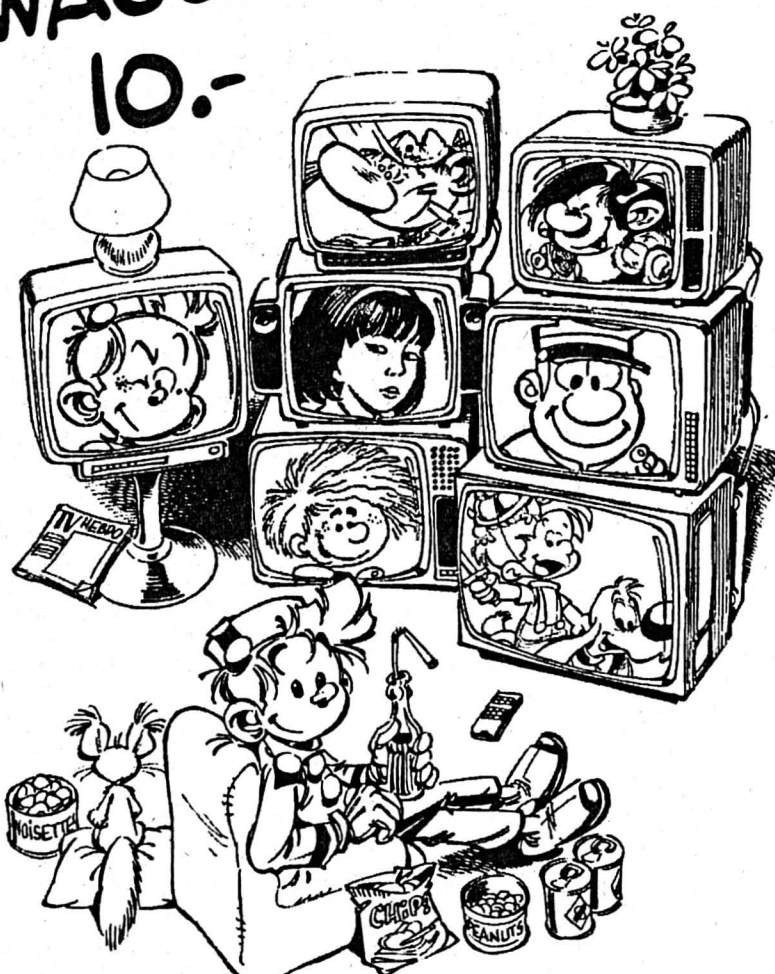
DIVERS



Super prix et qualité...

... dans notre librairie!

WAOUH!
10.-



TOUS LES CLASSIQUES DUPUIS SONT À 10.- À LA

PLACETTE
Le grand magasin

3-278974



L'Impartial

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin qui me parviendra ultérieurement.

Nom: _____
 Prénom: _____
 Rue: _____
 N°P/Localité: _____
 Signature: _____

100% d'information
50% d'économie

Je m'abonne

1 année: Fr. 253.-
 (+ 1 mois offert à tout nouvel abonné)
 6 mois: Fr. 135.-
 3 mois: Fr. 71.-
 12 mois: Fr. 21.50 par mois

ICI ET MAINTENANT

A retourner à «L'Impartial», service de diffusion
Rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

Nouveau!
Abonnez-vous pour un an, payez par mois
Mensualité de Fr. 21.50 (5 francs de frais administratifs sur l'année)

Cyclisme - Tour de Suisse: Furlan renoue avec le succès Treize mois d'attente

18.000 volontaires - Près de 18.000 personnes se sont déclarées prêtes à apporter une contribution active et bénévole à la tenue des Jeux olympiques d'hiver de 2002 en Valais. C'est le bilan que tirent les PTT de l'action menée du 15 mars au 15 juin dans les quelque 3700 bureaux du réseau postal suisse et lors de manifestations. L'objectif fixé, soit 10.000 inscriptions de volontaires, a été nettement dépassé. (si)

BRÈVES

Natation
Record du monde pour Pankratov
Le Russe Denis Pankratov a battu le record du monde du 200 m papillon en signant un chrono de 1'55"22 lors du meeting international du Canet. Pankratov améliore de 47 centièmes le précédent record de l'Américain Melvin Stewart (1'55"69) établi le 12 janvier 1991 à Perth en Australie.

Volleyball
Nouvelle défaite helvétique
Vingt-quatre heures après son naufrage face aux Etats-Unis, la Suisse n'a pas réussi à sortir la tête de l'eau pour sa seconde rencontre de la Volley Cup. A Montreux, elle a concédé une nouvelle défaite 0-3 (7-15 1-15 5-15) face au Brésil en cinquante-six minutes, tenant du titre sur la Riviera.

Hockey sur glace
Ca rigole pour Les Devils
En battant les Philadelphia Flyers 4-2, les New Jersey Devils se sont qualifiés pour la première fois de leur histoire pour la finale de la Coupe Stanley. En finale de l'Eastern Conference, ils ont ainsi disposé dans la série des Flyers 4-2. Dans le premier match de la finale, ils affronteront les Red Wings à Detroit.

Football
Paul Ince annoncé à l'Inter
L'Inter a annoncé que le milieu de terrain anglais Paul Ince était certain de porter le maillot de l'équipe milanaise la saison prochaine. Ince, joueur de Manchester United, se trouve actuellement à Milan pour régler les détails personnels de son transfert.

Maradona à l'entraînement
A la surprise générale, l'Argentin Diego Maradona s'est présenté hier à la séance d'entraînement de Boca Juniors, pour le compte duquel il devrait jouer dès le 28 septembre, terme de sa suspension de quinze mois infligée par la FIFA.

Trois arrivées à Lausanne
Lausanne annonce les arrivées du défenseur Manfred Oggier (23 ans/Sion), du gardien Serge Willommet (32/Yverdon) et du défenseur Ricardo Iglesias (23/Echallens).

Treize mois après son dernier succès, l'Italien Giorgio Furlan (29 ans) a renoué avec la victoire en enlevant au sprint la deuxième étape du Tour de Suisse, longue de 201 km, entre Bellinzona et Viège. Au classement général, Alex Zülle, présent et vigilant toute la journée, conserve son maillot or de leader, devant deux autres Suisses, Tony Rominger et Pascal Richard.

L'étape menait le long de la rive droite du lac Majeur. Sur 56 km, on se trouvait sur territoire italien. La course ne s'anima qu'après Domodossola, peu avant le retour sur les routes helvétiques.

Dans la longue montée du Simplon, trois hommes se dégagèrent: l'Allemand Gerd Auderm et les deux Espagnols Julio Cesar Aguirre (Kelme) et José Barrigón (ONCE), qui contrôlaient l'opération pour son leader Zülle. Leur avance ne dépassait pas 42".

FEU VERT
A 10 km du sommet, les hommes du maillot jaune avaient rétabli la situation, mais s'exposaient aux contres. L'escarmouche vint de Pantani, immé-

diatement imité par Pascal Richard et le Colombien Angel-Yesid Camargo. Zülle veillait personnellement au grain. Le plus petit coureur au monde, le Colombien Martin Farfan (1,48 m!) et l'Italien Leonardo Piepoli reçurent, eux, le feu vert du maillot or.

Piepoli, franchissait le premier col du Simplon (1re catégorie) en tête, avec une poignée de secondes d'avance sur Farfan, suivi de près par le peloton.

Regroupement dans la descente d'une cinquantaine de coureurs et circuit final de 32 km. L'Italien Mauro Santaromita préparait le terrain de son équipier en attaquant à 20 km de l'arrivée. A peine rejoint, Furlan mettait à nouveau à contribution les ONCE, qui n'en pouvaient plus. Le quatuor Furlan/Rebellin/Simoni/Peron allait au bout. «Le vainqueur, c'était Rebellin et moi» constatait Furlan.

Le vainqueur, ce fut lui.

«AU MORAL»
Vainqueur du Tour de Suisse 1993 avec deux victoires d'étape, Giorgio Furlan a mangé son pain blanc au printemps 1994. Il accumulait, alors, les victoires: Tirreno - Adriatico, Milan - San Remo, le Criterium International. Dix succès en tout. Sa dernière victoire datait du 8 mai 1994, à l'occasion de la

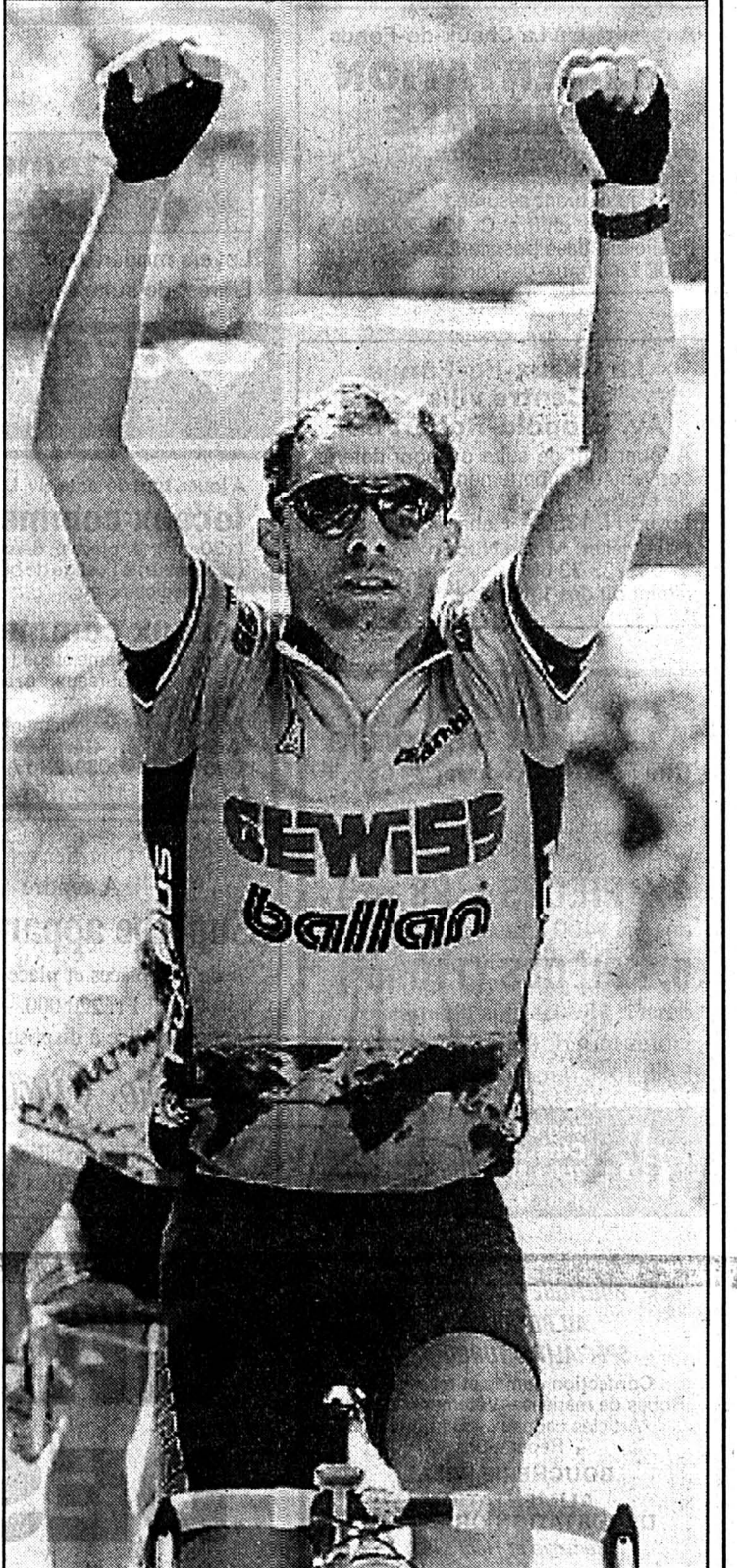
1re étape du Tour de Romandie, entre Marin et Le Sentier, épreuve dont il était donné favori, de même que pour le Giro qui allait s'ensuivre. «La Suisse m'a toujours bien réussi.» Vrai, mais en partie seulement.

Pas rancunier, Giorgio Furlan. Car, les routes suisses, qui l'ont «lancé», l'ont aussi arrêté. Pas plus tard que deux jours après sa victoire dans la vallée de Joux, au moment crucial d'aborder la montée vers Veysonnaz (Pascal Richard remportera l'étape à La Tsoumaz), Furlan était touché par une voiture. Son genou droit n'allait pas s'en remettre. «C'était d'abord le genou pendant deux mois, puis la tête depuis un an.» Furlan se veut autocritique. Il avait dominé, archidominé le printemps 1994, comme l'a fait, cette année, Laurent Jalabert.

Furlan, d'interrogations en questions, ne voyait plus arriver le bout du tunnel. «Malgré ma victoire, je n'en vois pas encore la sortie. J'ai gagné ici en Suisse au moral, car j'aime les routes de ce pays.» (si)

• Aujourd'hui, troisième étape, Viège - Genève, 205,6 km.

Giorgio Furlan
L'Italien a bien préparé son coup. (Keystone-Aviolat)



Classements

- Deuxième étape (Bellinzona - Viège, 201 km): 1. Furlan (It) 5 h 25'33" (moy. 37,293 km/h/bonif. 10"). 2. Rebellin (It) 6" m.t. 3. Simoni (It) 4" m.t. 4. Peron (It) à 1". 5. Lombardi (It) à 2". 6. Ullrich (All) 7. Vandembroucke (Be) 8. Imboden (S) m.t. 9. Di Basco (It) à 10". 10. Armstrong (EU). 11. Zberg (S). 12. Pantani (It). 13. Sciardri (GB). 14. Teteriouk (Kaz). 15. Camacho (Esp). 16. Richard (S). 17. Gotti (It). 18. Volpi (It). 19. Ekimov (Rus). 20. Poulnikov (Ukr). **Puis les autres Suisses:** 25. Zülle. 29. Puttini. 39. Rominger, m.t. 49. Risi à 2'49". 52. Runkel. 53. Niederberger m.t. 60. Meier à 6'54". 61. Kälin. 62. Gianetti. 75. Wernli. 85. Golay m.t. 110. Rüegg à 9'59". 111. Hirs. 112. Jocelyn Jolidon. 126. Jacques Jolidon. 141. Chassot. 142. Stutz (S). 143. Kunz. 144. Järmann. 145. Hauser. 147. Christen m.t. **Général:** 1. Zülle (S) 5 h 33'56". 2. Rominger (S) à 1".
- 3. Richard (S) à 6". 4. Peron (It) à 10". 5. Armstrong (EU) à 11". 6. Jaskula (Pol) à 15". 7. Ekimov (Rus) à 16". 8. Stephen (Aus) m.t. 9. Rebellin (It) à 17". 10. Imboden (S) à 18". 11. Furlan (It) à 18". 12. Zberg (S) à 19". 13. Bruyneel (Be) à 21". 14. Tonkov (Rus) à 22". 15. Vandembroucke (Be) à 23". 16. Teteriouk (Kaz) à 24". 17. Ullrich (All) m.t. 18. Di Basco (It) à 33". 19. Escartín (Esp) à 34". 20. Puttini (S) à 35". **Puis les autres Suisses:** 46. Risi à 3'07". 50. Runkel à 3'25". 51. Niederberger à 3'29". 62. Golay à 7'11". 72. Gianetti à 7'21". 80. Meier à 7'34". 103. Wernli à 7'55". 105. Kälin à 7'57". 123. Rüegg à 10'41". 125. Kunz m.t. 126. Hirs à 10'42". 129. Stutz à 10'45". 137. Jocelyn Jolidon à 10'54". 141. Chassot à 11'00". 142. Jacques Jolidon à 11'01". 145. Hauser à 11'07". 146. Järmann à 11'15". 147. Christen à 11'25". (si)

Olympisme - JO d'hiver de 2002: l'avis de Marc Hodler Une finale Sion - Salt Lake City

Président de la Fédération internationale de ski (FIS) depuis plus de quarante ans, membre du Comité international olympique depuis 1963, Marc Hodler connaît mieux que personne la cuisine interne du CIO. Pourtant, à quarante-huit heures de la désignation de la ville organisatrice des Jeux d'hiver de 2002, le dirigeant helvétique est tout aussi emprunté que ses collègues pour formuler un pronostic.

«De tout temps, ce choix a donné lieu à une situation aléatoire. Et cette fois, avec la présélection effectuée en janvier dernier à Lausanne, il est encore plus difficile de se faire une idée. Les quatre candidats qui restent en lice sont tous bons» avoue-t-il d'emblée.

Et puis, en tant que Suisse, il recueille forcément moins de confidences au détour des couloirs...

PLUIE DE LOUANGES
Marc Hodler est passé du scepticisme à un engagement très ferme. «C'est vrai, dit-il. En septembre dernier, je doutais encore de la valeur de la candidature valaisanne. Mais le travail effectué ces quatre derniers mois par les initiants force le respect.» Et puis, le président de la FIS connaît bien les liens privilégiés qui unissent la Suisse au CIO, dont le siège est à Lausanne.

«La famille olympique avait été très déçue du vote négatif des Vaudois en son temps. Elle a d'autant mieux accueilli le plébiscite du peuple Valaisan cette fois.»

De tous les contacts qu'il a pu avoir avec ses pairs qui ont effectué le déplacement en Valais, Marc Hodler n'a récolté que louanges. Peut-être pas toutes désintéressées ou absolument sincères. Mais il est vrai que le Vieux Pays n'a plus de réputation à se faire dans l'art de recevoir les gens. «Et puis, dans mon domaine particulier (réd. le ski), les Valaisans ont déjà prouvé à maintes occasions leur savoir-faire dans des rendez-vous majeurs» ajoute le président de la FIS.

Point faible souvent cité dans le dossier de Sion-Valais, le déroulement des compétitions de bob à Saint-Moritz. Marc Hodler, sur ce sujet, n'est pas de cet avis: «Pour le nombre de pratiquants intéressés à ce sport, il existe bien assez de pistes dans le monde. Et puis, au plan écologique, c'est là une sage décision. Il ne faut pas plus de temps pour se rendre en avion de Sion à Samedan qu'il n'en faut pour rallier Salt Lake City à Park City (réd. lieu prévu des épreuves de bob dans le dossier américain).» Autre reproche formulé par les tenants d'une autre candida-

ture, l'organisation de la famille olympique en deux villages (Saillon et Fiesch), trois même si l'on pense au bob et à la luge. Sur ce point aussi, Marc Hodler rame à contre-courant: «Il est vrai que le village olympique est un lieu de rassemblement particulièrement prisé. En été surtout. En hiver, par contre, l'expérience démontre que la situation est totalement différente.»

Et Marc Hodler d'étayer sa démonstration: «En hiver, les meilleures équipes craignent cette promiscuité, susceptible de générer des épidémies de refroidissements et autres gripes. A chaque fois, on retrouve les concurrents dispersés dans d'innombrables hôtels et chalets loués par leurs propres soins. A titre d'exemple, on a pu constater à Calgary qu'aucun des médaillés du ski n'habitait le village olympique...»

A écouter le président de la FIS, on se demande bien pourquoi le CIO ne désignerait pas Sion-Valais pour organiser les Jeux d'hiver 2002. C'est là que Marc Hodler apporte un bémol: «Malgré ma fibre helvétique, je suis bien obligé de constater que le dossier de Salt Lake City est très bien ficelé. C'est pourquoi je pense que Sion-Valais et la station de l'Utah se retrouveront pour jouer en quelque sorte la finale.» (si)

JO d'Atlanta: les revenus TV explosent Un record, un de plus!

Les revenus provenant de la télévision aux Jeux d'Atlanta atteindront la somme record de plus de 906 millions de dollars, soit 47% de plus qu'aux JO de Barcelone, selon une analyse du Comité international olympique rendue publique à Budapest.

La chaîne américaine de télévision NBC, qui participe pour plus de la moitié de ce montant avec 456 millions de dollars à elle seule, est déjà assurée d'un bénéfice de près de 100 millions de dollars après n'avoir vendu que 80% de l'espace publicitaire disponible dans ses programmes. Ses ventes atteignent 550 millions de dollars.

Aux termes de leur contrat, le CIO conservera 40% du produit de la télévision, soit 360 millions de dollars, et le comité organisateur (ACOG) 60%, soit 540 millions de dollars. La part du CIO est ensuite divisée entre les composantes du mouvement olympique (fédérations internationales, comités nationaux olympiques et CIO). Le télédiffuseur-hôte, AOB (Atlanta olympic broadcasting) a prévu de produire 3000 heures de retransmissions en direct sur les 271 épreuves du programme, pour les chaînes de plus de 200 pays. A Barcelone, 193 pays avaient reçu les images des JO de 1992. (si)

Limite d'âge en question Un coup de pouce

Le Comité international olympique va probablement donner aujourd'hui à Juan Antonio Samaranch, âgé de 73 ans, la possibilité de se maintenir à la présidence au-delà de l'an 2000.

La règle de la limite d'âge, qui condamnait le président du CIO à l'honorariat à la fin de son mandat en 1997, va être modifiée de sorte qu'il pourra rester en poste quatre années de plus, soit jusqu'en 2001. La succession de M. Samaranch qui, selon les termes actuels de la Charte olympique, était ouverte après les Jeux d'Atlanta, tourmentait les esprits au point que l'intervention sur la limite d'âge est généralement bien accueillie, notamment chez ceux qui ne nourrissent aucune ambition présidentielle. (si)

EUROCHARTER CH vous offre pour 8 jours L'ÎLE DE CORFOU Fr. 720.-

Vol direct, hôtel*, 1/2 pension + boisson
 Appelez-nous au 021/903 38 93 17-145956

Publicité intensive, Publicité par annonces

A louer, rue J.-Brandt 6 à La Chaux-de-Fonds
Grand studio
 neuf, meublé, cuisine équipée, TV, vidéo.
 Libre tout de suite.
 Fr. 500.- + charges.
 Gérance Peruccio
 ☎ 039/31 16 16
 Mlle Grün
 241-59436

appartements 3 pièces

Tout de suite ou date à convenir
 rue Numa-Droz
 La Chaux-de-Fonds
 A louer
 Tout confort. Dès Fr. 790.- + charges.
 ☎ 038/24 22 45 28-21281

Le mot mystère

Définition: soulier élégant, un mot de 8 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 10

I	A	E	E	E	R	C	N	E	E	G	L	E	B	S
C	D	G	T	T	R	A	R	D	E	E	T	E	I	D
R	E	R	R	E	S	D	N	L	E	U	L	E	E	I
E	A	R	U	A	N	I	A	H	O	L	H	F	N	R
C	I	O	O	O	F	I	P	R	E	C	I	P	E	I
E	V	U	T	E	T	E	B	R	N	R	H	V	B	G
A	E	P	L	R	R	E	E	A	M	I	M	E	R	E
S	A	G	A	P	E	G	H	E	C	S	C	I	U	E
A	E	M	E	L	U	T	O	R	E	P	V	A	N	R
V	M	R	E	R	M	I	N	T	I	E	R	C	E	E
E	R	E	G	N	I	I	T	H	I	R	C	T	U	E
U	O	E	N	D	N	E	E	S	A	N	I	R	G	R
R	N	O	I	T	C	A	N	R	A	R	E	P	A	F
T	E	O	L	E	I	N	O	R	E	H	P	I	L	F
E	T	I	R	E	R	R	F	H	N	R	I	E	B	O

- | | | | |
|------------------|-----------------|-------------------|------------------|
| A Action | E Dirigé | G Grès | P Offre |
| Agape | Egérie | Grive | Palmier |
| Agrafe | Eglefin | Hanche | Piste |
| Arnica | Egruger | Harpe | Pluie |
| Avouer | Ehonté | Héritier | Puits |
| B Belge | Encre | Hermine | R Recette |
| Belle | Enorme | Héron | Rien |
| Bien | Epicer | Idiot | Rotule |
| Blague | Ergotine | Ingéré | Route |
| Bruno | Etiré | L Linge | S Saveur |
| C Cabinet | Etourdi | Loche | Serrer |
| Carte | Etuve | M Martiale | T Tierce |
| Crisper | F Farce | Mentir | Tondre |
| D Délivré | Firme | Mincir | Tourte |
| Diète | Franc | O Obéir | U Urgent |

roc-pa 209

L'annonce, reflet vivant du marché

A remettre à La Chaux-de-Fonds
ALIMENTATION GÉNÉRALE
 exploitée durant 30 ans.
 Clientèle fidèle.
 Mise au courant assurée.
 Ecrire sous chiffre C 132-772569 à
 Publicitas, case postale 2054,
 2302 La Chaux-de-Fonds.

La Chaux-de-Fonds Centre ville
Av. Léopold-Robert 62
 A louer tout de suite ou pour date à convenir un appartement 4 pièces au 3^e étage.
 Loyer: Fr. 1350.- + charges.
 Pour visiter: M. De Nuccio
 ☎ 039/23 73 60
 à midi ou dès 17 heures. 132-738790

À LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Fritz-Courvoisier 34 C, E, F
 dans un quartier tranquille, proche du centre ville, idéal pour les enfants, cuisine agencée, balcon, cave et ascenseur.
4 1/2 PIÈCES (98 m²)
 dès Fr. 1400.- plus charges
5 1/2 PIÈCES (110 m²)
 dès Fr. 1560.- plus charges
 Libres tout de suite ou à convenir.
 Pour tous renseignements:
 28-21319
Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

BOUCHERIES CHEVALINES SCHNEIDER
 Froment-Haberthuer succ.
 Succursales:
 Place du Marché 8
 ☎ 039/28 35 04
 Jumbo
 ☎ 039/26 77 00

Yves Huguenin
 Tabacs, journaux
 Balance 14
 2300 La Chaux-de-Fonds

VIDEO CLAP
 Rue Hôtel-de-Ville 9
 La Chaux-de-Fonds
 039-26 51 23
Le Studio VIDEO
 à votre disposition
 travaux amateurs et professionnels

À LOUER à la rue du Bois-Noir
appartements de 2 pièces
 Loyers modérés.
 Libres: de suite ou à convenir.
 132-770092

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75 RUE JARDINIERE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56

A louer, tout de suite, av. Ld-Robert 36
locaux commerciaux
 (130 m²) 4 pièces, deuxième étage (ascenseur) à l'usage de bureaux, cabinets médicaux, etc.
locaux commerciaux
 7 pièces, troisième étage (ascenseur) à l'usage de bureaux, cabinets médicaux, etc.
 Pour tous renseignements, prière de s'adresser à: **Gérance Bosshart-Gautschi.** ☎ 039/23 17 84 132-772635

Quartier est
 A vendre
Superbe appartement
 de 3 1/2 pièces et place de parc.
 Fr. 220 000.-.
 Notice à disposition.
Pierre Grandjean
 Immobilier
 ☎ 039/24 16 40 - Fax 039/24 16 45
 132-77248

GHB GERANCE S.à.r.l.
 Patinage 4d - 2114 Fleurier
 Tél. 038/61.26.56 Fax 038/61.12.75

À LOUER À LA CHAUX-DE-FONDS

- 4 pièces
 A l'est de la ville, cuisine équipée, grandes pièces, cave.
 Libre dès le 1^{er} octobre 1995.
 Loyer: Fr. 1170.- + charges.
- 2-3 pièces
 Au nord de la ville, cuisine agencée, hall, salle de bains, cave, chambre haute.
 Libre dès le 1^{er} juillet 1995.
 Loyer: dès Fr. 650.- + charges.
- 1 1/2 à 4 1/2 pièces
 Entièrement rénové, cuisine agencée habitable, salle de bains/baignoire, cave, ascenseur, balcon selon l'étage.
 Libre tout de suite ou à convenir.
 Loyer: dès Fr. 550.- + charges.
- Garages
 Rue de la Paix 96
 Libre tout de suite. Fr. 120.-/mois. 28-22478

A louer pour juillet 1995
Mignon 3 pièces
 Rue de la Ronde 25,
 La Chaux-de-Fonds.
 Avec douche,
 chauffage et eau chaude générale.
 ☎ 038/53 35 15 28-22269

TOUT LE MONDE PEUT AIDER!

DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES

Feu: 118

GRANDE FOIRE DES SIX-POMPES

DEMAIN
vendredi 16 juin 1995
de 8 à 19 heures
à La Chaux-de-Fonds

● 80 marchands forains vous attendent derrière leurs stands
Pour la première fois à La Chaux-de-Fonds!
ANIMATION: SUR LE PODIUM!
EN VEDETTE, dès 14 heures
FESTIVAL COUNTRY
avec CLAUDIA & COUNTRY LINE
 5 musiciens professionnels

- Carrousel - Evaluation du poids du jambon - Tombola Pin's de la fontaine des Six-Pompes
 - Restauration sur les différentes terrasses de la foire
- Le comité soutient et remercie ses différents annonceurs*

132-772439

Vidéo-Center «Chez Michel»
 Hôtel-de-Ville 10
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 67 88

Garage de l'Hôtel-de-Ville
 Aldo Bergamin
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Rue de l'Hôtel-de-Ville 25
 ☎ 039/28 40 20
 Fax 039/28 16 88
 Natel 077/37 13 26

Boulangerie - Pâtisserie - Confiserie -

AU CŒUR DE FRANCE
G. Meyer
 Promenade 19 - Téléph. 28.27.96
La Chaux de Fonds
 Spécialités : **Truffes**

Toujours bien conseillé par le magasin spécialisé
 CORSETS LINGERIE
LOUISIANNE
 L. Zollinger
 Passage Léopold-Robert 4
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 42 50

BOUTIQUE ORIENTALE AU ROYAUME
SPECIALITÉS TURQUES
 Confection dames et messieurs
 Robes de mariées - Vêtements de cuir
 Articles cadeaux - Bijouterie
 Réparations
BOUCHERIE HELAL
ALIMENTATION DÉGUSTATION ORIENTALE
 Remziye et Hacı KISA
 Place des Six-Pompes 6
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 14 57

BAR MANHATTAN
 un café + un croissant
 Fr. 2.90
 de 7 à 10 heures
 Dimanche et lundi matin: fermé
 Collège 14
 La Chaux-de-Fonds
 Téléphone 039/28 44 98

Boulangerie Pâtisserie Fam. J.-P. Bovay
 Rue de la Balance 5
 La Chaux-de-Fonds
 039/28 32 52

Grand choix de pains spéciaux faits avec du levain

Brasserie
de l'ancien manège
 Famille L. Andric
 Manège 19, La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 62 02
 Terrasse exceptionnelle dans la cour intérieure du manège
 2 menus du jour

Jeudi 15 juin 1995

L'Impartial

Automobilisme - Championnat neuchâtelois 95

Un nouveau leader

L'écurie Simtek en difficulté - Confrontée à de graves difficultés financières, l'écurie de Formule 1, Simtek, a confirmé avoir été placée sous administration judiciaire. Absente du Grand Prix du Canada, dimanche, l'écurie britannique a précisé que le soutien promis par différents partenaires ne s'était pas concrétisé au cours des derniers mois.

(si)

Tennis - Queen's

Rosset passe

Marc Rosset, douzième joueur mondial, s'est qualifié pour les huitièmes de finale du tournoi sur gazon londonien du Queen's (ATP Tour/625.000 dollars), où il est classé tête de série no 6, en battant l'Australien Todd Woodbridge (ATP 44) en trois manches, 7-6 (7/2) 6-7 (4/7) 6-2 et 2 h 02' de jeu. Au prochain tour, son adversaire sera l'Allemand Marc-Kevin Goellner (ATP 73), qui a dominé l'Italien Gianluca Pozzi, 6-3 6-2.

Le champion olympique, qui avait bénéficié d'un «bye» au premier tour, a livré une prestation en demi-teinte pour son premier match de la saison sur gazon. A l'image de son service, brillant par intermittences (vingt-trois aces), tout son jeu a fluctué entre hauts et bas. Ce fut néanmoins suffisant pour prendre la mesure d'un adversaire, spécialiste de l'herbe, qui l'avait battu lors de leur seule confrontation précédente, au premier tour de l'US Open en 1993.

Rosset s'est emparé du service de Woodbridge (24 ans), vainqueur cette année à Coral Springs, dès le début du premier set, pour prendre l'avantage 3-1. Il a toutefois concédé quatre jeux consécutifs et s'est retrouvé mené 3-5. Un nouveau break lui a permis d'obtenir le droit de disputer un jeu décisif, où il n'a laissé aucune chance à l'Australien (7-2). Il a en revanche perdu le second (4-7), au terme d'une manche où aucun des joueurs n'a concédé sa mise en jeu.

Dans la troisième manche, le Suisse a fait le break d'entrée, puis un second pour mener 5-2, non sans avoir eu un passage trois occasions de se détacher 4-1. Ainsi, même s'il a dû sauver pour sa part une balle de break, Rosset n'a pas tremblé une seconde dans ce set décisif.

A relever qu'en double, le Genevois, associé au Français Arnaud Boetsch, a connu moins de réussite, qui a été éliminé dès le premier tour.

Londres. Tournoi du Queen's (ATP Tour/625.000 dollars). Simple messieurs. Deuxième tour: Rosset (S/6) bat Woodbridge (AUS) 7-6 (7/2) 6-7 (4/7) 6-2. Goellner (All) bat Pozzi (It) 6-3 6-2. Ferreira (AIS/4) bat Shelton (EU) 6-2 6-4. (EU) bat Volkov (Rus/13) 7-5 6-2. Sampras (EU/1) bat Stark (Arg) 7-6 (7/4) 6-3. Frana (EU/15) bat Ho (EU) 6-1 6-2. Korda (Tch) bat Rafter (Aus/14) 5-7 7-6 (8/6) 9-7. Becker (All/2) bat Sapsford (GB) 6-1 6-1. Stoltenberg (Aus/10) bat Petchey (Britain) 6-2 6-2.

Double messieurs. Premier tour: Davis/Stolle (EU/Aus) battent Rosset/Boetsch (S/Fr) 6-3 6-4. (si)

Le championnat licencié change encore une fois de leader. Laurent Maccabez (Montmollin) pointe au premier rang, délogeant ainsi Martial Ritz. Le classement en tête se resserre. La proximité des vacances et de la période dans laquelle les moins bons résultats seront retranchés, nous laisse entrevoir une belle bagarre. Rollat se rapproche du sommet, Girardin continue son ascension, Ritz n'est pas décidé à se laisser distancer. Ambiance à l'horizon.



CHAMPIONNAT NEUCHÂTELOIS 1995

Les caprices de la météo ont brouillé les cartes du slalom de Romont. En terre fribourgeoise il fallait non seulement savoir passer entre les cônes, mais encore entre les averses. A ce petit jeu, le Loclois Daniel Rollat s'est montré le meilleur neuchâtelois. Il remporte sa classe au volant de sa Reynard.

Le second pilote de monoplace, Gérard Huguenin (Le Locle), enlève le sixième rang en formule Ford 1600. Autre régional à savoir piloter et viser entre les gouttes, Pierre Bercher de Cernier (Golf G60) prend la première place de la catégorie plus de 3000 en groupe Interswiss. Laurent Maccabez, neuvième de classe 2001 à 2500, du même groupe, Gilles Hoffmann (Fontaines), et sa Peugeot 106 trei-

Tennis - Championnats interclubs: cinquième tour sous toit

Classements tout de même boiteux

Le cinquième et dernier tour des différents championnats interclubs a été disputé ce week-end. Les classements sont cependant encore boiteux, les mauvaises conditions atmosphériques ayant occasionné quelques renvois et plusieurs résultats n'ayant malheureusement pas été communiqués...

MESSIEURS

PREMIÈRE LIGUE

Groupe 2: EEF Fribourg I - Lancy Fraisières I 4-5. Bulle I - Mail NE I 9-0. Ecublens I - Epalinges I 9-0.
Classements: 1. Bulle I 5-14. 2. Ecublens I 5-11. 3. Mail NE I 5-8. 4. Lancy Fraisières I 5-5. 5. Epalinges I 4-3. 6. EEF Fribourg I 4-1.
Groupe 3: Du Vignoble I - Montchoisi I 7-2. Valère Sion I - Veyrier Gr. Donzel I 7-2.
Classements: 1. Carouge I 4-10. 2. Crans Montana I 4-8. 3. Valère Sion I 5-8. Vignoble I 5-7. Montchoisi I 5-5. Veyrier Gr. Donzel I 5-4.
Groupe 4: Verney-Puidoux I - Renens I 6-3. CT Neuchâtel I - Collonge Bell I 4-5. Meyrin I - Stade lausanne II 5-4.
Classements: 1. Collonge Bell I 5-13. 2. Stade Lausanne II 5-10. 3. Renens I 5-7. 4. Meyrin I 5-6. 5. CT Neuchâtel I 5-6. 6. Verney-Puidoux I 5-3.

Groupe 5: La Chaux-de-Fonds I - Onex 7-2. Nestlé I - Pully I 4-5. Zermatt I - Pré Babel I 2-7.
Classements: 1. La Chaux-de-Fonds I 5-15. 2. Pré Babel I 5-10. 3. Pully I 5-7. 4. Nestlé I 5-6. 5. Onex I 5-6. 6. Zermatt I 5-1.

DEUXIÈME LIGUE

Groupe 7: La Chaux-de-Fonds II - Le Locle I 3-6. Estavayer-le-Lac I - Peseux I 3-6.
Classements: 1. Peseux I 5-12. 2. Es-



Laurent Maccabez

Un nouveau venu en tête du championnat neuchâtelois. (Golay)

zième en groupe N-CH, classe jusqu'à 1300, les Brenassiers Philippe Girardin (Honda Civic Vti) et Joëlle Amacher (Opel Corsa Gsi) respectivement deu-

xième et quatrième de la classe 1301 à 1600 complètent le palmarès. Sans oublier, Michel Barbezat (La Chaux-de-Fonds) qui, dans le groupe A et sa classe

Classements

Licenciés: 1. Maccabez, Montmollin, 92 pts. 2. Rollat, Le Locle, 81. 3. Ritz, Peseux 78. 4. Girardin, Les Brenets, 78. 5. Kläy, Belprahon, 74.

Non-licenciés: 1. Conde, La Chaux-de-Fonds, 73 pts. 2. Geiser, La Chaux-de-Fonds, 51. 4. Etienne, La Chaux-de-Fonds, 40. 3. Bastaroli, Saignelégier, 39. 5. Sémon, La Chaux-de-Fonds, 35.
Navigateurs: 1. Oberli, Saignelégier, 28 pts. 2. Pouchon, La Chaux-de-Fonds et Zanutto, Corcelles, 24. 4. Wutrich, La Chaux-de-Fonds, 22. 5. Rezzonico, Rancate, et Dubois, La Chaux-de-Fonds, 20.

tavayer-le-Lac I 5-11. 3. Béroche-Bevaix I 4-8. 4. Sece Cortaillod I 4-7. 5. Le Locle I 5-3. 6. La Chaux-de-Fonds II 5-1.

Groupe 9: Le Landeron I - Couvet 8-1. Le Locle II - La Chaux-de-Fonds I 1-8.

Classements: 1. La Chaux-de-Fonds I 5-15. 2. Le Landeron I 5-8. 3. Valde-Ruz I 4-7. 4. Le Locle II 5-6. 5. Marin Sport I 4-6. 6. Couvet I 5-0.

TROISIÈME LIGUE

Groupe 12: Montchoisi I - Renens I 8-1. Pully I - Desa I 3-6. Vignoble II - Prilly 7-2.

Classements: 1. Vignoble II 5-13. 2. Desa I 5-11. 3. Pully I 5-10. 4. Prilly I 5-6. 5. Montchoisi 5-5. 6. Renens I 5-0.

Groupe 19: Câbleries S.A. I - Vignoble I 3-6. Valeyres s/Mont I - Vallorbe I 5-4. Veillon II - Payerne I 7-2.

Classements: 1. Valeyres s/Mont I 5-11. 2. Vallorbe I 5-10. 3. Vignoble I 5-9. 4. Veillon II 5-9. 5. Payerne I 5-3. 6. Câbleries S.A. I 5-3.

Groupe 20: Peseux I - Cressier-Cornaux I 9-0. Sece Cortaillod I - Mail NE I 3-6. Couvet I - Fleurier I-8.

Classements: 1. Fleurier I 5-13. 2. Peseux I 5-12. 3. Mail NE I 5-10. 4. Sece Cortaillod I 5-5. 5. Cressier-Cornaux I 5-3. 6. Couvet I 5-2.

MESSIEURS JEUNES SENIORS

PREMIÈRE LIGUE

Groupe 3: Stade Lausanne I - Le Châtaigner I 8-1.

Classements: 1. Stade Lausanne I 5-15. 2. Le Châtaigner I 5-8. 3. La Chaux-de-Fonds I 3-4. 4. NS Romanel I 3-4. 5. Payerne I 4-3. 6. Valeyres s/Mont I 4-2.

Groupe 4: Yverdon I - Savano CC I 9-0. Aiglon I - Boisy I 4-5. Lancy Fraisières I - CT Neuchâtel I 1-8.

Classements: 1. CT Neuchâtel I 5-

13. 2. Boisy I 5-10. 3. Yverdon I 5-8. 4. Aiglon I 5-7. 5. Lancy Fraisières I 5-7. 6. Savano CC I 5-0.

DEUXIÈME LIGUE

Groupe 1: Grandson I - Marin Sport I 3-6. Mail NE I - Plasselb I 6-3. Peseux I - Marly I 6-3.

Groupe 1: 1. Peseux I 5-10. 2. Marly I 5-9. 3. Marin Sport I 5-8. 4. Mail NE I 5-7. 5. Plasselb I 5-6. 6. Grandson I 5-5.

TROISIÈME LIGUE

Groupe 12: Marin Sport I - Givisiez I 1-8. Fleurier I - Le Landeron I 8-1.

Classements: 1. Givisiez I 4-11. 2. Moraf I 4-10. 3. Marin Sport I 4-4. 4. Fleurier I 4-4. 5. Le Landeron I 4-1. 6. Vignoble I 0-0.

Groupe 13: St-Blaise I - Estavayer-le-Lac I 1-8. Morat II - Bulle I 0-0

Classements: 1. Estavayer-le-Lac 4-10. 2. Guin I 4-10. 3. St-Blaise I 4-4. 4. Bulle I 3-3. 5. Morat II 3-0.

Groupe 15: Valeyres s/Mont I - La Chaux-de-Fonds I 4-5. Cressier-Cornaux I - Sece Cortaillod I 1-8.

Classements: 1. La Chaux-de-Fonds 4-10. 2. Sece Cortaillod I 4-9. 3. Valeyres s/Mont I 4-6. 4. Corcelles-Gorm. I 4-3. 5. Cressier-Cornaux I 4-2.

MESSIEURS SENIORS

PREMIÈRE LIGUE

Groupe 1: La Chaux-de-Fonds I - Aiglon I 0-0. Le Locle I - Veyrier Gr. Donzel 7-0. Genève-Champel I - International I 0-0.

Classements: 1. Le Locle I 5-12. 2. Veyrier Gr. Donzel I 5-8. 3. Aiglon I 4-7. 4. International I 4-7. 5. La Chaux-de-Fonds I 4-5. 6. Genève-Champel I 4-0.

DAMES

PREMIÈRE LIGUE

Groupe 2: CT Neuchâtel I - Vispa I

jusqu'à 1300, est toujours isolé et par conséquent vainqueur, avec son Opel Corsa.

Chez les non-licenciés c'est à Carlos Conde (La Chaux-de-Fonds), également sur Corsa, que va la palme de la fin de semaine dernière: il se classe deuxième en catégorie 1401 à 1800, alors que l'autre Chaux-de-Fonniere, Jean-Jacques Sémon, prend le douzième rang au volant de sa Honda Civic Vti.

C'est en Alsace, dans le cadre du Rallye Alsace-Vosges, comptant comme manche du championnat helvétique, que Rodolfo Esposito (Neuchâtel) et son navigateur Nicolas Wutrich (La Chaux-de-Fonds) ont glané quelques points. Ils terminent septièmes du classement suisse, la course étant également qualificative pour le championnat de France et d'Europe. Le vainqueur de cette manche n'est autre que le Prévôtois Olivier Burri. Les règlements sensiblement différents qui régissent les divers championnats ne lui ont pas permis de s'attaquer aux pilotes de l'Hexagone.

Pour ce week-end, les slaloms de la coupe seront au repos, les rallyemen aussi. Ce sont les pilotes du championnat de vitesse qui ressortent de leur relative léthargie. Ils se retrouveront sur le circuit de Dijon-Prenois. Les «Clio boys» Ritz (Peseux) et Turuani (Colombier) participent à la Coupe Renault, les jumeaux de La Neuveville, Serge et Michel Richard sont inscrits avec leur Peugeot 106, le Loclois Pierre-Alain Faton pilotera sa monoplace Van Diemen, Christophe Hurni de Chambrelieu sera au volant de sa Formule-3000.

En groupe A s'alignera Alphonse Kilchenmann de Sonceboz aux commandes de son Opel Corsa. C'est entre samedi et dimanche que les diverses catégories se partageront les honneurs de la piste. (fl)

SOUS LE CASQUE



Après plusieurs saisons passées dans la pénombre, le pilote de Peseux éclate. Deux victoires en championnat suisse, une neuvième place en coupe d'Europe. Le changement de préparateur est bénéfique.

Depuis qu'il a trouvé une écurie sérieuse, Martial Ritz flambe. Son pilotage n'a pas changé, c'est la voiture qui est meilleure. « En fait j'ai perdu deux ans », avoue Ritz, qui, malgré tout, ne regrette rien.

C'est 1991 qui marque ses débuts en Coupe Renault Clio. Il y a déjà quelques années que Martial Ritz se faisait plaisir en participant à quelques courses à Lignières. « Il fallait que je fasse quelque chose. Ma passion de rouler, et de rouler vite, me posait trop de problèmes. Après quelques déboires et quelques démêlés avec la maréchassée, j'ai décidé de faire des courses pour pouvoir me défouler ailleurs que sur les routes.» Un aveu plein de tempérament qui situe bien le caractère du personnage.

Fonceur et accrocheur, il prépare une VW Scirocco et s'inscrit pour les cent tours de Lignières. En parallèle, il joue beaucoup au tennis. Il soigne sa condition avec un autre passionné de compétition motorisée, Bernard Maréchal. C'est ce dernier qui va provoquer le déclic. « Je pensais que la course automobile était quelque chose de très onéreux. J'avais presque renoncé, sans trop me renseigner. Lorsque Bernard m'a parlé de la Coupe Clio et des coûts, j'ai fait le pas.»

Martial Ritz entre dans sa première saison. La voiture, finances obligent, n'est pas préparée. L'apprentissage commence dans le fond du peloton. L'année suivante, le bolide est préparé. Les résultats s'améliorent, sans toutefois satisfaire notre homme. Une cinquième place dans la course de côte d'Ayent-Anzère illumine tout de même le palmarès. Puis, c'est un arbre qui met fin à l'aventure. Pour entamer le millésime 1993, c'est une voiture neuve qui est préparée. Avec du recul, Ritz met ses résultats en demi-teinte sur le compte d'une préparation approximative. Il termine sixième du classement général du championnat. Il est récidiviste en 1994. Une saison marquée par le divorce avec son préparateur et l'entrée dans une autre écurie. Immédiatement, la différence se fait sentir.

Toujours à la lutte pour des accès sans jamais pouvoir se mêler aux meilleurs, Martial Ritz se retrouve régulièrement, et comme par miracle, dans les cinq premiers. « L'environnement et le matériel font beaucoup. Moi, je n'ai pas l'impression d'avoir changé mon pilotage ». Habitué à devoir se battre avec son véhicule autant qu'avec les autres concurrents, le menuisier s'est forgé un style de pilotage. Avec une bonne voiture, il a l'impression que c'est devenu tout simple. Preuve en est donnée par la comptabilité des points de l'année en cours. Mais pour Ritz, la comparaison avec les autres, la possibilité de se situer par rapport à des pilotes qui ont les mêmes bolides, sont des éléments plus importants que la victoire absolue.

Martial Ritz est un pilote d'endurance en puissance. Il aligne sur son tableau de marche des temps pratiquement identiques durant toute la course. Une régularité qui lui donne un avantage certain.

Pourtant, il ne fait pas une fixation sur le championnat et le titre. « Mon premier but est de gagner chaque course à laquelle je participe, après... »

Mystère et affaire à suivre. (fl)

COOP informel

HITS HEBDO COOP

du 13. 6 au 19. 6. 1995

HITS HEBDO COOP

du 13. 6 au 19. 6. 1995

LES JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT

du 15. 6 au 17. 6. 95

Viande de bœuf hachée
les 100 g
1.05

PRODUITS LAITIERS

Crème entière UHT la brique de 1/2 litre	3.80	4.60
Crème entière UHT la brique de 1/4 litre	2.80	2.50
Crème entière UHT le pot de 1,8 dl	2.45	1.90
Crème fraîche, nature le pot de 180 g	2.85	2.20
Emmental ou gruyère râpé Coop le sachet de 120 g	2.60	2.-
Appenzell doux préemballé, les 100 g	1.98	1.70
Appenzell surchoix préemballé, les 100 g	2.87	1.80



Toutes les limonades Coop
en emballage PET de 1,5/1,6 x 50 cl
-.30/-75 de moins!

p. ex.: Citro ou Orange 6 x 50 cl PET	5.75	4.75
p. ex.: Orange ou Orange light 1,5 l PET (+ consigne)	1.55	1.05
p. ex.: Grape ou Grape light 1,5 l PET (+ consigne)	1.55	1.05
p. ex.: Citro ou Citro light 1,5 l PET (+ consigne)	1.00	-.95

Pommes de terre nouvelles du pays le filet de 2 kg	3.70	2.70
Bouquet multicolore	8.90	8.90

5 kg
Abricots d'Espagne, variété Caninos
9.50

PRIX CHOC
en lot de 2
8.50
au lieu de 9.50
Coop Color 100 135/36
Kodacolor Gold 100 135/36
le lot de 3 16.50
Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop.

BISCUITS

Petits cœurs au beurre Wernli 2x100g	5.80	4.80
Japonais Wernli 2x100g	5.80	4.80
Assortiment de biscuits et de gaufrettes Princess le sachet de 400g	3.40	2.70

SOINS CORPORELS/DENTAIRES

Déodorants divers	1.10 de moins
p. ex.: spray à l'air pur Rexona Elegance 60 ml	4.75 3.65
p. ex.: Rexona Prestige ou Sport, déodorant sans aérosol, 75 ml	5.50 4.40
p. ex.: déodorant Roll on féminin Nivea 50 ml	4.90 3.80
p. ex.: déodorant Stick Sport ou Cool Blue Sure 50g	5.50 4.40
p. ex.: déodorant crème gentile La Fram 50 ml	5.50 4.40

Mentadent C Active «3 pour 2» 3x75 ml	10.80	7.20
Signal Fluor «3 pour 2» 3x75 ml	9.80	6.60
Dentalux au fluor ou anti-plaque 2x400 ml	8.40	6.-

Tous les prix comprennent la TVA.

HITS HEBDO COOP

du 13. 6 au 19. 6. 1995

6 x 1 litre
Jus d'orange Mondial
4.50
~~7.50~~

Sucre gélifiant Coop le paquet de 1 kg	2.40	2.-
Tous les bouillons Knorr en granulés en boîtes de 240/250g seulement	5.20	5.20
p. ex.: fond de légumes Knorr, 240g	5.20	5.20

Tomates italiennes pelées Napoli 6 boîtes de 400g poids net chacune, 240g poids égoutté	5.40	3.60
---	-----------------	-------------

CAFÉ		
Espresso Los Volcanes en grains/sous vide 500g	5.80	4.60
Café Jacobs Mastro Lorenzo 28 portions, 210g	6.95	5.95

PÂTES ALIMENTAIRES		
Toutes les pâtes Gala en paquet de 500g	1.80	1.40 de moins
p. ex.: nouilles larges ou étroites	1.80	1.40 de moins

GLACES		
Toutes les crèmes glacées «Classico» Gold Star 570-650g	6.90	1.50 de moins
p. ex.: vanille, 570g	6.90	5.40

HITS HEBDO COOP

du 13. 6 au 19. 6. 1995

PÂTES		
Toutes les pâtes à gâteau et pâtes feuilletées Coop abaissées, 2 x 270/290g	4.00	3.40 de moins
p. ex.: pâte à gâteau, ronde 2x270g	4.00	3.40 de moins
Toutes les pâtes à gâteau et pâtes feuilletées Coop de 500g	2.50	1.90 de moins
p. ex.: pâte feuilletée Coop 500g	2.50	1.90 de moins

ALIMENTS ET PRODUITS DE SOIN POUR ANIMAUX		
Toutes les barquettes Sheba de 100g	1.90	-.95
Catsan le sac de 10 litre	9.90	7.95

ALIMENTS ET PRODUITS DE SOIN POUR ANIMAUX		
Toutes les barquettes Sheba de 100g	1.90	-.95
Catsan le sac de 10 litre	9.90	7.95

Toutes les boîtes Cha-Cha-Cha en lot de 4 x 400/415 g
1.50 de moins
p. ex.: bouchées gourmandes au bœuf, 4 x 415g ~~3.50~~

Coop Restaurants

Toujours à moins de 10 fr.!

Menu de la semaine
Macaronis des Alpes
Compote de pommes
9.-

Dans les restaurants en libre-service



03-275597R0C

Jeudi 15 juin 1995

Fête à souhaiter: Modeste

Lever: 5 h 36 20°
Coucher: 21 h 29Lever: 23 h 18 7°
Coucher: 8 h 230°
2300 mLac des Brenets
750,84 mLac de Neuchâtel
429,69 m

Écoulements d'eau dans les tunnels sous La Vue-des-Alpes

Fuites sans danger

LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE
HAUT-DOUBS
NEUCHÂTEL
VAL-DE-RUZ
VAL-DE-TRAVERS
JURA BERNOIS
JURA

La Chaux-de-Fonds

Grève symbolique chez Calida

Hier en début d'après-midi, une trentaine d'employé(e)s de la succursale chaux-de-fonnière de Calida ont débrayé durant une heure afin de protester contre la procédure mise en place en prévision de la fermeture de l'usine annoncée pour fin 1996.

Page 18

La Chaux-de-Fonds

BEF: remous

Le Conseil neuchâtelois de la famille et de l'égalité monte aux barricades. Sa présidente Marie-Antoinette Crelier a accusé mercredi le Conseil d'Etat de vouloir supprimer le bureau cantonal de l'égalité et de la famille (BEF) pour «le remplacer par un poste alibi délégué».

Page 19

Le Locle

Première pierre de l'ETMN

Événement marquant, ce soir avec la pose symbolique de la première pierre du «chantier du siècle» du Locle, soit la future Ecole technique des Montagnes neuchâteloises (ETMN). Cette manifestation officielle est assortie d'une véritable fête à laquelle les populations des deux villes du Haut et de la région sont conviées.

Page 21

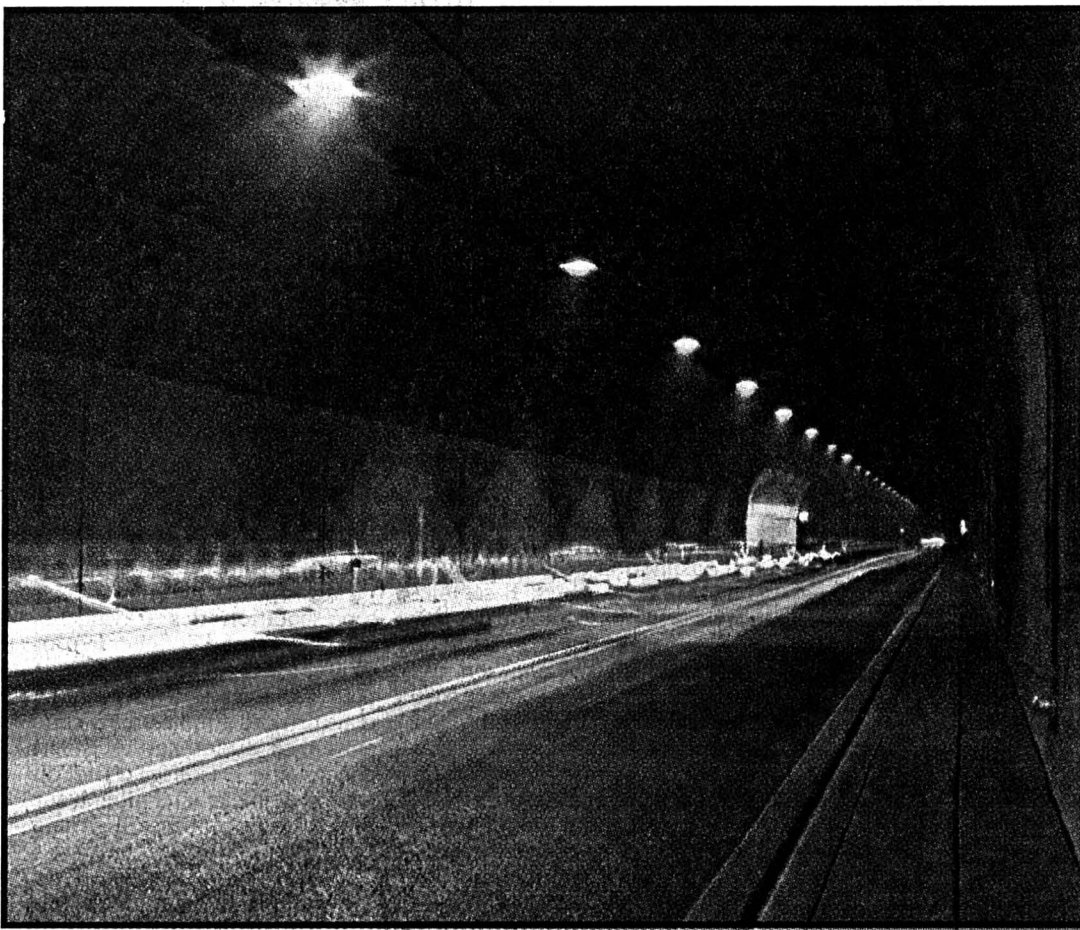
Les tunnels de La Vue-des-Alpes ne courent aucun danger et les accusations de malfaçon et d'incurie portées par le député socialiste Jean-Jacques Miserez devant le Grand Conseil en mai dernier sont sans fondement. C'est, en substance, la réponse que le patron des Ponts et chaussées neuchâtelois Pierre Hirschy, entouré d'un aréopage d'ingénieurs et de techniciens, a voulu apporter hier en évoquant l'«affaire» des fuites d'eau du tunnel.

Les fuites d'eau constatées dans l'un des tunnels sous La Vue-des-Alpes depuis le 5 avril dernier n'ont rien à voir avec le phénomène de précipitations calcaires anormales observées dans une chambre de drainage du tunnel du Mont-Sagne. Images à l'appui, prises lors d'un sondage vidéo dans les drains, le conseiller d'Etat entouré des responsables des Ponts et chaussées, a montré hier que le système d'évacuation des eaux du tunnel de La Vue-des-Alpes remplissait bien son office.

SÉCURITÉ ASSURÉE

Selon les investigations menées par les services des Ponts et chaussées, si on ne connaît toujours pas avec exactitude son origine réelle, l'eau qui est apparue sur la chaussée en trois endroits différents à quelques centaines de mètres de la sortie nord du tunnel, sort directement du massif rocheux. Elle s'écoule à travers des failles géologiques situées en ces trois endroits pour resurgir sur la chaussée après avoir saturé la fouille de la conduite du SIVAMO, implantée sous le radier du tunnel, au lieu de finir dans les drains posés aux deux extrémités inférieures de la voûte du tunnel.

En aucun cas la sécurité du tunnel n'est en cause et il n'y a rien à craindre pour sa pérennité, a martelé le conseiller d'Etat



Tunnel du Mont-Sagne

La question des fuites d'eau ne provient pas d'une malfaçon, selon Pierre Hirschy, conseiller d'Etat.

Pierre Hirschy. Des propos confirmés par un expert de l'EPFL. Les forages, d'ailleurs effectués dans les parois du tunnel, ont permis de constater qu'il n'y avait aucune surpression. Quant aux drains, leur cur-

relage prévu normalement une fois l'an dans le cadre des travaux d'entretien usuels du tunnel, suffira à éviter tout colmatage. Pour le conseiller d'Etat, c'est moins la provenance que la ma-

nière d'évacuer ces eaux qui importe désormais. Des travaux seront ainsi menés lors de la fermeture des tunnels prévue du 17 juillet jusqu'à fin août afin d'aménager un canal permettant d'évacuer directement dans les

drains d'évacuation l'eau saturant la fouille du SIVAMO. Ces travaux ne rallongeront pas la durée de fermeture initialement prévue des tunnels. Entre analyses et travaux, remédier à l'«incontinence» du tunnel ne devrait pas coûter plus de 150.000 francs.

CONCEPTION ADÉQUATE

Pierre Hirschy réfute encore catégoriquement les accusations d'imprévoyance et de négligence dans la construction: «La conception de ces tunnels est adéquate. Nous sommes simplement dans un terrain où les eaux sont un peu plus capricieuses. Mais réaliser des tunnels étanches aussi au niveau du radier ne se justifiait absolument pas. Une étanchéité complète aurait d'ailleurs conduit à un doublement du coût des tunnels».

Pour le conseiller d'Etat, la polémique est dès lors plus d'ordre politique que technique: «C'est une campagne dirigée contre les Ponts et chaussées. J'observe au passage que ce sont les mêmes personnes qui polémiquent aujourd'hui et nous disent qu'il faut faire mieux avec moins de moyens. Il faudrait tout de même savoir si les économies passent par des paroles ou par des actes», s'insurge P. Hirschy.

L'édile a reconnu que les affaires de la «forêt de panneaux» et des «barrières rétractables automatiques de Boudevilliers planent aujourd'hui encore sur le débat routier. «Mais les Ponts et chaussées ont autant le sens de l'économie, si ce n'est plus, que les autres départements», a insisté le conseiller d'Etat. A preuve, dans le 10e crédit routier cantonal qui sera soumis au souverain neuchâtelois le 25 juin prochain et que Pierre Hirschy invite à accepter, le projet d'aménagement d'un trottoir à Enges devrait être réduit à une largeur de 1,5 mètre au lieu des 2,5 prévus si le Conseil communal de la localité l'accepte. «Mais il ne faudra pas venir nous reprocher les deux passages inférieurs de 30 mètres de large que nous devons aménager pour le gibier sous le tronçon de la J10 à Frèreueles en vertu de la législation fédérale».

C. P.

«Je persiste et signe»

Les dénégations de Pierre Hirschy n'émeuvent pas outre mesure le député socialiste chaux-de-fonnier Jean-Jacques Miserez, spécialiste de la chimie des eaux et chef du service d'hygiène et de l'environnement de La Chaux-de-Fonds: «Je maintiens l'ensemble de mes propos. Les «auto-expertises» menées par les services des Ponts et chaussées n'ont qu'une valeur relative. On montre ce qu'on veut bien montrer. Je persiste à dire que les risques et aléas de ce type de construction dans un milieu karstique n'ont pas été correctement évalués au départ et qu'aucune étude hydrogéologique sé-

rieuse n'a été pratiquée. La preuve que l'ensemble n'a pas été évalué correctement, c'est que de l'eau apparaît aujourd'hui dans la fouille du SIVAMO au lieu d'être captée par les drainages pourtant prévus à cet effet. Les eaux qui circulent dans ces tunnels sont bien des eaux incrustantes et les risques de colmatage par le calcaire sont réels. Au tunnel du Mont-Sagne, c'est déjà le cas, et cela ne fait que préfigurer ce qui surviendra à plus ou moins longue échéance dans celui de La Vue-des-Alpes. A mon avis, la nomination d'une commission d'enquête se justifie pleinement». (cp)

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Suisse romande, Valais, Tessin et Engadine: ce matin bien ensoleillé en plaine, plus nuageux en montagne. Nébulosité se développant en cours de journée, particulièrement sur les reliefs. Températures en plaine: 7° le matin et 20 l'après-midi. Au sud des Alpes: 10° le matin et 22 l'après-midi. Isotherme 0° à 2300 m. Suisse alémanique, nord et centre des Grisons: aujourd'hui nébulosité variable, avec quelques averses en seconde partie de journée, particulièrement dans l'est.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Nuageux	8°	15°	Lisbonne Nuageux	14°	22°
Athènes Clair	21°	33°	Londres Nuageux	10°	15°
Barcelone Nuageux	15°	21°	Madrid Nuageux	17°	29°
Beyrouth Clair	21°	30°	Moscou Nuageux	18°	29°
Berlin Nuageux	10°	18°	Oslo Nuageux	12°	22°
Bruxelles Clair	10°	16°	Paris Nuageux	11°	17°
Copenhague Nuageux	12°	16°	Rome Clair	14°	22°
Francfort Nuageux	12°	17°	Stockholm Nuageux	13°	15°
Genève Pluvieux	9°	18°	Sydney Nuageux	10°	14°
Helsinki Clair	15°	25°	Varsovie Nuageux	15°	26°
Jérusalem Clair	22°	34°	Vienne Nuageux	14°	20°

Le temps qu'il va faire...

Une dépression centrée sur le sud de la Scandinavie pousse de l'air progressivement plus doux des îles britanniques vers les Alpes. Une perturbation entraînée dans ce flux atteindra la Suisse demain.

Evolution probable de vendredi à lundi: vendredi, au nord nébulosité variable avec des éclaircies; en seconde partie de journée quelques averses, surtout à l'est.

Tendance de samedi jusqu'à lundi: probablement en partie ensoleillé et généralement sec; bien ensoleillé au sud. Réchauffement graduel dans toute la Suisse.



Une heure de grève symbolique chez Calida

Débrayage au féminin

Date fatidique, le quatrième anniversaire de la grève des femmes! Hier en début d'après-midi, alors qu'une délégation du SIB (Syndicat de l'industrie et du bâtiment), accompagnée d'un membre du personnel de Calida La Chaux-de-Fonds, se rendait à Sursee (LU) pour manifester devant le siège principal de Calida, une trentaine d'employé(e)s de la succursale interrompaient leur travail durant une heure.

But d'un tel débrayage: attirer l'attention des actionnaires du groupe. Le SIB, qui s'oppose à la fermeture de l'unité chaux-de-fonnière du groupe Calida, estime: «Une telle fermeture est inadmissible». Les propos de Claude Bezençon, responsable du SIB La Chaux-de-Fonds, sont clairs: «Non seulement la situation financière de Calida est saine et son chiffre d'affaires global, en 1994, a dépassé pour la première fois les 200 millions de francs, mais en plus, le plan social applicable à tous les employés licenciés, est illisible».

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
P.-François BESSON
Christiane MERONI
Alain MEYRAT

BRÈVE

Entrées au gymnase Hors toute confusion

Face au doute suscité par un chiffre énoncé dans l'article paru dans notre édition du 14 juin et intitulé «Le gymnase gagne du terrain», précisons! «Près de 60% des élèves ont décidé d'opter pour le gymnase au terme de l'école obligatoire», écrivions-nous. Il ne s'agit évidemment pas du 60% de l'ensemble des élèves achevant leur scolarité, mais du 60% des jeunes sortant des sections pré-gymnastiques, sections classique et scientifique. Voilà qui est clarifié!

(Imp)

AGENDA

Danse au Temple Allemand
Compagnie Fabienne Berger

Invités de l'abc, Fabienne Berger, danseuse et chorégraphe, et Bruno Stefanoni, présenteront leur dernier spectacle «Traverse, tremble» sur le thème de la peur conjurée. Musique aléatoire de Jean-Philippe Héritier. Temple Allemand, vendredi 16 juin, 20 h 45. (DdC)

Conservatoire
Auditions d'examens

La troisième audition des élèves qui se présentent à des épreuves de passages de degrés, ou de fin d'études au Conservatoire, aura lieu vendredi 16 juin, 19 h 30, Salle Fallier. Marion Grosjean, violoncelle, Marianne Courvoisier, violon, Daniel Pintaudi, piano, se partageront la responsabilité du programme tant en solistes qu'en musique de chambre. (DdC)

Espacité
Trompettes et tambours!

La place Le Corbusier s'apprête à vivre un samedi matin moins calme que musical! Dès 10 h samedi 18 juin, la Musique des Cadets et les Armes Réunies donneront un concert d'ensemble, faisant rouler tambours et sonner trompettes. De quoi stimuler l'entrain de tout un chacun. (Imp)

Le 2 mars dernier, le groupe Calida annonçait la fermeture de ses unités chaux-de-fonnière et tessinoise pour la fin de l'année 1996, désirant à l'avenir concentrer ses activités en Suisse à Sursee (LU). Supprimant du même coup quelque 400 emplois dont 90 en ville, le groupe Calida n'avait effectivement pas fait dans la dentelle. (Lire «L'Impartial» du 3 mars dernier).

FLOT DE REVENDECTIONS

Juste avant le début de l'assemblée générale des actionnaires de

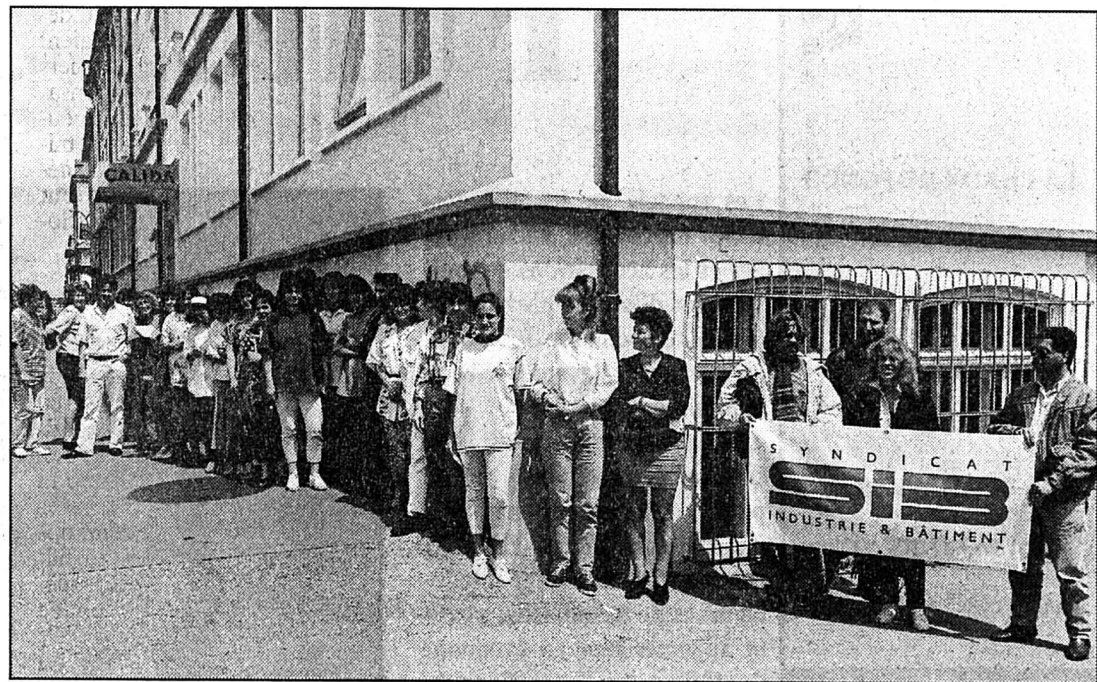
Calida à Sursee (LU), où se trouvaient des militants du SIB pour manifester leur mécontentement, 28 femmes et un homme ont débrayé durant une heure, de 14 à 15 heures hier après-midi; histoire de prouver leur détermination à conserver leurs emplois. A 15 heures précises, les employés avaient regagné leur poste de travail.

Pour les représentants du SIB, si la fermeture de l'unité chaux-de-fonnière du groupe Calida est inacceptable, la dégradation des conditions de travail, l'augmentation frénétique des cadences et les baisses successives des salaires à la pièce, ne le sont pas moins. «Les salariés de Calida luttent pour conserver leurs emplois dans une région fortement touchée par la crise». Les représentants du SIB reprochent également à la direction «d'avoir élaboré un plan social illisible, traduit de l'allemand».

Autre revendication de poids, la consultation de la représentation des travailleurs. Il semblerait que la quasi-totalité des travailleurs aient émis le désir de former une représentation des travailleurs à la succursale chaux-de-fonnière. Ils auraient également demandé que le SIB les aide à organiser les élections d'une telle représentation.

«Le groupe Calida n'a jamais été opposé à ce que des travailleurs soient représentés et consultés, a rétorqué Erwin Blicke, directeur de l'unité chaux-de-fonnière; mais le groupe de Sursee refuse que ce soit le SIB, ou un tout autre syndicat qui organise une telle représentation, alors qu'il y a deux ans, sur ma demande, aucun ouvrier n'a accepté de représenter ses pairs au sein de l'entreprise».

Dans une lettre adressée à Calida Holding AG à Sursee, le SIB fait remarquer: «Il paraît logique d'attendre que la



Unité chaux-de-fonnière de Calida

Une trentaine d'employé(e)s ont débrayé hier après-midi

(Henry)

représentation des travailleurs soit élue avant d'entamer la procédure de consultation sur le plan social et sur un éventuel maintien des emplois dans cette entreprise. Etant naturellement entendu que le Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel attend, sur ce point, une réponse du groupe Calida».

Cinq demandes précises du SIB réclament autant de réponses précises du groupe Calida. Premièrement, que soit rapidement reconnue la demande des travailleurs de former une représentation; que sur demande des travailleurs, le SIB aide à l'organisation des élections; que la représentation soit formée avant d'entamer une quelconque procédure de consultation; que les travailleurs soient informés au plus vite sur la possibilité de maintenir les

emplois; et encore qu'aucun licenciement ne soit prononcé avant qu'un accord ait été trouvé avec la représentation des travailleurs de l'unité chaux-de-fonnière de Calida.

L'AVIS DU DIRECTEUR

Le directeur de Calida La Chaux-de-Fonds, Erwin Blicke, dont le poste va également être supprimé, est visiblement très déçu. Alors qu'il s'était fait fort de retrouver un nouveau poste de travail pour chaque employé, Erwin Blicke ne cache pas son désarroi devant une telle levée de boucliers. «A ce jour, 13 employés sont déjà engagés dans diverses entreprises de la ville. Après avoir sondé le personnel, il est apparu que 40 ouvrières refusaient catégoriquement que je les aide dans la

recherche d'un nouvel emploi. Actuellement, seules quelque trente employées doivent encore retrouver un nouveau poste. Nous avons encore une année devant nous pour entreprendre toutes les recherches et démarches nécessaires. Une telle attitude ne sert donc à rien.»

Quant au plan d'aide sociale, ajoute Erwin Blicke, «c'est vrai qu'en raison d'une erreur de traduction, les ouvriers ne l'ont reçu que le 2 juin.» Craignant que l'arrêt de travail d'hier après-midi n'accélére la procédure de fermeture de l'unité chaux-de-fonnière, Erwin Blicke n'a plus guère envie de s'investir davantage, bien que des tractations soient en cours, avec le canton et la commune, pour tenter de maintenir d'une manière ou d'une autre l'usine chaux-de-fonnière. C.M.

Opération «Gare ouverte» samedi

Rail en fleur... et en fête

Dans une cité, on connaît peu d'endroits aussi conviviaux qu'une gare. Lieu d'échanges et de rencontres, la gare constitue souvent le puits de la vie sociale d'une ville. Les CFF ont imaginé cette année de mener une opération de charme auprès de ses voyageurs et clients, mais en associant également toute la population dans le cadre d'une journée de «gare ouverte».



Daniel Deleury (à gauche) et Serge Vuilleumier
Tout a été préparé pour que la gare soit en fête. (Henry)

«CHENILLE À PÉDALES»

On pourra utiliser en outre un engin très curieux, la «chenille à pédales», «train» de dix éléments et transportant dix passagers qui doivent tous pédaler. Il paraît que ce bizarre moyen de locomotion circule avec succès en période touristique dans les rues de Thoun, ville de son inventeur. On demandera un franc à chaque pédaleur, afin d'assurer une rotation entre tous les intéressés.

Par ailleurs, de multiples stands d'animation seront dressés sur le trottoir nord de la gare (dans le hall en cas de pluie). Les CFF, les Chemins de fer jurassiens (CJ), les Transports régionaux neuchâtelois (TRN) et l'ATE (Association transports et environnement) donneront des informations ou proposeront des cartes à prix réduit ce jour-là sur les réseaux des CJ et

des CMN (voyage aux Ponts-de-Martel avec crêpe au buffet de gare ouvert depuis le 1er juin). Des boissons seront vendues à des prix très modestes. Il est à noter que le produit des billets spéciaux et le bénéfice éventuel sur les boissons seront versés intégralement aux jeunes de Sombail-Jeunesse pour leur fête de Noël.

MUSÉE GRATUIT

Enfin, le Musée d'histoire et médaillier sera également de la partie, avec un stand d'information sur sa remarquable exposition consacrée aux chemins de fer neuchâtelois. Pour l'occasion, l'entrée au musée sera gratuite toute la journée. Il ne reste plus qu'à souhaiter que le soleil se fasse moins discret! Bl.N.

● Gare de La Chaux-de-Fonds, samedi 17 juin, de 9 h à 17 heures.

Foire des Six-Pompes

Sur un air de country

C'est bientôt l'été, même s'il faut se pincer pour y croire, et la Foire des Six-Pompes vient à point, vendredi, pour faire le plein d'articles de plage et autres effets indispensables pour réussir ses vacances. La foire affiche complet et proposera, outre ses attractions habituelles, un événement country, avec Claudia & Country Line.

La Suissesse Claudia Zimmermann n'est pas une nouvelle venue sur la scène country. Avec plus de 500 concerts à son actif en Suisse, en Allemagne, en Au-

triche et en France, elle n'a pas hésité à traverser l'Atlantique pour signer avec une maison de disques américaine. La chanteuse helvète y a également enregistré avec quelques pointures des studios de Nashville. Et c'est à Austin, Texas, qu'elle retournera cette année pour concocter un nouveau CD.

En attendant, Claudia sera vendredi dès 14 h sur le podium de la Foire des Six-Pompes, avec son groupe professionnel Country Line. Ambiance! et santiaques assurés! (am)

PUBLI-REPORTAGE

Nouveau au Garage de la Charrière



Le Garage de la Charrière est le seul concessionnaire DAEWOO pour le canton de Neuchâtel. DAEWOO NEXIA: prestations maxi, prix mini, la NEXIA est disponible en version 3 ou 5 portes avec hayon ou en berline 4 portes. DAEWOO ESPERO: l'élégance au service des performances. L'ESPERO est équipée avec deux moteurs et deux transmissions différents: moteur 1.8i et 2.0i, boîte manuelle à 5 vitesses et boîte automatique à 4 rapports (sur demande sur modèle 2.0i uniquement). Tout comme la Nexia, l'Espero s'avère fort respectueuse de l'environnement. La gamme DAEWOO est garantie 3 ans ou 100 000 km. Une carte de dépannage est offerte pendant la durée de la garantie, valable dans le monde entier.

DAEWOO, c'est fou! Welcome to DAEWOO.
Garage de la Charrière, Charrière 24, ☎ 039/28 94 80 ou 28 94 94, La Chaux-de-Fonds.

Rapport du Conseil d'Etat contre le Bureau de l'égalité et de la famille

Mise au point énergique

Le Conseil de l'égalité et de la famille (CEF), qui chapeaute le Bureau du même nom, a réagi vivement hier aux critiques adressées aux deux institutions par le Conseil d'Etat dans son rapport aux députés neuchâtelois. Mais c'est malgré tout dans la bonne humeur qu'a été inaugurée hier l'exposition «Pour une véritable assurance-maternité», s'inscrivant dans le cadre du «Juin de l'Égalité» organisé par le Comité de soutien au BEF (Bureau de l'égalité et de la famille).

thèmes traités par le bureau depuis sa création, 15 concernaient la famille. Les deux derniers rapports en date étaient consacrés à l'accueil de la petite enfance et aux allocations familiales. En outre, le BEF a déployé une intense activité tout au long de l'année internationale de la famille en 1994.

Le Conseil d'Etat reprochait également au CEF ses coûts de fonctionnement (20.000 fr en 1994). Or, en 1991, les jetons de présence ont représenté 10.200 fr et 11.100 fr en 1992, et le budget 95 s'élève à 16.000 francs. Mme Crelier attribue le plafond de 1994 aux nombreuses séances consacrées à l'Année internationale de la famille, dues au fait que le Conseil d'Etat avait délégué au CEF l'organisation de toutes les manifestations. Elle met en exergue le poids réel du fonctionnement du bureau par rapport au budget du canton: le BEF n'a droit qu'à 0,017% du gâteau.

Les représentantes du CEF craignent que l'Etat ne veuille plus que d'une déléguée-alibi, en la privant de l'indépendance dont elle jouissait vis-à-vis des différents services de l'administration. Mais si les intentions de l'exécutif neuchâtelois ne sont pas encore clairement connues, les menaces contre le BEF avaient déjà suscité la création d'un comité de soutien et une pétition rassemblant 47 associations est parvenue récemment au Château.

A.M.

● Expositions: «Le BEF en péril», sous-sol de Espacité, jusqu'au 24 juin (lundi à vendredi 9 à 17 h 30 et samedi 10 à 14 h; «Pour une véritable assurance-maternité», place Le Corbusier, jusqu'au 25 juin

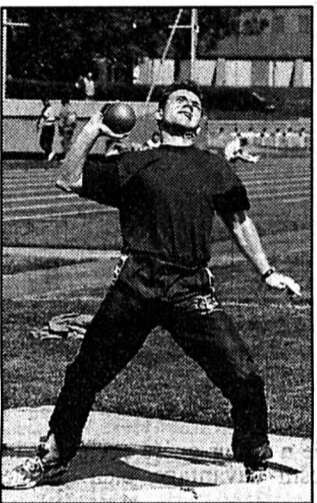


Lessive tendue place Le Corbusier

Une exposition pour rappeler que la Suisse n'a toujours pas d'assurance-maternité. (Henry)

BRÈVE

Polices neuchâteloises
Adresse et endurance



Organisée cette année par le Club sportif de la police locale du Locle, la 52e rencontre d'athlétisme et de tir des polices neuchâteloises s'est déroulée hier à La Chaux-de-Fonds pour les épreuves sportives, et au Locle pour la précision. Dès 8 h, et sous un ciel incertain mais fort heureusement sec, les 52 participants se sont mesurés sur le terrain d'athlétisme de La Charrière. Au menu: 100 m, 800 m (pour les dames), 1000 m (réservé aux vétérans), 1500 m (élite et seniors), saut en longueur, en hauteur et lancer du boulet. La compétition s'est poursuivie dans l'après-midi au stand de tir du Locle où, toutes catégories confondues, les policiers de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds ont participé au concours de tir au pistolet à 50 m. Les résultats de l'athlétisme, du tir et du combiné seront publiés prochainement dans nos colonnes. Pour la petite histoire, notons que seules deux femmes étaient présentes, dont la seule aspirante du canton, pour qui cette journée est obligatoire... (ir - photo Henry)

AGENDA

MIH

Visite commentée

Ce soir à 20 h 15, le Musée international d'horlogerie organise une visite commentée de l'exposition «L'horlogerie ancienne dans les collections privées suisses». Attention: cette visite est gratuite! (Imp)

Assermentation d'agents de la police locale

Les nouveaux de la famille

Rigueur et solennité ont habité hier la salle du Conseil général. Selon la formule consacrée, cinq nouveaux agents de la police locale prêtèrent serment. Une manière de rite initiatique reproduit devant familles, autorités politiques, judiciaires et policières.

Cinq hommes en uniforme pénètrent dans la salle. Après le garde-à-vous rituel, ils enlèvent leur gant droit, le plient dans leur casquette ensuite placée sous le bras, et adoptent un port digne et silencieux.

Progressivement intégrés au corps de police, les cinq aspirants termineront cet automne

leur période de formation. Une initiation «effectuée dans d'excellentes conditions» s'est plu à constater le chef du Département de police Jean-Martin Monsch, qui présidait la cérémonie d'assermentation.

Devant la première volée d'aspirants à prêter serment depuis son accession au commandement de la police locale, le capitaine Pierre-Alain Gyger a rappelé que le métier «doit être abordé avec conviction, en gardant toujours à l'esprit la notion de service public. Vous êtes les auxiliaires de la justice, et n'avez pas à juger, mais à rapporter strictement la vérité. Votre présentation et votre tenue sont la

carte de visite de la police, et au-delà de la ville». Avec un brin d'émotion dans la voix, le commandant n'a pas manqué de lancer cette formule: «Bienvenue dans cette grande famille qu'est la police!».

Proposant quelques-unes de ses réflexions, Jean-Martin Monsch a notamment estimé «illusoire d'espérer que les relations entre la police et le public soient dénuées de toutes tensions». Mais «il faut montrer que cette dernière est au service de l'Etat et du citoyen, en développant l'information». Egalement chef de l'instruction publique, M. Monsch a évoqué l'entrée de la police à l'école: «Pourquoi ne pas enseigner son histoire, ses objectifs, sa raison d'être...?».

Vu les effectifs «pas très importants» du corps de police, Jean-Martin Monsch a rappelé qu'un engagement total était exigé des agents. Jugés «dignes et aptes» à être nommés, les cinq hommes ont prêté serment devant le président de la ville Charles Augsburg. C'est par une ferme «je le promets» qu'ils se sont engagés à se montrer fidèles à leur corps de police, à leurs supérieurs, «et surtout aux citoyens», selon l'invocation de Jean-Martin Monsch. Gants blancs, casquette et uniforme assortis, Stéphane Gribi, Sébastien Lovis, Philippe Schäfer, Michel Villarejo et Philippe Voiron ont quitté la salle après un dernier garde-à-vous de rigueur. (pfb)



Un métier très exposé

L'école 95 a prêté serment hier en présence des familles et des autorités (Henry)

PARTI PRIS

Ces sales gamines...

Y a-t-il jamais eu, dans l'histoire de la République, un coup porté si bas? Le rapport du Conseil d'Etat restera, pour les femmes, un morceau d'anthologie. La députée Marie-Antoinette Crelier n'avait jamais vu ça. Avec elle, nombre de femmes n'auraient jamais osé imaginer qu'un gouvernement puisse pondre un rapport si léger quant au fond; faisant fi encore de tout le travail réalisé par le Bureau de l'égalité et de la famille en cinq ans d'existence. Pernicieux exercice de style qui ne s'attache qu'à la forme des choses et non au contenu.

Femmes de ce canton, pauvres de nous! Méditez sur ces quatre petites pages, pleines de fiel, dans lesquelles notre gouvernement d'hommes tance le BEF et son Conseil comme des sales gamines; elles n'auraient pas dû déranger mais continuer à jouer tranquillement à la poupée.

Qu'ils ont la mémoire courte. Pierre Dubois, lui-même, n'avait-il pas dit, à l'inauguration du BEF, que ce nouveau service devait bousculer les habitudes, être dérangeant, ruer dans les brancards en quelque sorte. Aujourd'hui, le Conseil d'Etat relève que «certaines actions étaient maladroitement», marquées d'un militantisme perçu comme «agaçant

et outrancier». Pauvres chéris! Quand les petits entrepreneurs jugent la promotion économique exogène exagérée, agaçante et outrancière, cela n'empêche pas les autorités de croire à leur politique!

Machos et fiers de l'être, nos gouvernants se sont même laissés aller à des attaques personnelles perfides à l'encontre de la déléguée et de son secrétariat. Jugez donc: rattaché à l'administration, le Bureau trouvera l'appui d'un secrétariat efficace (tiens, il reste donc des secrétaires qui se tournent les pouces), il sera mieux identifié (voyons, perdu dans la masse) et surtout, maîtres mots, ses tâches seront contrôlées.

Poussant le bouchon des économies, le Conseil d'Etat signifie encore implicitement le licenciement de sa cheffe de service et de sa collaboratrice. Il va engager un ou une délégué(e), «qui aura la confiance totale des autorités». Et la confiance des femmes et des familles? Rien à cirer. Un peu de courage, Messieurs, supprimez-le donc ce bureau qui vous agace tant et vous, femmes de ce canton, n'oubliez pas, prochainement devant les urnes.

Irène BROSSARD

SOCIÉTÉS LOCALES

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents seulement le premier jeudi du mois.

● CLUB ALPIN SUISSE

Vendredi à 20 h 15 au chalet du Mont-d'Amin, assemblée bimestrielle. Samedi dès 11 h, aux Pradières, journée des familles, org.: R. Berger; samedi et dimanche, cours de glace à Chamonix, Glacier des Bossons, org.: R. Béguin et F. Todesco. Chalet Mont-d'Amin ouvert.

● CLUB JURASSIEN

Section Pouillerel
Samedi, visite de la fromagerie des Martels. Rendez-vous 7 h, gare de La Chaux-de-Fonds. Excursion pédestre facultative dans la vallée après la visite.

● CLUB DES LOISIRS

Groupe promenade
Vendredi, Le Prévoux-Les Replattes, rendez-vous à la gare à 13 h 30.

● LA JURASSIENNE

Section F.M.U.
Courses: report de la course: Haute Montagne prévue les 24 et 25 juin à La Grande-Lui, Val

Ferret, est reportée aux 15-16 juillet. Gymnastique: organisateurs: A. Girard, C. Chevalier.

● SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION CYNOLIQUE (SEC)

Membre de la FCS, chiens avec et sans papier. Entraînements: samedi-dimanche, pas d'entraînement, concours humoristique. Mercredi à 19 h, S. Gross. Lieu: Chalet de la Combe à l'Ours (derrière la halle d'expertise). Rens.: S. Gross, ☎ 26 49 18.

● TIMBROPHILIA

Ce soir à 20 h 30, réunion d'échanges à la Brasserie de la Channe, salle du 1er étage.

● UNION CHORALE

Lundi 20 h, répétition au local.

PUBLICITÉ

VOTATIONS

24 - 25 juin

10e révision de l'AVS
âge de la retraite
des femmes



Initiative USS/PS
pour l'extension de l'AVS-AI
OUI
Crédit routier
OUI

USCN
(Union syndicale cantonale
neuchâteloise)
M. Eric Thévenaz

28-22243

PUBLICITÉ

BONNET

BIJOUTIER JOAILLER
- 109 av. Léopold-Robert -

Des créations
UNIQUES...

132-772485

Des organisateurs qui connaissent la musique

Les Promos des passionnés

Redisons-le pour ceux qui ne sont pas encore vraiment fixés: les Promos auront lieu les 7 et 8 juillet prochain, et pas le premier week-end, OK? Donc, ces Promos, c'est: un festival Open Air sur deux jours, avec une affiche d'enfer le samedi soir, présentée par Jean-Marc Richard soi-même; une tentative de battre le record du monde d'impro; une fête de la jeunesse et des animations tous azimuts; mais aussi des coulisses où on s'active. Démonstration.



Ca, c'est Painting Over Picasso
Petit échantillon de l'ambiance attendue.

(sp)

Avanti la musica! Le vendredi 7 juillet débute par le groupe d'Afrique du Sud Sam Tshabalala & Sabeka, suivi du groupe suisse Diancandor (qui joue aussi au Paleo) et de Painting Over Picasso, USA. Samedi 8 juillet, affiche d'enfer, qui sera présentée par Jean-Marc Richard en personne! Ça commence comme une invitation au voyage avec Michel Tonnerre, puis Bill Deraime, mister bluesman français, qui vient en exclusivité au Locle après une tournée monumentale; puis la rockeuse Busy, beau style et belle voix; puis Tribal Jam, qui pratique le New Jack-Swing à la française.

Et les promos autrement dit:

● **Pour deux tunes.**- Le pin's signé Zaline (qui reprend un détail de l'affiche des Promos signée du même nom) sera en vente dans les stands de toutes les sociétés ou auprès des membres du comité, toujours à 10 fr. pièce. C'est pas cher et c'est pour la bonne cause.

● **Rendez-vous.**- Le stand officiel des Promos s'appelle en fait bar officiel, c'est plus descriptif. Juste en face de la scène, tenu par les dévoués bénévoles du comité, il offre, outre tous les renseignements désirables et désirés, la possibilité de boire une coupe de champ' ou autre en compagnie des artistes et de tailler une bavette avec eux si le cœur vous en dit. En passant, le bénéf' de ce stand est directement réinjecté dans les Promos suivantes. Et comme les Promos suivantes c'est le 10e du festival Open Air nouvelle formule, et que le comité a envie de voir grand, avis: plus vous fréquen-

terez ce stand, plus cela vous sera profitable.

● **Où ai-je mis ma bagnole.**- Le parcage étant ce qu'il est aux Promos (l'année dernière, on estimait l'affluence à environ 40.000 spectateurs, ce qui représente de jolies colonnes) il est plus facile et plus confortable, pour ceux qui habitent dans le coin, d'emprunter les navettes qui circuleront entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds à un prix quasi symbolique.

● **Miam miam.**- Quelque 80 stands sont prévus cette année (le comité a dû refuser plein de monde), dont les trois quarts sont des sociétés locales, qui y trouvent de quoi alimenter leurs caisses. On pourra effectuer une tournée du monde gastronomique, vu que dans lesdits stands sont compris des Asiatiques, Africains, Turcs, Portugais, Espagnols et Italiens.

● **O sole mio.**- Dans le cadre des animations de rue, le Teatro Potlach, venu des environs de Rome, présentera un spectacle haut en couleur avec acteurs sur échasses, musique, masques et costumes qui mèneront les spectateurs à travers un parcours fait de grandes toiles blanches transparentes, ballons géants, lumières, torches et effets spéciaux.

● **Sinécure, pas vraiment.**- Etre membre du comité des Promos relève de l'apostolat. Non seulement lesdits membres travaillent sans relâche et sans être payés, mais en plus, ils sont plus souvent qu'à leur tour interpellés, voire secoués par des festivaliers mécontents qui voudraient plus de ceci ou de cela dans la programmation. Les remerciements sont nettement plus rares. Citons-le, ce comité, il le mérite: Marie-Claude Zagrodnik, André Blaser, Vladimiro Zennaro, Pierre-André Schneider, Jean-Pierre Chapuis, Viviane Droz, Laurent Piffaretti, Michel Juvet, Roger Baumgartner et Isabelle Spannaus.

CLD

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Caire-Lise DROZ

BRÈVE

24 Heures Nautiques Para à l'eau

Débuts mouillés pour les 24 Heures Nautiques organisés le week-end passé par le club Le Locle Natation: le parachutiste Jean-François Matthey dit Jeannot a apporté le pistolet par la voie des airs. Il est arrivé au bord du petit bassin et il lui a fallu cinq pas tout nets pour s'arrêter. Seul problème: les deux derniers ont eu lieu dans l'eau. Ce qui fait que Jeannot Matthey (ainsi que son parachute) a été le premier à se mouiller lors de ces 24 Heures. Son impression? «Elle est bonne!» (Imp)

AGENDA

Post Bar de
La Chaux-du-Milieu
T. Toy chante Queen



Dernier double concert de cette saison, le groupe rock T. Toy vient jouer vendredi 16 et samedi 17 juin à 22 h 30 au Post Bar Music Live (Restaurant de la Poste) de La Chaux-du-Milieu. T. Toy manie un répertoire très varié, mais spécialement axé autour du groupe Queen, notamment un hommage à Freddy Mercury. Cela dit, T. Toy chante aussi bien ACDC que Deep Purple, Billy Idol que Led Zeppelin... Ce groupe est composé de Philippe Manca, guitariste; Christophe Danetz, bassiste; Eric Laffond, batteur; et Jean Luc Leonardon, chanteur et claviciniste avec 10 ans de piano classique derrière lui: du solide! (cid/photo sp)

Nouvelle étape pour la future ETMN

A marquer d'une... première pierre

Événement marquant, ce soir 17 h, avec la pose symbolique de la première pierre du «chantier du siècle» du Locle, soit la future Ecole technique des Montagnes neuchâteloises (ETMN). Une manifestation officielle assortie d'une véritable fête, à laquelle les populations des deux villes du Haut et de la région sont chaleureusement conviées à s'associer.

Rappelons que cette réalisation ambitieuse constitue une des pierres angulaires du Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâteloises (CIFOM), dont la convention sur la réorganisation de la formation professionnelle de ce coin de pays fut signée le 9 mars dernier. Soit environ un mois après le rejet du référendum

chaux-de-fonnier contre le CIFOM (les 4 et 5 février), que son législatif avait préalablement accepté. Quant au Grand Conseil, il disait «oui» le 8 février à ce projet. Les 11 et 12 mars enfin, le peuple neuchâtelois ratifiait la décision favorable du législatif cantonal.

Les travaux de cette nouvelle école devisés à quelque 42 millions, dont environ 11 millions à la charge du Locle, ont rapidement débuté. Le législatif loclais avait, à cet effet, donné son aval le 21 octobre dernier. Avant l'ouverture de ce bâtiment, qui devrait être opérationnel dès la rentrée scolaire 1997, se succéderont évidemment plusieurs étapes. Comme la levure, puis le déménagement et la réinstallation des classes et laboratoires. La pose symbolique de la pre-

mière pierre, ce soir, est toutefois marquante. Plusieurs orateurs ne manqueront pas de le rappeler lors de la partie officielle, marquée par les interventions musicales de la fanfare du Loup. Celle-ci sera aussi présente lors de la fête populaire qui suivra. Animée par les partis politiques de la ville, dont les responsables seront derrière les grilles pour servir de quoi se sustenter et se désaltérer, elle sera ouverte de manière détonnante par l'équipe des «Pierres à feu» qui procédera à un lâcher de ballons.

Dès 19 h 45 le groupe loclais «Laugh» apportera une solide ambiance rock à cette manifestation, sous l'impulsion très dynamique - inspirée de «Cure» - de sa «leadeuse» Valérie Leimgruber. (jcp)



Etat actuel du chantier de la future Ecole technique

Un grand emplacement laissé par feu l'ancienne usine Klaus.

(Impar-Perrin)

Match profs-élèves de l'Ecole d'ingénieurs

La loi des plus jeunes



Professeurs et élèves

Une occasion de se rencontrer tout à fait amicalement dans un autre cadre que l'école. (Favre)

Il est de tradition à l'Ecole d'ingénieurs (EICN) du Locle que les élèves et leurs profs se rencontrent tout à fait amicalement et en dehors du cadre scolaire pour un match de football de derrière les fagots. Si la coutume a vécu quelque temps d'arrêt, notamment durant ces deux dernières années, une nouvelle édition s'est déroulée la semaine

passée sur le stade des Jeanne-rot. Devant des supporters enthousiastes et bruyants à souhait, les élèves ont écrasé leurs aînés par quatre buts à zéro, prouvant ainsi que la voix du maître n'a pas toujours le dessus. Et c'est tant mieux! (paf)

NAISSANCE

Fini les câlins, les bêtises, les pleurs pour moi tout seul, désormais, grâce à

LÉON

né le 13 juin 1995
nous serons deux.

Maternité Hôpital du Locle
Anatole et ses parents
Dominique et Christophe
BRUNNER-MONTANDON
2405 La Chaux-du-Milieu
P.S. Ils n'ont pas fini
d'en voir!!!

157-716369

PUBLICITÉ

Une route mal entretenue est dangereuse...

OUI
au 10e crédit routier

28-22517 Resp. P. Golay

La ludothèque itinérante P'Tidou inaugurée

Des jeux pour les petits

C'est une réalisation intercommunale qui vient d'être inaugurée aux Annonciades à Pontarlier. La ludothèque itinérante du Haut-Doubs, qui regroupe Levier, Morteau, Pierrefontaine-les-Varans et Pontarlier propose aux enfants de ces communes un service de quatre cent cinquante jeux qui, grâce au véhicule adapté spécialement, tourneront dans des lieux associatifs. Initiative de l'Association familles rurales, cette réalisation n'a pu être menée à bien que grâce à un partenariat exemplaire.

En présence de Mme Verdenet, présidente de Familles rurales, et de M. Cassard, président de la

Caisse d'allocations familiales de Besançon, Yves Lagier, maire de Pontarlier, a présenté la réalisation dans le cadre de ce qu'il a qualifié de «ma dernière intervention officielle en tant que maire de cette commune». M. Philippe, maire de Levier était également présent à cette petite cérémonie ainsi que M. Cuinet qui représentait le président du Conseil général.

INTERCOMMUNALITÉ

Les différents intervenants ont souligné l'esprit d'innovation qui a prévalu lors de la mise en route de ce projet. Pour Yves Lagier: «C'est une première dans le département, qui s'inscrit dans un esprit d'intercommunalité et d'aménagement bien compris du territoire.» Mme Verdenet a insisté sur l'excellent travail réalisé au sein de groupe de pilotage qui a réuni les concepteurs du projet et les

associations qui accueilleront la ludothèque.

Elle a insisté à partir de l'exemple de cette réalisation de terrain sur «la nécessité de fédérer les différents partenaires dans le cadre de l'action en direction des familles dans un but d'éducation et de prévention».

FINANCEMENTS COMPLÉMENTAIRES

M. Fernand Cassard, président de la Caisse d'allocation familiales de Besançon, a rappelé l'apport financier important de son organisme. «Les contrats-

enfance signés nous ont permis d'assurer ce financement en accord avec les communes concernées. Il est important de mettre en synergie tous les moyens que nous pouvons rassembler. Pour ce qui nous concerne, à la CAF, nous croyons beaucoup plus à des réalisations de ce genre qu'aux grands discours.»

Il insista également sur la nécessité d'une évaluation permanente du fonctionnement des structures mises en place «afin d'améliorer sans cesse leur fonctionnement dans le sens de la demande des familles». De son côté, M. Philippe indiqua pourquoi le Conseil général avait

souhaité apporter sa contribution à cette action qui, d'après lui, «est originale car, au-delà de l'intercommunalité, elle réunit également le monde urbain avec Pontarlier et Morteau au monde rural avec Levier et Pierrefontaine.»

En marge de ces prises de parole officielles, M. Philippe Bouquet, directeur de Familles rurales notait également: «Avec ce projet, nous avons innové dans le domaine du partenariat de plusieurs associations. Nous avons chacun, en travaillant sur du concret, réussi à dépasser notre traditionnel esprit de boutique.» (dry)

Rédaction du HAUT-DOUBS

Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVE

Morteau

Des mères à l'honneur

La Commission des fêtes de la ville de Morteau a rendu hommage aux mères de famille, à la salle du Temps présent du château Pertuisier. Mme Colette Boillon, douze fois grand-mère et huit fois arrière-grand-mère, Mme Denise Bassenne, elle-même grand-mère de six petits-enfants ainsi que Mme Claudine Jeanclerc, plus jeune puisqu'elle n'est que mère de famille ont reçu la Médaille de la famille française des mains d'Hilaire Bosa dont c'était la dernière manifestation officielle comme adjoint au maire de Morteau. (dry)

AGENDA

Val de Morteau

Sortie mycologique

La Société mycologique du val de Morteau qui travaille de plus en plus en coopération avec son homologue du Locle organise une sortie découverte à Montbozon, en Haute-Saône, le samedi 17 juin. Départ à 7 h 45, devant la MJC de Morteau. Un repas est prévu à midi. Inscriptions chez M. François Docquin, tél. 81.67.29.22. (dry)

Morteau

Tournoi de la ville

Le traditionnel tournoi de football, organisé par la Commission des sports de la ville de Morteau et Val du Haut-Doubs football club, se déroulera jeudi 15 juin et vendredi 16 juin, pour les éliminatoires, à partir de 18 h. (dry)

Morteau

Vente aux enchères

Samedi dernier, une vente aux enchères des derniers biens a eu lieu aux anciens établissements Camille Mercier, à Morteau. Cette fabrique d'horlogerie avait été reprise sous la raison sociale Molabo par un ressortissant algérien actuellement en fuite. Les objets mis à liquider n'ayant pas tous trouvé preneurs, une seconde vente sera organisée prochainement. Ces opérations sont attentivement suivies par un des anciens employés à qui le patron de Molabo doit encore 170.000 FF d'arriéré de salaire et de prêt non remboursé. Cette situation a d'ailleurs amené l'intéressé à porter plainte. (dry)

P'Tidou, mode d'emploi

Ouverture, de 15 h à 18 h, aux enfants jusqu'à 6 ans accompagnés:
- Pierrefontaine-les-Varans: le lundi, salle du 3e âge.
- Levier: le mardi, à la mairie.
- Pontarlier: un mercredi sur deux à l'annexe des Annonciades l'autre mercredi à la MPT des Longs Traits.
- Morteau: le vendredi à la Halte-Garderie avec un dépôt au Relais. Assistantes maternelles de la MJC aux heures d'ouverture. (dry)

Morteau: nouvel accès de fièvre
Croix crucifiée

Une jeune femme de Montlebon de 35 ans, tenant à conserver l'anonymat, porte avec Hervé Darteville, un ami bisontin, un regard plus humoristique que caustique sur la croix de Lorraine du Mont-Vouillot, même si leur propos crucifie cette initiative des militants RPR du val de Morteau.

Les auteurs de ce pamphlet relativement soft, à lire au deuxième degré, rappellent en préambule que «la croix, dite de Lorraine, récupérée par un parti politique avide de symbole, provient en réalité de la Grèce», pays qui fut longtemps sous la botte du régime des colonels.

Mme B. et son ami ne doutent toutefois pas un instant que «la décision d'élever cette croix a été prise par la majorité du Conseil municipal de Morteau, donc en parfaite démocratie comme il se doit». Ironiques, ils poursuivent en assurant que «cette croix-là, c'est pour un jumelage futur avec une commune grecque».

Mais cet instant de naïveté passé, ils pensent «qu'il eût été peut-être préférable de planter

des pommiers et d'en distribuer la récolte aux chômeurs ou autres sans-abri de la région». Mme B. et son complice observent d'ailleurs que «la pomme, récupérée elle aussi par un parti politique, est aussi le symbole de l'orgie originelle» relevant en outre que «les pommes de la région se nomment belles filles de Salins, reines du comice». Ce qui leur fait dire «qu'une telle commémoration sur le Chaste Mont est impensable». Ils concluent cette tribune satirique en soulignant que, «pourtant, c'est parce qu'Adam a fait croquer la pomme à Eve que M. le maire est là!»

Cette nouvelle pierre lancée contre cette croix, objet de toutes les polémiques, devrait confirmer les militants RPR dans leur intention de déposer après le 18 juin ce monument par qui le scandale est arrivé.

A Montlebon d'où nous est parvenue cette réaction, on prétend aussi que l'un des auteurs de cet édifice a trébuché aux élections municipales du 11 juin pour cette raison. (pr.a)

Enseignement musical à la MJC
Audition très réussie

Traditionnellement, Madame Françoise Cordier qui enseigne le piano à la MJC de Morteau donne rendez-vous, en fin d'année scolaire, aux parents et amis de ses jeunes élèves pour une audition qui permet de mesurer le chemin musical parcouru par eux-ci.

Ce fut encore une fois le cas, récemment dans les locaux de la MJC.

La petite salle affectée à la musique se révèle, d'année en année, trop petite pour accueillir

le public, pourtant familial, de cette manifestation. Une quinzaine d'élèves ont présenté des œuvres du répertoire adaptées à leurs niveaux d'étude.

D'Éléonore Levain, âgée de cinq ans, et qui pratique depuis cinq mois seulement, au duo de piano et flûte traversière de Céline Brylka et Emilie Delassaux qui interprétèrent l'Impromptu no 3 de Franz Schubert, les possibilités d'expression étaient riches et variées à la satisfaction générale du public. (dry)



«L'éveil de l'enfant par le jeu.»

Avec la ludothèque, c'est une réalisation intercommunale qui vient d'être inaugurée aux Annonciades à Pontarlier. (Roy)

BILLET-DOUBS

Un capitaine d'industrie

La disparition de François Miserez braque, le temps d'un bref hommage posthume, les projecteurs de l'actualité sur le Besançon industriel des années d'après-guerre, alors même que la désindustrialisation de cette ville représente l'un des enjeux majeurs de l'élection municipale en cours.

François Miserez apparaît comme l'image achevée du patronat manufacturier, actif, imaginatif, celui qui fait le tissu socio-économique et la notoriété industrielle d'une ville. Archétype de l'économie d'entreprise, il l'était par sa réussite, par ses origines jurassiennes, maillon d'une longue chaîne de synergies franco-suisse. Venu de Saignelégier, il s'inscrit dans la longue tradition, inaugurée avant la Révolution, par Mégevand, poursuivie par les Lochois et Chaux-de-Fonniers qui rejoignent la «fabrique» bisontine, par tous ces horlogers qui font de Besançon la capitale française de la montre puisque le protectionnisme interdit de la fabriquer dans la zone frontalière, en attendant les Huguenin du Locle et les Miserez de Saignelégier.

Réussite attestée par la vaste usine de la rue de la Rotonde, à Besançon, ruhe qui, à l'heure de midi, libère ses 600 salariés, entreprise en pleine expansion qui connaîtra, paradoxalement, ses premières difficultés avec l'ouverture de l'économie française à la concurrence, au

lendemain du Traité de Rome. François Miserez, qui avait toujours manifesté un exceptionnel dynamisme dans la recherche de marchés extérieurs, devra rendre les armes... Sa vitalité, son optimisme communicatif, sa générosité puisée dans le terroir des Franches-Montagnes, au contraire d'une certaine réserve calviniste, n'y suffiront pas: l'usine devient le siège du cadastre bisontin...

Etonnante destinée de cette manufacture, symbole avant-coureur de l'anémie industrielle de Besançon et qui sera l'un des enjeux de cette élection communale. D'un côté, le maire sortant qui campe sur un électorat dit tertiaire, de l'autre, un challenger qui dénonce l'hémorragie industrielle, mais ne propose rien. Le verdict des urnes a retenti une première fois, en attendant confirmation dimanche. Besançon restera une ville verte, sans fumée, universitaire, riche de son festival et de ses théâtres, mais solitaire sur une route jonchée des cadavres de son passé industriel.

La disparition de François Miserez claque comme un rappel à l'ordre pour ceux et celles qui gardent en mémoire le souvenir de cette époque faste, identifiée à des capitaines d'industrie qui faisaient la réputation économique de cette ville, dans la riche tradition des relations horlogères franco-suisse, remplacées, aujourd'hui, par le morne folklore des jumelages. Pierre LAJOUX

AGENDA DU WEEK-END

- DE GARDE
Dimanche 18 juin. - Médecin: Docteur Huguendobler à Morteau, tél 81 67.06.34.
Pharmacie Bouchet à Grand-Combe-Chateleu
Dentiste: Docteur C. Lévy à Val-dahon Tél 81 56.44.11.
Cabinet vétérinaire à Morteau, tél 81 67.09.07.
- CINÉMA «LE PARIS»
«Le livre de la jungle» jeudi 18 h 30, vendredi 18 h 30, samedi

14 h 30, dimanche 18 h 30, lundi 21 h.
«Dis-moi oui» vendredi 21 h, samedi 18 h 30 et 23 h 30, dimanche 21 h, mardi 18 h 30.
«Légendes d'automne» jeudi 21 h, vendredi 23 h 15, samedi 21 h, dimanche 14 h 30, lundi 18 h 30, mardi 21 h.

- OPÉRA
Les Fins, Salle polyvalente, Vendredi 16 juin à 20 h 30, «La Sor-

cière du placard aux balais» Opéra présenté par des Ecoles du secteur de Morteau.

● DIVERS

Les Fins, samedi 17 et Dimanche 18, Grande Foire d'été, foire, brocante, animations, repas, buvette, manège d'enfants. Villers-le-Lac, dimanche 18 juin, sortie des Sentiers du Doubs à la fête de la randonnée 1995 à Hérimoncourt, départ 8 h 30 place Droz-Bartholet.

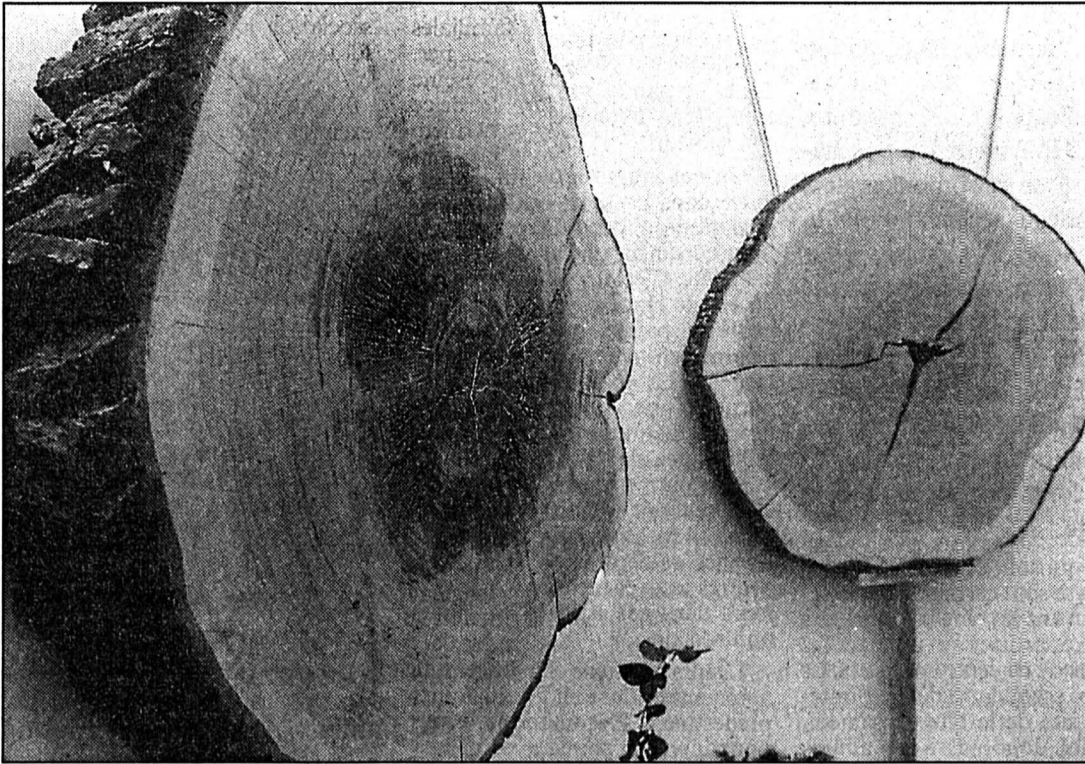
Brochure réalisée par la ville de Neuchâtel

Des Cadolles à Tête Plumée

Un parcours forestier balisé a été réalisé par le Service forestier de la ville de Neuchâtel. Il s'accompagne d'une brochure intitulée «Des Cadolles à Tête Plumée» et sera inauguré samedi. Le public est invité à la fête et à une exposition qui se tient dans le péristyle de l'Hôtel de Ville jusqu'au 21 juin.

L'idée de proposer au public une balade didactique en forêt mûrissait depuis quelques années au sein du Service forestier de la ville. Elle s'est concrétisée en cette Année internationale de la nature, assortie d'une brochure à la fois scientifique et vulgarisatrice qui a été présentée hier au cours d'une conférence de presse présidée par le conseiller communal Blaise Duport, directeur des forêts.

La forêt suscite aujourd'hui une multitude de questions, notamment de la part de classes en quête d'enseignement, a remarqué l'ingénieur forestier Stéphane JeanRichard. Avec la parution de la brochure explicative «Des Cadolles à Tête Plumée» et le balisage du chemin forestier concerné, l'information est désormais accessible au public le



Péristyle de l'Hôtel de Ville

Exposition sur la forêt: un appel à la découverte sur le terrain.

(Impar-Galley)

plus large. Le parcours proposé (environ une heure de marche) a été choisi en raison de l'extrême richesse naturelle qu'il présente.

«On y rencontre mille facettes botaniques et géologiques», commente l'ingénieur forestier.

«La protection de la nature

passer par une meilleure information», souligne Blaise Duport, et «cet itinéraire devrait permettre à chacun de mieux

comprendre à quoi sert la forêt, ses fonctions sociales, protectrices et économiques, comment elle naît, se développe, meurt et renaît».

Richement illustrée de dessins, la brochure a été réalisée par un ingénieur forestier de Lausanne, Nikola Zoric, qui a suivi une école des beaux-arts et s'est spécialisé dans les relations publiques. Cette «balade en forêt no 1» devrait être suivie d'autres réalisations. Un projet est à l'étude au Service forestier qui pense relier Tête Plumée à Chaumont dans un parcours plutôt axé sur la production forestière et l'exploitation de ses essences.

Une exposition s'est ouverte en parallèle au péristyle de l'Hôtel de Ville. Elle devrait donner envie aux gens d'aller dans la réserve de Tête Plumée et s'intitule: «Promenons-nous dans les bois». Une découverte à laquelle la population est d'ailleurs conviée samedi. Une grande fête sera organisée (des 13 h 30) à l'Est des terrains de Pierre-à-Bot. Elle comprendra au programme: concours, confection de sculptures taillées à la tronçonneuse, curiosités forestières, cantines et, bien évidemment, balade instructive en forêt. Un rendez-vous qui conjugue sport, culture et loisirs... AT

Rédactions

NEUCHÂTEL

Tél: 038/24 34 76

Fax: 038/24 34 67

AGENDA

Neuchâtel

Accordéon en vedette

En collaboration avec l'Accordéon «Club des 100», la Société des accordéonistes de Pesieux invite l'un des trois concerts donnés en Suisse romande par Frank Marocco, accordéoniste de jazz américain, musicien des studios Paramount et Universal, accompagnateur de Frank Sinatra et d'Yves Montant. Il sera à Neuchâtel vendredi 16 juin, à 20 h 15 au Temple du Bas. Marocco sera accompagné par d'autres musiciens de renom: Philippe Cornaz (vibraphone), Yvor Malherbe (basse) et Marcel Papaux (batterie). Ambassadeur suisse de l'accordéon, Christophe Dufaux se produira en première partie du concert. (comm-se)

Hauterive

La fête des Gym-hommes

Invasion au Centre sportif d'Hauterive, dimanche 18 juin, à l'occasion de la Fête cantonale des gym-hommes. Au programme: des festivités, des concours individuels et de section dont un triathlon, une course d'adresse, du lancer de précision ou encore un tournoi de volley. Quelque 200 participants sont attendus par la société organisatrice, la Gym-hommes d'Hauterive qui fête cette année ses 25 ans d'existence. Les concours auront lieu de 7 h 45 à 16 h; repas et vin d'honneur offerts par la commune de 11 h 30 à 13 h 30. Proclamation des résultats à 16 h 30. (comm)

Colombier

Exposition de bonsais

Le week-end prochain, les Amis du bonsai de Neuchâtel organisent leur exposition annuelle. Elle se tiendra au Château de Colombier, samedi, de 10 h à 18 h, et dimanche, de 10 h à 17 h. Exposition des plus beaux arbres en miniature, conseils sur la vente et les soins des bonsais (taille, pot, outils et accessoires). (comm)

Président du Conseil synodal de l'EREN

Jean-Jacques Beljean réélu

Hier, au Temple du Bas de Neuchâtel, le pasteur Jean-Jacques Beljean a été réélu à la présidence du Conseil synodal de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise (EREN) (photo Impar-Galley).

Marié et père de 3 enfants, le pasteur Beljean, 47 ans, entre

ainsi dans sa troisième et dernière législature (95-99).

Elus ce printemps, les 119 députés du Synode qui tenaient hier leur session inaugurale, ont également élu les dix autres membres de ce conseil qui représente l'exécutif de l'EREN. Parmi les quatre ministres, seuls le

professeur Gottfried Hamman et le pasteur Pedro Carrasco ne se représentaient pas. Ont été réélus le diacre Paul Favre et le pasteur Thierry Perregaux, tandis que le pasteur Pierre Marthaler, élu, a fait son entrée au conseil. Il reste encore un poste à pourvoir qui fera l'objet d'une élection complémentaire. Parmi les six laïcs, tous se représentaient à l'exception de Mme Josette Held. Pour la remplacer, le Synode a élu Mme Monique Vust. Ce nouveau Conseil synodal entrera en fonction le 23 août prochain.

Outre une série de commissions, le Synode devait également élire son bureau: le pasteur Christian Miaz a été nommé président, et Mme Marinette Masci, vice-présidente. (se)



Correctionnel de Neuchâtel

Western à 12 mois ferme

B. a cumulé les infractions qui, pour certaines, ont tourné à la bagarre, au rodéo du genre western policier. Hier, devant le Tribunal correctionnel de Neuchâtel, il a été condamné à 12 mois ferme, peine suspendue au profit d'un traitement.

«Dans cette affaire, c'est gênant de constater l'inertie de l'autorité bernoise qui, malgré la répétition des infractions, n'a pas pris les mesures nécessaires pour faire en sorte que le prévenu ne récidive pas», dira d'emblée le substitut du procureur. L'autorité bernoise n'a pas réagi, si bien qu'entre 1992 et 1994, d'abord à Bienne puis à Neuchâtel, B. a commis une impressionnante série de délits: six conduites en état d'ébriété et sans permis, à quoi s'ajoutent trois vols, quatre tentatives, des dommages à la propriété, et surtout, des injures et menaces à l'encontre de gendarmes. Une dizaine d'entre eux ont porté plainte. Ressortissant tunisien, marié et tout jeune père, B. ne supporte pas l'alcool. De plus, il

voit une certaine «hargne aux agents de police». Le mélange est explosif: à chaque interpellation, il devient «à moitié fou». Un jour, au volant d'une voiture, il fonce sur des policiers. Le pire est évité mais, ce jour-là, B. avait sorti son couteau. Hier, à l'audience, la partie plaignante a demandé d'étendre la prévention à mise en danger d'autrui. La requête a finalement été écartée par le Tribunal. Reste que les faits reprochés à B. sont graves. Et quand bien même le prévenu ne touche plus une goutte, qu'il a beaucoup changé depuis sa détention préventive suivie d'un placement dans un établissement psychiatrique, le substitut du procureur a requis contre lui 12 mois ferme, une peine qu'il a proposé de suspendre au profit d'un traitement ambulatoire. La défense a insisté sur la responsabilité pénale diminuée: «il y a une unité dans toutes ces infractions: c'est l'alcool». Elle a demandé une peine de 8 mois, avec sursis. Elle ne l'obtiendra pas. Le Tribunal suivra le réquisitoire du ministère public. (se)

Europe: architectes

Neuchâtel en lice

Un site neuchâtelois a été retenu par Europan (association pour la promotion de l'habitat exemplaire) qui organise son quatrième concours pour jeunes architectes (de moins de 40 ans) sur le thème «Construire la ville sur la ville, transformation de sites urbains contemporains», a révélé hier le directeur de l'urbanisme Blaise Duport.

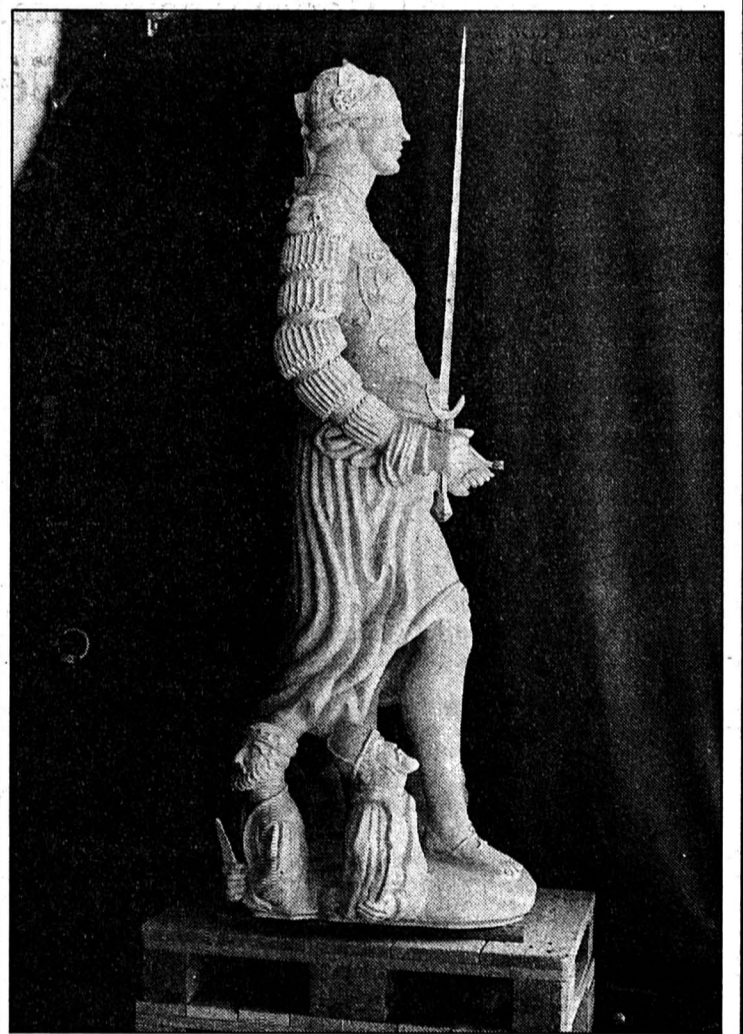
La ville de Neuchâtel a proposé le site des anciens abattoirs de Serrières et son environnement, espace à gérer en liaison avec le lac et le projet de tunnel reliant Auvèrrier à Serrières.

Il fera partie des 60 sites proposés par les villes des divers pays européens participants à ce concours, lancé le 16 juin à Budapest.

La formule est intéressante pour la ville de Neuchâtel qui peut espérer des idées originales pour un financement de 100.000 francs (le concours d'architectes pour le Théâtre coûte 200.000 francs...). (at)

Neuchâtel, fontaine de la Justice

La statue se posera au printemps



Neuchâtel

C'est au printemps prochain que Neuchâtel retrouvera «sa Justice», copie conforme. (sp)

Au début du printemps prochain, Neuchâtel retrouvera «sa Justice». La statue de la fontaine, brisée accidentellement en 1991, est aujourd'hui en bonne voie de rétablissement.

La première étape de sa restauration s'est terminée en avril dernier. Elle a été recollée pièce par pièce.

Si Neuchâtel retrouvera «sa Justice», ce sera une copie conforme. Comme déjà signalé, l'original, gravement endommagé, ne pourra plus être exposé à l'air libre. Il sera conservé au Musée d'art et d'histoire et une copie sculptée sera mise en place.

La deuxième étape a débuté il y a quelques semaines: la statue recollée a été recouverte d'un film provisoire de la couleur de la pierre afin de masquer la polychromie et faciliter ainsi le travail de copie du sculpteur. Après quoi, ce sera au peintre d'entrer en action.

Parallèlement, la restauration de la colonne et du chapiteau a été entreprise. La mise en place de la statue et de son support sur la fontaine se fera au début du printemps 1996. Très prochainement, un panneau explicatif placé à proximité de la fontaine informera le public et les touristes de la situation. (comm-se)

Cernier: fête entre handicapés mentaux et personnes valides

La Fontenelle, ce sera Beaubourg

A l'appel d'Insieme, leur fédération faitière, l'Association neuchâteloise des parents d'handicapés mentaux (ANPHM) invite les Neuchâtelois à se retrouver, samedi au collège secondaire de la Fontenelle à Cernier, pour une fête particulière, placée sous le signe du rire. «Rire ensemble» ou comment approcher le monde et la sensibilité des handicapés mentaux, ces personnes qui revendiquent avec force une place dans la société.

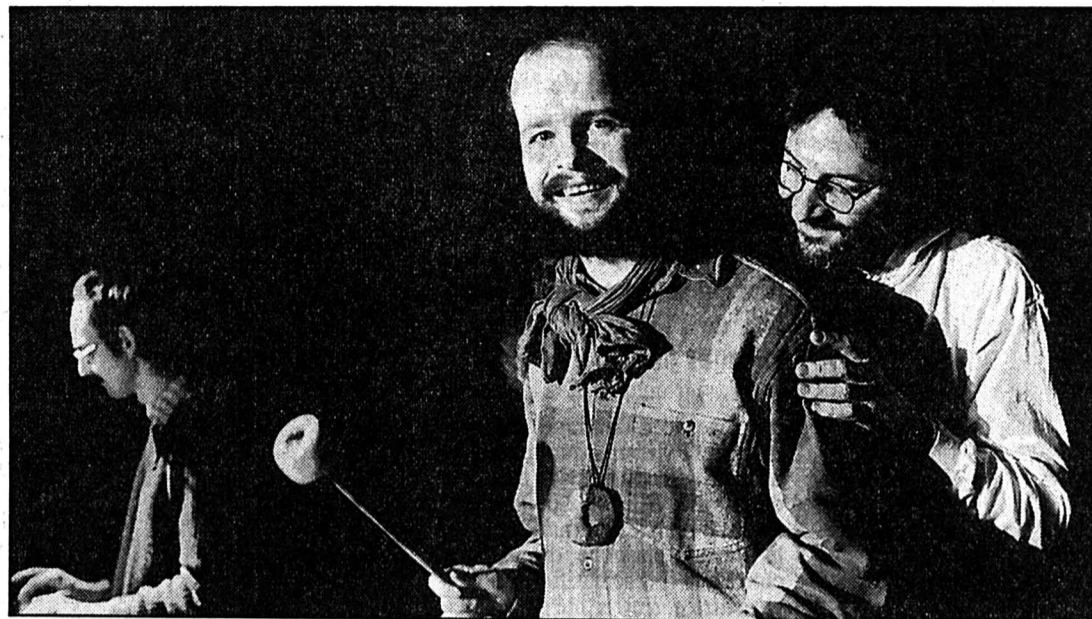
Ceux qui sont déjà allés à Beaubourg se sont certainement extasiés devant les clowns, bateleurs et autres artistes qui animent les abords de ce centre parisien. Le collège secondaire de La Fontenelle, site de la fête de samedi, prendra donc aussi des allures de mini-Beaubourg, avec diverses animations pendant la journée.

Il y aura dès 10 h beaucoup de musique, des ateliers créatifs, des contes, des clowns, des improvisations, une école de cirque, bref... de quoi satisfaire pe-

tits et grands, dans un esprit fraternel, entre personnes valides et handicapées. Tous ensemble donc, et par le rire, voilà une façon bien agréable de passer son samedi!

Un concours de dessin a été lancé dans les deux centres pédagogiques des Perce-Neige pour concevoir une affiche pour cette fête. C'est un jeune homme de Foyer Handicap qui a remporté la palme, mais tous les dessins seront exposés pendant la fête. La manifestation fait partie d'une vaste campagne pour l'intégration sociale des handicapés mentaux placée sous le haut patronage de la conseillère fédérale Ruth Dreifuss. Dans 14 localités du pays, dont Cernier, se dérouleront des rencontres festives cette année, toujours dans cet esprit d'intégration sociale.

L'animation de la journée, agrémentée d'une clique au nom prédestiné, Zygomatic, se poursuivra en soirée avec deux spectacles payants, qui promettent bien des éclats de rire. Tout d'abord, à 18 heures, le Bel Hubert et le duo Full House viendront se présenter à La Fontenelle. Dès 20 heures, ils seront relayés par Cucho et Barbezat, qui amèneront - espérons au-



Par la musique

Un groupe d'handicapés mentaux saint-gallois a eu la chance de travailler récemment avec des musiciens professionnels pour l'enregistrement d'un disque compact. Une formidable expérience et des contacts d'une richesse incroyable. (sp)

propre comme au figuré - Pierre Miserez dans leurs valises, et par le mime Daniel-Jean. La location des places pourra se faire dès 16 h 30 à la Fontenelle.

Enfin, en guise de cerise sur le gâteau, le Montreux big band viendra clore la fête en emme-

nant le public en plein air si la météo le permet, jusqu'aux petites heures.

Cette fête entend donc faire se rencontrer handicapés mentaux et personnes valides. Personne ne doit craindre un contact très enrichissant et qui permettra de

découvrir la sensibilité insoupçonnée de personnes qui ont besoin de stimulants pour avoir une vie agréable, malgré leur handicap. Quand cela se déroule par le rire, il n'y a aucune raison de rester chez soi. Donc, tous à Cernier samedi! (comm-phc)

Rédactions

VAL-DE-TRAZERS

Tél: 038/53 16 46

Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAZERS

Tél: 038/61 38 77

Fax: 038/61 36 82

AGENDA

Saint-Sulpice

Concours de pétanque

Le Club de Pétanque du Val-de-Travers, La Bleue, organise dimanche 18 juin un concours en doublettes sur ses pistes de Saint-Sulpice (terrain de football). Le début des jeux est prévu à 9 h 30. Les meilleures équipes repartiront les bras chargés de plats de viande et de bouteilles de vin. (mdc-comm)

Collège du Val-de-Travers

Les élèves exposent

Vendredi et samedi, le Collège du Val-de-Travers (place de Longereuse à Fleurier) sera le cadre d'une exposition de travaux d'élèves (activités complémentaires à option, travaux manuels sur bois, carton, métal, activités créatrices sur textile et travaux réalisés durant les camps d'expression artistique). L'exposition aura lieu vendredi 16 juin de 18 à 21 h 30 et samedi 17 juin de 10 heures à midi. (mdc-comm)

Foire de printemps

Les Verrières en fête

Hier, Les Verrières étaient en fête. Le village frontalière accueillait sa désormais traditionnelle Foire de printemps. Une manifestation épargnée par les éléments naturels et quelque peu tronquée - quant au nombre des stands - en raison des travaux menés actuellement à la rue de la Gare.

Dans une ambiance sympathique et conviviale, comme à l'accoutumée, les badauds avaient du choix. Chaussures, vêtements, jouets en tous genres, fruits, légumes, plantons, épices, bijoux... Ne manquait que le raton laveur.

Dans la foulée de leur quarantième anniversaire, le groupe scout Trois-Etoiles proposait aux enfants un concours. Questionnaire en main, les gosses devaient parcourir les stands à la recherche des questions (du genre: quel est le plus haut bâti-

ment des Verrières et combien de plaisir aux mômes, d'autant mesure-t-il?) et des réponses. Un concours qui a eu l'heureux résultat de plaire aux mômes, d'autant mesure-t-il?) et des réponses. Un concours qui a eu l'heureux résultat de plaire aux mômes, d'autant mesure-t-il?) et des réponses. Un concours qui a eu l'heureux résultat de plaire aux mômes, d'autant mesure-t-il?) et des réponses. (mdc)



«J'ai tout gagné!»

Les scouts avaient pensé aux mômes en leur concoctant un concours. (Impar-De Cristofano)

Conseil général de Chézard-Saint-Martin

Modération du trafic

Les référendaires qui s'étaient opposés avec succès en février dernier au crédit pour l'aménagement d'un îlot de modération de trafic au bas du collège de Chézard-Saint-Martin ont de la suite dans les idées! Lundi soir, le conseiller général Daniel Maurer (PRD), principal opposant à cette réalisation refusée par les électeurs, a déposé une motion demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité de reprendre l'idée de poser des signaux «Kit-école» à cet endroit.

Preuve a été donnée que cet endroit de la route cantonale est considéré comme dangereux. De même, la commission scolaire, qui avait défendu sans succès l'îlot projeté par l'exécutif, a annoncé que des patrouilleurs adultes seraient en activité à cet endroit, dès la prochaine rentrée scolaire. La séance du Conseil général

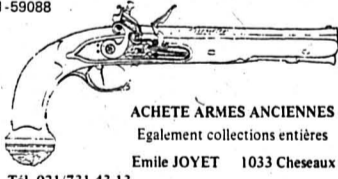
de Chézard-Saint-Martin de lundi soir a permis à celui-ci de porter Madeleine Häring (PRD) à sa présidence, pour un an. La féminisation des autorités est complétée au Conseil communal, avec la nomination de Françoise Sandoz à la présidence de la commune.

Les élus ont en outre entendu les rapports d'activités des différentes commissions communales, et des délégués aux divers organismes intercommunaux auxquels Chézard-Saint-Martin fait partie.

Enfin, ils ont pu déjà acheter un jeu de trois cartes relatant la récente fusion postale de Chézard et de Saint-Martin. Le comité du 1000e anniversaire de la commune a édité 500 exemplaires de ce souvenir, et chacun peut se le procurer auprès des bureaux administratifs du village, au centre de La Rebatte. (phc)

DIVERS

241-59088



ACHETE ARMES ANCIENNES
Egalement collections entières
Emile JOYET 1033 Cheseaux
Tél. 021/731 43 13

L'annonce, reflet vivant du marché

SPECTACLES - LOISIRS

NOUVEAU!!! Avec «Arthur»

à Boudevilliers
Jeudi 15 juin 1995
à 20 heures
au collège et sous tente

LOTO

24 tours: Fr. 10.- la carte
A l'achat de 3 cartes par personne:
1 carte gratuite

6 cartes par personne:
Fr. 50.- + 1 carte gratuite

NOUVEAU: 2 jackpots
dont 1 au 45e numéro tiré

Se recommande:
Chaumont-Chasseral-Chaumont
28-22461

AVIS OFFICIEL

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Vente aux enchères publiques des immeubles S.I. Le Cornet SA 2610 Saint-Imier

Il est important de signaler que la vente aux enchères publiques des immeubles appartenants à S.I. Le Cornet SA, tous situés sur le ban de Saint-Imier, se déroulera au

**Buffet de la Gare, Saint-Imier
à la date et aux heures déjà précisées
dans une précédente annonce**

OFFICE DES FAILLITES, 2608 Courtelary
Le préposé: Rémy Langel

6-78672

Place réservée pour
votre annonce.

La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 04 10

Le Locle
Tél. 039/31 14 42



PUBLICITAS

OFFRES D'EMPLOI

Vous, OK, et personne d'autre

Nous recherchons au plus vite
pour La Chaux-de-Fonds

ouvrières polyvalentes
expérimentées dans divers travaux minutieux en atelier ou sur petites machines.

Horaire:
normal ou de 17 à 22h.

Pour un poste FIXE
**mécanicien de précision
avec CFC**

qui sera chargé du réglage de machines conventionnelles et CNC, ainsi que de la résolution des problèmes en production.

**POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, GÉRARD FORINO
ATTEND VOTRE APPEL.**

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/24 31 31

Assainissement des eaux bernoises

Le principe du pollueur-payeur

Le canton de Berne affiche sa volonté de réduire le coût de l'assainissement des eaux, de rendre plus efficaces les installations et de professionnaliser l'exécution des tâches. Deux moyens sont envisagés pour parvenir à ces buts: une réforme du mode d'organisation dans les communes et dans les syndicats de stations d'épuration et l'introduction d'une redevance fondée sur le principe du pollueur-payeur.

A l'occasion de l'assemblée générale de l'Association bernoise des stations d'épuration, l'Office cantonal de la protection des eaux et de la gestion des déchets (OPED) a présenté hier, à

Berne, les prochaines réformes en matière d'assainissement des eaux.

STRUCTURE DÉPASSÉE

Près de 60 syndicats de station d'épuration (syndicats de Step) et 400 services communaux sont responsables, dans le canton de Berne de l'assainissement des eaux usées. On peut se demander si ce mode d'organisation permet encore de maîtriser l'explosion des coûts et de faire face à des exigences toujours plus élevées.

Pour améliorer l'efficacité des installations, l'OPED a donc fait élaborer un rapport qui analyse et propose des solutions dans le domaine de l'organisation.

Le canton entend fixer des critères de qualité vérifiables et inciter les syndicats Step à les remplir par toute une série de

mesures, redevances, subventions, conseils, directives, entre autres. Une fois les objectifs fixés, les syndicats auraient davantage de liberté quant aux moyens de les atteindre. Des regroupements de syndicats, en vue de la constitution d'une société anonyme par exemple, permettraient d'ailleurs de faciliter l'exécution de ces tâches.

NOUVEAU MODE DE CALCUL

Il est aussi prévu de remplacer l'actuelle redevance forfaitaire de 25 francs par habitant par une redevance fondée sur le principe du pollueur-payeur. Elle sera calculée en fonction du volume d'eau assaini et des charges polluantes restantes. Cette redevance devrait, comme par le passé, servir à financer des subventions à l'investissement dans le domaine de l'assainissement des eaux.

En outre, le canton veut inciter les communes et les syndicats à revoir l'organisation de l'assainissement afin de réduire les coûts et d'améliorer l'efficacité. Ainsi, le système de mandats de prestations permet d'encourager les exploitants de station d'épuration à fournir, dans la mesure du possible, leurs prestations à moindre coût.

De tels mandats de prestations peuvent, par exemple, être donnés par le Conseil communal d'une localité au Service des eaux usées, par les communes à la direction du syndicat ou par la direction du syndicat à la direction de l'exploitation de la Step.

D'autres possibilités consistent à privatiser une partie des activités, à les transférer au privé ou à procéder à une mise au concours conjointe à la planification, l'exécution, la construction éventuellement des installa-

tions. On pourrait aussi envisager des regroupements entre stations d'épuration et entre syndicats ou déléguer des tâches communales aux syndicats.

SYNERGIE RECHERCHÉE

En déléguant davantage que par le passé la gestion, l'entretien et le maintien de la valeur du réseau d'assainissement aux syndicats, les communes pourraient mettre à profit des synergies intéressantes. Des regroupements de syndicats et la création d'holdings régionaux simplifieraient, pour le canton, les mécanismes de décision. La redistribution des compétences, combinée éventuellement à la privatisation de certaines activités et à l'utilisation de nouveaux instruments de gestion, devrait, quant à elle, permettre de rationaliser les processus de décision à l'intérieur des syndicats. (oid-nic)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Dominique EGGLEL
ou
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVES

Contrôles radar
Vitesses records

Mardi, la police cantonale bernoise a procédé à un contrôle radar sans interception, hors localités, sur les routes principales La Ferrière - Les Breuleux et Tramelan - Tavannes - Le Fuet. Près de 700 véhicules ont passé dans ce contrôle. 61 automobilistes ont été dénoncés et 133 usagers de la route feront l'objet d'une amende d'ordre. Les deux vitesses les plus élevées ont été enregistrées sur la route principale Tramelan - Tavannes, à savoir 183 km/h et 172 km/h, à un endroit où la limitation de vitesse est fixée à 80 km/h (pcb)

Assemblée synodale
Nuitées en hausse
au Centre de Sornetan

L'assemblée synodale, tenue récemment à Moutier par l'Eglise réformée Berne-Jura, s'est penchée notamment sur le Centre de Sornetan. Ainsi l'assemblée des délégués a-t-elle accepté le rapport d'activités et les comptes de ce centre, qui se soldent par un bénéfice de quelque 8300 francs. Ce résultat positif est dû pour l'essentiel à l'augmentation de l'activité hôtelière enregistrée l'an dernier à Sornetan, avec 20% de nuitées de plus que prévu. (Acp)

Votations fédérales
Bureaux de vote
constitués

En vue des prochaines votations fédérales du 25 juin 1995, le Conseil municipal de Saint-Imier a nommé les personnes suivantes à la présidence et à la vice-présidence des bureaux de vote. Fonctionneront à Saint-Imier: Jean-Luc Berberat, président et Pierre-Alain Biland, vice-président. Le bureau du Cerneux-Veusil sera tenu par Jean-Louis Theurillat alors que Martial Gasser s'est vu désigner pour assumer celui des Pontins. (cm)

AGENDA

Saint-Imier
Graffiti au collège

Le Conseil municipal a accordé l'autorisation à Jet d'art d'organiser son concours de graffiti qui se déroulera samedi 19 août de 8 h à 20 h sur l'esplanade des collèges. Les participants se verront proposer un panneau de 5 m² sur lequel ils auront à créer une œuvre dont le sujet, imposé, reste à définir. (cm)

Corgémont: geste en faveur de «La Grande Famille»

La volonté supplante la fatalité

Plus de quinze ans d'existence ont prouvé que «La Grande Famille», établie à Corgémont, avait toute son utilité. Les efforts qui y sont déployés pour offrir un cadre familial digne de ce nom à des enfants qui jusque-là n'avaient pas cette chance, méritent d'être soutenus. La Caisse d'Epargne du district de Courtelary l'a compris, elle qui vient de remettre un chèque de 3500 francs aux responsables de cette communauté.

L'achat d'une ferme à Corgémont incite les nouveaux propriétaires à développer un projet: l'offrir pour cadre de vie à des enfants dont le quotidien est passablement perturbé.

Très vite, l'idée trouve un écho auprès de la ville de Bienne. L'intention se concrétise par la création de l'association «La Grande Famille». Cela se passe au début des années 1980. Il ne faudra guère de temps pour prouver que l'offre correspond à une demande. Jamais la ferme de Corgémont n'a désempé. La plus belle des satisfactions pour Marie Patthey, à l'origine de cette initiative, est de constater que tous les enfants qui y ont vécu leur prime jeunesse, mé-

nent aujourd'hui une existence en dehors des services sociaux.

Plusieurs paramètres expliquent cette réjouissante statistique. Seuls peuvent être accueillis à Corgémont des enfants en âge de scolarité et pas plus de six ne sont invités à cohabiter. De plus, l'établissement fonctionne d'après une stricte répartition des tâches où chacun est prié d'honorer le mandat confié.

DON BIENVENU

Un élément est indissociable de la réussite affichée. L'endroit est chaleureux aussi bien par son architecture que par sa vie intérieure. Celle que Marie Patthey, Catherine Michel et Vincent Gi-

gon ont charge d'animer et de réglementer.

Comme au sein d'une cellule familiale classique, certaines échéances sont attendues avec une certaine excitation. C'est le cas des prochaines vacances étendues sur le mois de juillet que «La Grande Famille» passera à camper en Corse. Grâce à une contribution appréciée de la Caisse d'Epargne du district de Courtelary, banque dont les buts sociaux figurent dans les statuts, le trajet ne devrait pas poser de problème. Espéré depuis longtemps, l'achat d'un véhicule fonctionnel, utile aux indispensables loisirs, est enfin devenu réalité. (nic)



Utile contribution

Le don de la Caisse d'Epargne du district de Courtelary a été affectée à l'achat d'un véhicule, dont la première destination lointaine sera la Corse. (Impar-Chiesa)

Mois de l'exclusion à Espace Noir

Derrière les grilles

L'initiative d'Espace Noir de consacrer un mois au thème de l'exclusion aurait été incomplète si les réalités du monde carcéral avaient été omises. Elles seront abordées ce soir à 20 heures à Saint-Imier, par un spécialiste en la matière, Yvonne Bercher.

La conférencière est au bénéfice d'une formation en droit. Son intérêt pour l'univers carcéral en Suisse romande l'a amenée à rédiger «Au-delà des murs», un livre témoignage susceptible de nourrir une réflexion sur le rôle des prisons.

Militant au sein de l'Association des prisonniers de Suisse, Yvonne Bercher a fréquenté de nombreux détenus et s'est liée

d'amitié avec certains d'entre eux, qu'ils aient pour nom Jacques Fasel ou Daniel Bloch.

A travers ses exposés, la confidente de quelques condamnés célèbres cherche à faire connaître une réalité et à partager son interrogation sur l'utilité de cette institution. Celle-là même dont Yvonne Bercher pense qu'elle désocialise ceux qu'elle aurait pour mission de réinsérer dans la société.

Autre observation de la conférencière: la prison est par excellence un espace de non-droit permettant de constater à quel point l'Etat fait peu de cas des règles qu'il a lui-même fixées, lorsqu'elles ne lui permettent pas d'exercer une répression suffisante. (nic)

Egalité dans l'administration cantonale bernoise

Le canton fait une fleur à ses employées

Le canton de Berne a fait une fleur à ses employées pour l'anniversaire de l'inscription de l'égalité dans la Constitution fédérale. Le gouvernement cantonal va systématiquement encourager leur promotion dès le 1er juillet prochain. En outre, les victimes de harcèlement sexuel recevront assistance et conseil.

Un plan de prévention contre les abus sexuels sera déployé dès l'an prochain. Les contrevenants seront passibles de

sanctions internes. En outre, le gouvernement entend aboutir à une représentation équilibrée des deux sexes dans toutes les fonctions de l'administration, a indiqué hier l'Office cantonal d'information.

Lors de mises aux concours, les candidatures féminines auront la priorité, à qualifications égales. Le canton s'efforcera enfin de mettre à disposition assez de places de garde d'enfants pour son personnel, et de favoriser les emplois à temps partiel. (ats)

Eglise réformée Berne-Jura

Aux urnes le 26 novembre

Pour la première fois depuis dix ans, l'Eglise réformée Berne-Jura organise des votations le 26 novembre prochain. Quelques 600.000 fidèles devront décider s'ils accordent ou non le droit de vote aux étrangers et aux jeunes dès seize ans. Ils devront aussi modifier l'attribution des compétences financières.

Les fidèles jurassiens et seule-

ment, ne seront pas appelés aux urnes. Le synode réformé a approuvé hier, lors de sa session d'été, les documents soumis au vote. L'objet le plus discuté a été l'abaissement de la majorité à seize ans. Pour éviter de faire échouer l'octroi du droit de vote aux étrangers, les deux objets seront soumis séparément au vote. (ats)

Compagnie de navigation du lac de Bienne

Passagers en baisse

La Compagnie de navigation du lac de Bienne a transporté 501.022 personnes en 1994, soit 2547 de moins que l'année précédente.

La fréquentation a surtout baissé sur l'Aar en raison des crues de mai et juin, mais la compagnie a enregistré une

hausse de 2,2% sur le lac de Bienne lui-même. Les comptes 1994 affichent un déficit de 221.000 fr pour 4,9 millions de dépenses, y compris les amortissements.

En 1993, la météo avait déjà causé une diminution de 7,8% du nombre de passagers. (ats)

Bellelay

Exposition estivale

Durant tout l'été, l'abbatiale de Bellelay prêtera son cadre majestueux à la peinture de Gian Pedretti, né en Engadine et aujourd'hui établi à La Neuveville.

Le choix de cet artiste s'est imposé pour plusieurs raisons. La Fondation de l'abbatiale de Bellelay cherchait en priorité à proposer une exposition différente de celles présentées jusqu'ici. Il importait, d'autre part, que la recherche culturelle

trouve, au travers de l'abbatiale, un harmonieux complément.

De nombreuses distinctions sont venues récompenser le talent de Gian Pedretti, artiste dont la particularité est d'avoir opté pour la peinture alors que la sculpture avait guidé ses premiers pas artistiques. L'exposition dont le vernissage est agendé à samedi 16 heures pourra être visitée tous les jours et ce, jusqu'au 17 septembre prochain. (nic)

Musée de Porrentruy

L'affiche dans l'entre-deux-guerres

En collaboration avec l'Association des amis de l'affiche suisse (AAA) et la Bibliothèque cantonale jurassienne, le Musée de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy met sur pied une exposition consacrée à «L'Affiche dans l'entre-deux-guerres» dont le vernissage aura lieu vendredi 16 juin à 18 heures. Elle sera ouverte jusqu'au 27 août, les vendredis, samedis et dimanches de 14 à 17 heures. Cette exposition présente une cinquantaine d'affiches qui montrent bien l'évolution de cette forme publicitaire, entre 1918 et 1939.

sorte que l'objectif visé est plus directement atteint. La lecture quasi instantanée du texte s'impose d'elle-même.

En Suisse romande, l'affiche basée sur un sujet patriotique s'efface. Influencés par des courants artistiques français, les de Coulon, Fontanet, Mennet et Courvoisier s'imposent bientôt comme des ténors de l'expression publicitaire par affiche.

De diverses manières, les affiches portent aussi les traces d'une époque de plus en plus inquiète, passée la crise économique du début des années 30 et alors que menacent les périls qui ravageront l'Europe peu d'années plus tard.

CRÉATEURS JURASSIENS

Dans le Jura, des affichistes qui deviendront connus se révèlent, tels qu'Armand Schwarz, Willi Nicolet et Louis Poupon. Sur le plan de l'impression, la Lithographie Frossard, à Porrentruy, joue dès lors un rôle déterminant dans la réalisation, la publication et la diffusion d'affiches industrielles, culturelles et commerciales.

On remarque aussi que la promotion touristique recourt à cette forme de propagande. Sous la poussée de cette nouvelle forme d'expression, l'illustration prend peu à peu une place importante dans les messages publicitaires paraissant dans les journaux. L'influence de l'affiche sur ces messages est on ne peut plus claire.



Une des affiches exposées à Porrentruy. (Giordano)

Pour cette exposition, l'AAA a édité un remarquable catalogue en couleurs qui s'ouvre sur un avant-propos de Jean-Charles

Giroud, conservateur de la Bibliothèque universitaire de Genève. Suivent des contributions abordant des thèmes tels que

l'œuvre d'Eric de Coulon, l'affiche dans le Pays de Vaud, les imagiers venus d'ailleurs, l'affiche politique en Romandie et un examen de l'évolution des sensibilités et la mutation des thèmes.

La partie jurassienne comprend un texte de Jeannine Jacquet, conservatrice du Musée de l'Hôtel-Dieu, qui traite de l'affiche dès ses origines dans le Jura et un texte de Géraldine Rérat qui se concentre sur les créations jurassiennes dans l'entre-deux-guerres.

Joseph-Marie Husson sera le premier graphiste-publiciste et affichiste. Il dessinera le fameux chien Saint-Bernard du chocolat Suchard, qui sera diffusé à des millions d'exemplaires. Puis la Lithographie Frossard imprimera de très nombreuses affiches publicitaires pour les industries régionales. La Bibliothèque cantonale et les musées de Porrentruy et Delémont en détiennent des collections, dont celle de Gustave Amweg.

Sans la télévision, l'affiche est le moyen visuel d'information le plus percutant. A quelques exceptions près, l'affiche politique ne prendra une place enviable qu'avec le sursaut jurassien qui conduira à l'indépendance cantonale. L'exposition n'aborde toutefois pas cet aspect postérieur à l'entre-deux-guerres. L'ouvrage se réfère sur un catalogue qui présente 246 affiches dont certains auteurs demeurent inconnus. V. G.

Rédaction

du JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Maturité professionnelle

Un certain engouement

Le Service cantonal de la formation professionnelle (SFP) se réjouit du succès de la maturité professionnelle: deux classes de 15 élèves de 2e année existent à Delémont et Porrentruy, ainsi qu'une classe de 1re. Dès août prochain, une autre classe de maturité commerciale s'ouvrira à Delémont. Le SFP a édité une brochure qui sera distribuée dans les écoles et qui présente les avantages des «maturités» professionnelles. (vg)

Epuración des eaux

Crédits et subventions

Le Gouvernement a accordé sept crédits en faveur d'installations d'épuration des eaux usées, d'un montant total de 1,83 million. Movelier, la Basse-Allaine, Courtemaître, Lugnez et Coeuve sont les bénéficiaires. Il reste à réaliser 60 millions de travaux concernant 43 communes et 16% de la population du canton. Le Gouvernement a sollicité du Conseil fédéral l'allongement des délais d'octroi de subventions fédérales. (vg)

TV et radio

Le Gouvernement à Genève

Le Gouvernement jurassien a été reçu par les directeurs de la Radio et de la Télévision romandes. La concurrence internationale et en Suisse ont été évoquées, ainsi que le rôle des futures télévisions locales. Le Jura a obtenu l'assurance que la Radio et la Télévision continueront de couvrir l'actualité jurassienne. (vg)

Deux oui du PCSI

Comité réélu

L'assemblée des délégués du PCSI réunis à Courrendlin a réélu les membres du Comité jurassien. Elle a décidé à l'unanimité de recommander deux oui, tant sur la loi d'accueil de Vellerat que concernant le crédit de 44,5 millions pour la construction du Centre professionnel de Delémont. Le PCSI a encore discuté du principe de lancement d'une initiative populaire sur les allocations familiales. (vg)

Déchets de Saint-Ursanne

Réplique et plaintes déposées

Au cours d'une conférence de presse, le chef de l'Office des eaux Jacques Babey a rejeté toutes les accusations de Greenpeace quant à la décharge de matériaux stabilisés de Saint-Ursanne (DMS). Les déchets déposés sont conformes aux autorisations provisoires accordées, conformes, elles, à la loi et approuvées par l'Office fédéral de protection de l'environnement.

Les promesses faites par le Gouvernement à Greenpeace il y a un an ont toutes été tenues. Les déchets sont des hydroxydes de métaux lourds, dont 8000 tonnes sont entreposées et 1200 tonnes ont été stabilisées par DMS.

L'Etat contrôle chaque semaine le site de stockage, analyse les jus des fosses de récupération et les eaux souterraines

récoltées en douze endroits des galeries de l'ex-fabrique de chaux. L'Etat a proposé de demander une expertise à un spécialiste français, que le Comité contre DMS n'a pas acceptée sans faire d'autres propositions. Selon J. Babey, la décharge est sans danger et tous les contrôles requis sont faits régulièrement.

ANALYSE ET OCCUPATION

Les déchets transportés par Greenpeace à Berne ont été ramenés dans un dépôt à Bienne. Ils seront analysés. Le dépôt DMS est une expérience-pilote, bien plus sûr que les dépôts à ciel ouvert qui contiennent de tels déchets en Suisse. Un groupe de travail franco-suisse est informé des développements, le Doubs alimentant en eau la région de Montbéliard. Dans un

communiqué, Greenpeace accuse le ministre de l'Environnement Pierre Kohler de manquer de mémoire et demande que Mme Ruth Dreifuss intervienne contre la décharge de Saint-Ursanne.

Alors que des militants de Greenpeace empêchent toujours le travail à la décharge de Saint-Ursanne, d'autres ont envahi le terrain de l'usine Fairtec de Delémont qui exploite cette décharge. Ils affirment avoir trouvé des piles à l'air libre dans un bas rempli d'eau, des néons étant jetés aux ordures.

Greenpeace a fait dresser un constat et a déposé une nouvelle plainte contre Fairtec. Une autre plainte contre Arthur Hublard, le procureur du Jura, accusé d'avoir négligé de traiter une plainte précédente, a été déposée également. V. G.

Cloche-merle à la PC du Noirmont

Le chef démissionne

Le chef de la Protection civile (PC) du Noirmont, Marc Arn, claqua la porte en béton armé de la section villageoise. Motif: il s'est fait vivement tirer l'oreille par le canton pour avoir eu l'audace de prolonger de quelques heures le cours de lundi afin de terminer le cours PC le soir même et donner ainsi congé à ses 40 hommes le mardi... L'autorité supérieure n'a pas apprécié son initiative. Tous ces hommes ont dû être rappelés dans l'après-midi! Brève chronique des inepties de la PC.

Voilà huit ans que Marc Arn est chef local de la PC du Noirmont. C'est un poste qui n'est pas spécialement couru sur la montagne.

UNE IMAGE

Depuis une semaine, il avait une quarantaine d'hommes sous ses ordres pour effectuer quelque 200 jours de travail. Ce sont six jours à planifier pour cette équipe. Le compost communal a du coup été aménagé, la piste fin-

landaise du Centre cardio-vasculaire a connu une seconde jeunesse. Les hommes de la PC ont aussi dressé et démonté la cantine de la Fête centrale des Céciliennes avant d'élever des panneaux géants du cinéma le long des voies CJ.

Dans les années passées, la PC locale avait aménagé le terrain de foot, les trois étangs du village, les bancs publics, des murs en pierre sèche... Lundi à midi, le chef de la PC a posé la question à ses hommes: «On travaille trois heures de plus et on démobilise ce soir au lieu de demain à midi». Réponse favorable et unanime. Mal lui en a pris. Averti par le comptable, le canton a pris langue avec Berne avant de sermonner Marc Arn. Ce dernier a été contraint de remobiliser ses 40 hommes dans l'après-midi pour trois heures... Le chef de la section locale songe donc à jeter l'éponge et la PC, que beaucoup jugent inutile et coûteuse, perd encore quelques points dans l'aventure. Mgo

Le Bibliobus en 1994

Toujours plus de prêts

Le rapport d'activité du Bibliobus de l'Université populaire jurassienne fait état d'une nouvelle augmentation de l'activité de cette bibliothèque ambulante. Le bus s'est arrêté durant 1490 heures (+66), dans 86 communes (+2), Soubey et Roche d'Or étant les dernières arrivées. Il y a eu 4650 lecteurs, dont 650 nouveaux, ce qui indique un bon renouvellement du lectorat. A fin 1994, le Bibliobus détenait plus de 43.000 documents, dont 3200 nouveaux, preuve aussi d'un constant souci de mise à jour de l'offre.

On y comptait 23.700 livres, 13.200 livres pour jeunes et 5600 bandes dessinées, auxquels s'ajoutent près de 900 disques compacts. Durant l'année écoulée, plus de 140.000 documents

ont été prêtés, soit 5% de plus qu'en 1993 et près de trois fois les prêts de 1978. Les romans représentent un tiers des prêts, les documentaires près d'un quart, les albums 15% et les bandes dessinées 27%.

Le rapport donne des aperçus statistiques par localité. Le pourcentage de personnes de la population d'un village inscrites indique de réels engouements: 38% à Roche d'Or, 30% à Mettembert, 21% à Bourrignon, 24% à Saulcy et aux Enfers, 31% à Epiquez, 22% à Lajoux, 13% à Saint-Brais, etc.

On constate selon une carte géographique montrant le nombre de volumes prêtés par habitant que les régions excentrées ou mal reliées à un centre disposant de librairies enregistrent le plus de prêts. A part Delémont

et Porrentruy, seuls Ederswiler, Courchavon, Ocourt, Seleute, Montfaverger, Goumois et Le Peuchapatte ne reçoivent pas la visite du Bibliobus.

Dans le Jura bernois, l'implantation est inverse: une quinzaine de communes seulement sont ouvertes au Bibliobus, alors que plus de trente s'en désintéressent. L'installation récente du secrétariat de l'Université populaire à Malleray aidera-t-elle à améliorer cette image? Réponse dans quelques années.

Signalons enfin que le remplacement du deuxième bus qui a beaucoup servi devrait pouvoir se faire sans accroc financier. Le Bibliobus a reçu en 1994 une subvention du canton du Jura de 269.000 francs et de 69.700 francs de celui de Berne. V. G.

Comptes delémontains

2,3 millions de déficit

Le maire de Delémont Pierre-Alain Gentil a présenté les comptes de 1994 de la capitale jurassienne. Ils montrent un excédent de charges de 2,384 millions de francs, alors que le budget prévoyait un excédent de 1,876 million.

Les causes de cette détérioration plus grave que les prévisions sont multiples. Les recettes fiscales ont par exemple été inférieures de 0,8 million au budget. L'impôt des personnes morales a aussi reculé de plus de 10%, ainsi que le rendement de l'impôt sur la fortune et de l'impôt à la source payé par les étrangers (-170.000 francs). Seul le rende-

ment de la taxe immobilière a augmenté de 42.000 francs.

Cet excédent de charges est le cinquième consécutif. La dette totale dépasse ainsi les 60 millions de francs, soit plus de 5100 francs par habitant. Pourtant, les charges d'intérêts et d'amortissements ont reculé de 5,46 à 4,95 millions de 1993 à 1994. A l'inverse, les dépenses scolaires se sont accrues, passant de 6,96 à 7,36 millions de francs.

Le recueil des comptes montre aussi que les Delémontains ne font pas preuve de civisme dans le paiement de l'impôt. Les impôts dus dépassent ainsi les 11 millions de francs. V. G.

Le Corbusier et La Chaux-de-Fonds: éclairages sur une brouille

Un homme qui dérangerait

Trente ans après la mort du célèbre architecte, les relations entre Le Corbusier et sa ville natale demeurent ambiguës. Le livre consacré par Claude Garino à la jeunesse de Charles-Edouard Jeanneret apporte quelques éclairages sur cette question.

Aujourd'hui encore, des personnes ayant vécu les débuts de Le Corbusier avant son départ pour Paris en 1917 réagissent, à l'énoncé de son nom, comme à une piqûre d'abeille. Et il a fallu attendre 1994 pour que La Chaux-de-Fonds, bien après Le Locle, lui consacre une place.

Dans son livre - «Le Corbusier: de la Villa turque à L'Esprit nouveau», paru récemment aux éditions Glasnost-Ebel - Claude Garino reproduit quelques citations permettant de comprendre un peu mieux ces relations difficiles, sans toutefois prendre parti. L'auteur estime d'ailleurs qu'on ne saurait trouver une seule cause à ce phénomène, ni l'imputer à un seul responsable.

Voici les faits: en 1916 et 1917, Le Corbusier construit ce qui deviendra la Villa turque, à la demande de l'industriel Anatole Schwob. Des dissensions surviendront en cours de travaux entre l'architecte et le maître d'ouvrage. Mais celui qu'on connaissait encore sous le nom de Jeanneret n'était plus un novice. Agé de 30 ans, il avait déjà plusieurs réalisations à son actif, dont la Maison blanche destinée à ses parents ou la villa Favre-Jacot, au Locle. C'est à cause de cette dernière, construite pour son principal concurrent, que Schwob avait choisi Jeanneret.



Charles-Edouard Jeanneret en 1912. A 25 ans, le futur «Corbu» (ici devant la ferme du Couvent), affichait déjà une attitude provocatrice. (sp)

LA RUMEUR AGIT

Courant 1917, quand l'architecte s'installe définitivement à Paris, la villa n'est pas encore terminée. Les relations avec Schwob s'enveniment au point qu'ils se retrouvent tous deux devant le Tribunal civil, qui renvoie d'ailleurs les parties dos à dos. Mais la rumeur se déchaîne contre Jeanneret. On attribue son départ à un surendettement fictif. Un bruit court selon lequel il aurait oublié, sur ses plans, la cuisine de la Villa turque. Des allégations que Garino dément aujourd'hui: «C'est

Anatole Schwob le responsable des dépassements de devis. Il voulait une villa aussi belle que son principal concurrent, mais n'en avait pas les moyens.»

Une longue brouille commence entre l'architecte et sa ville natale. Mais les aléas du chantier de la Villa turque n'en sont pas les uniques responsables. «Jeanneret dérangerait», explique Claude Garino. Par son allure: toujours vêtu d'une houppelande noire, il se désignait lui-même comme un «anarchiste vestimentaire». Par son attitude aussi: il avait tou-

jours besoin d'une opposition pour s'affirmer, c'était un provocateur-né. Toute son œuvre en témoigne.

Avec la ville, des dissensions étaient déjà apparues. Le projet de Nouvelle section de l'Ecole d'art, que Charles L'Eplattenier et son disciple Jeanneret ambitionnaient d'ouvrir à toutes les formes de création industrielle, sera tué dans l'œuf par les socialistes: «Hors de l'horlogerie, point de salut!», tel était le point de vue qui prévalait à l'époque à La Chaux-de-Fonds. Lors de son voyage en Orient, le futur

Le Corbusier envoyait régulièrement des chroniques à la «Feuille d'avis des Montagnes», qui en interrompra unilatéralement la publication sans donner d'explication.

AMERTUME

Autre fausse note, Jeanneret se proclame spécialiste du béton armé. Or ce matériau, encore peu usité, surtout dans les maisons d'habitation, est perçu comme une invention allemande. Ce qui est mal vu en pleine guerre mondiale. Ce sont quelques-unes des raisons, mises au jour par l'ouvrage de Garino, de la difficulté des relations entre La Chaux-de-Fonds et Le Corbusier. Ce dernier en concevra d'ailleurs une douloureuse amertume: son père, qui après avoir dû abandonner son activité d'artisan-émailleur, lors d'une des nombreuses crises qu'a subi l'horlogerie au début du siècle, s'était résolu à quitter la ville à cause des rumeurs persistantes sur le compte de son fils. «Ma coquetterie à l'égard de mon pays natal est de savoir que (...) jamais on n'a fait paraître, dans la feuille locale, le décisif: «Un enfant de La Chaux-de-Fonds...», qui eut tant rassasié (enfin) mes parents, alors que par ailleurs et dans toutes les revues des deux continents, on m'a flanqué une pommade extrême...»

Le départ de Jeanneret pour Paris apparaît plutôt comme la recherche d'un milieu permettant à son talent de mieux s'épanouir que dans le contexte chaux-de-fonnier. L'exposition de ses tapisseries en 1957 au Musée des beaux-arts constitue une reconnaissance tardive et incomplète, puisqu'il faudra attendre 1994 pour que le parvis d'Espace soit baptisé place Le Corbusier. A. M.

BEAUX-ARTS

Max Oppenheimer, une rétrospective à Baden

La fondation Langmatt à Baden (AG) présente la première rétrospective suisse consacrée au peintre viennois Max Oppenheimer (1885-1954). L'expressionniste, qui a vécu à Genève et Zurich, était l'un des portraitistes les plus connus d'artistes viennois du début du siècle, tels Thomas Mann ou Arthur Schnitzler. L'exposition annuelle de la fondation sera ouverte jusqu'au 31 octobre. Le visiteur y découvre des huiles, des gravures, des dessins et des illustrations.

Formé à Vienne et à Prague, Max Oppenheimer a partagé l'atelier d'Egon Schiele en 1909 et a gagné la célébrité avec ses portraits de poètes et de musiciens. Deux ans plus tard, à l'occasion de sa première exposition personnelle à Munich, il a été l'objet d'une controverse, Oskar Kokoschka l'ayant accusé de plagiat.

Jusqu'à son exil aux Etats-Unis en 1938, le peintre a ainsi immortalisé les visages du polémiste Karl Kraus, des frères Heinrich et Thomas Mann, d'Arthur Schnitzler, d'Arnold Schönberg, d'August Strindberg et d'Anton Webern.

Max Oppenheimer est venu s'installer en Suisse en 1915. L'année suivante, il fait partie des fondateurs du dadaïsme au «Cabaret Voltaire». Jusqu'en 1922, année de son départ de Suisse, le peintre a travaillé pour des magazines expressionnistes. Il est revenu en Suisse à plusieurs reprises, notamment en 1934 à Zurich et à Baden, où il avait rencontré le couple de collectionneurs Jenny et Sidney Brown, à qui la fondation Langmatt est consacrée. (ats)

● Baden, Fondation Langmatt (Römersstrasse 30), jusqu'au 31 octobre (mardi-samedi 14 à 18 heures, dimanche 10-12 heures et 14-18 heures).

Disques: regards sur la musique anglaise et irlandaise

Autour de Purcell, Elgar et Stanford

Encore un anniversaire: celui du tricentenaire de la mort de Purcell, cette fois. Comment ne pas rappeler, à cette occasion, le souvenir de ce génie disparu à 36 ans? En complément, nous accorderons une petite place à deux compositeurs de même génération, nés au milieu du siècle dernier.

L'année en cours réserve une place de choix à Purcell. Ce célèbre musicien qui passa sa trop brève existence à Londres demeure l'une des gloires du XVIIe siècle. Qu'on se penche sur sa production instrumentale, vocale, chorale ou théâtrale, sa fraîcheur et sa spontanéité savent toucher. C'est dire que le choix ci-dessous ne relève d'aucune règle particulière.

Ceux qui se contenteraient d'une sélection la trouveront dans un album représentatif. Le jeune Purcell, alors âgé d'une vingtaine d'années, y révèle un talent et une maturité tout à fait étonnants. Six *Anthems* (l'un chanté à cappella, les autres accompagnés par l'orgue ou les cordes) occupent presque à eux seuls le premier disque, tandis que l'autre offre une série de pièces pour cordes, quelques pages pour clavecin, ainsi que trois airs pour basse.

En dépit d'une intonation incertaine ici et là, le chœur du King's College de Cambridge, dir. Sir D. Willcocks, est excellent, de même que les solistes (J. Bowman, N. Rogers et M. van Egmond) et les instrumentistes regroupés autour de G. Leonhardt et Fr. Brüggem. (Teldec «Das alte Werk» 9031-77608-2, 2 CD, 1967/69, technique bonne à très bonne).

C'est un compositeur du même âge qui écrit les quinze *Fantaisies* de trois à sept parties, destinées à un ensemble de violes. Ces œuvres dont H. Halbreich n'hésite pas à dire qu'elles sont d'une mobilité tonale prodigieuse et sans équivalent avant le vingtième siècle appartiennent sans aucun doute au meilleur Purcell, qui conjugue ici à un très haut degré rigueur, audace et inspiration.

L'ensemble Hespèrien XX, animé par J. Savall, propose un enregistrement appelé à faire date. Superbe et désormais incontournable (Astrée-Auvidis E 8536, 1994, technique fort bonne).

UN VALEUREUX SOUVERAIN

Une version très attendue du *Roi Arthur*, qui fait suite à une série de représentations à Paris (et à Montreux pour la Suisse) vient d'être proposée par W. Christie dirigeant, outre neuf solistes, l'Ensemble vocal et instrumental Les Arts Florissants. Il faut pourtant préciser que ce chef-d'œuvre en forme de semi-opéra, n'est pas sans poser des problèmes de tous ordres. A ce propos, le chef écrit: «Le compositeur propose des marges d'adaptations très importantes qui permettent une liberté totale aux interprètes, liberté qui explique le nombre si conséquent (réd.: sic) de différences parmi les sources manuscrites de l'œuvre». Choix et agencement de morceaux, diapason bas «à la française», tempi et orchestration redéfinis, murmures de foule: tout cela a été repensé, rendant la critique d'autant plus aisée. Seul compte pourtant le

résultat, proche ici de l'enchantement de par la vivacité, la délicatesse et la légèreté de l'exécution. (Erato 4509-98535-2, 3 CD, 1995, technique fort bonne).

UN SELF-MADE MAN

Dans ses Souvenirs (Ed. Georg), le critique A. Mooser attribue à E. Elgar «une redoutable fécondité et une désastreuse impersonnalité». Jugement peu amène, mais peut-être assez répandu, à l'égard de cet autodidacte qui rendit pourtant à la musique anglaise un éclat national. Quoi qu'on en pense, on ne peut faire abstraction d'un certain nombre de partitions qui ont, de toute évidence, leur place au répertoire. D'autant plus quand elles sont aussi magistralement mises en valeur que par Sir S. Rattle et son Orchestre symphonique de Birmingham. On trouvera à leur programme les quatorze *Variations Enigma*, dédiées à des proches du compositeur désignés par leurs initiales, les trente sections de *Falstaff* qui reflètent autant d'épisodes de la vie du truculent personnage shakespearien et enfin les peu connus *Musique de scène* et *Marche funèbre de Grania et Diarmid*. S'il fallait se faire une idée de la maîtrise orchestrale d'Elgar, nul doute que ces enregistrements en apporteraient autant de preuves. (Emi «British Composers» CDC 5 55001-2, 1992/93, texte non traduit, technique bonne.)

UN CHANTRE DE L'IRLANDE

Né à Dublin, Sir Ch.-V. Stanford acquit de son vivant une



Henry Purcell (1659-1695) Une brève existence, mais une carrière exemplaire (sp)

large notoriété. De sa production considérable, qu'entend-on chez nous? Absolument rien. Ce qu'elle contient de meilleur prenant racine, dit-on, dans ce que sa patrie lui a inspiré, les mélomanes curieux prendront plaisir à découvrir ses six *Rhapsodies irlandaises*, dont la troisième et la dernière prévoient respectivement un violoncelle et un violon en soliste. Toutes présentent une facture et une orchestration dénotant un riche talent, qui trouverait assez son pendant dans celui de Dvorak. Trois compléments d'importance inégale

nuencent ce portrait de Stanford: le *Concerto pour clarinette*, qui marche tantôt sur les traces de Brahms, tantôt sur celles de Weber; la *Pièce de concert* pour orgue et accompagnement de cuivres, timbales et cordes qui ne manque pas de grandeur, voire de grandiloquence; enfin le *Prélude d'Oedipus Rex*, d'un intérêt limité. Excellents solistes et très heureuses interprétations de l'Orchestre d'Ulster, dir. V. Handley. (Chandos 7002/3, 2 CD, 1986/91, technique bonne).

J.-C. B.

Cinéma: «Carrington», de Christophe Hampton

«Hippies avant l'heure»

Laurence Olivier et ses œuvres shakespeariennes, David Lean et ses somptueuses reconstitutions historiques: il est une tradition britannique forte du film historique «à costumes». Qui se poursuit, par exemple quand un Stephen Frears tourne *Les liaisons dangereuses*, d'après une pièce de Christophe Hampton, adaptée par l'auteur. James Ivory, d'origine américaine, tourna aux Indes, aux États-Unis, un peu en France, en Italie mais surtout en Angleterre, au point d'être parfois pris pour un vrai buveur de thé. Ce cinéma du passé puise ses sujets dans la littérature ou le théâtre.



line pour Jonathan Pryce qui eut l'élégance de considérer qu'il devrait être partagé avec sa partenaire féminine, l'excellente Emma Thompson. Le cinéaste propose ainsi de l'excellent Ivory, au moment même où Ivory fait un décevant Ivory avec *Jefferson à Paris*, film aussi présenté à Cannes.

Hampton se fait biographe plausible et précis. Il raconte la

rencontre d'un romancier, essayiste et intellectuel homosexuel, fin humoriste, Lytton Strachey (J.P.) et d'une femme peintre qui deviendra célèbre, de treize ans plus jeune que lui, Dora Carrington (E.T.), vierge folle d'abord, frémissante de vitalité. Ce sera une belle et grande histoire d'amour sans sexualité, notions que le film sépare fort bien.

Tant Strachey que Carrington appartenaient au groupe de *Blooms-bury*, composé d'intellectuels libertaires, non conformistes, parfois provocateurs, curieux de tout, qui pourraient être considérés comme des «hippies» avant l'heure. On y rencontrait des gens comme l'économiste Keynes, le romancier Forster (dont Ivory adapta par exemple *Chambre avec vue* ou *Retour à Howard's end*), la poétesse Virginia Woolf. Le lien avec le groupe apparaît lors d'une allusion à un texte de Strachey, *Eminents romantiques*, à travers aussi son objection de conscience en pleine guerre de 14/18, la société anglaise acceptant cette attitude tout en la condamnant sans excès dans la peine prononcée - attitude significative de l'Angleterre! L'esprit du groupe souffle sur le film. Mais Hampton prend Carrington comme sujet central, non pour l'objet de son film...

appuyé par de remarquables interprètes, pas très inventif sur le plan de la mise en scène, il fait progresser avec efficacité ses biographies, souvent en scènes belles, discrètes et allusives.

Lytton, chez les Wolf, demande qui est le beau jeune homme qui joue sur la pelouse. C'est Carrington, lui répond-on, l'emploi du patronyme plutôt que du prénom donnant d'emblée une première indication du comportement de la jeune femme. Un peu plus tard, au bord de la mer, lors d'une promenade, Lytton caresse l'oreille de Carrington et soudain l'embrasse. Elle met quelques secondes avant de se révolter contre ce geste. Le soir même, elle entrera subrepticement dans la chambre où Strachey dort, avec une paire de ciseaux, pour amorcer le geste de lui couper son élégante barbe... par vengeance.

Le film se poursuit au gré de telles idées qui sont assurément plus des idées de scénario remarquablement traduites par les acteurs que de mise en scène ou de «musicalité» du montage. Il n'en reste pas moins que *Carrington* est un excellent film...

Freddy LANDRY

BEAUX-ARTS

Zigzag dans les galeries neuchâteloises

A Petit-Cortailod, la Galerie Jonas crée l'événement en présentant les quilts (patchworks) de l'Américain mondialement connu dans cet art qui repousse sans cesse ses propres frontières: Michael James. Travillant en lignes obliques, véritable trame de l'œuvre, dans le respect des techniques traditionnelles, James se sert de soies, de cotons savamment choisis pour rythmer un langage basé sur l'alternance des couleurs et des formes, où les dégradés paraissent aller de soi. Du grand artisan-art. Jusqu'au 17 juin.

A Neuchâtel, la Galerie Arcane présente des peintures et tapisseries récentes de Claude Frossard, dont le dénominateur commun est l'écriture. Tapisseries faites de papier journal, devenant à leur tour journal d'artiste, peintures reproduisant d'étranges alphabets. Jusqu'au 17 juin.

Le Château de Vaumarcus accueille les mosaïques de Marcel Rutti et les aquarelles et craies de Jean Keller jusqu'au 18 juin. Magnificence du monde minéral, subtilité des compositions pour le premier. Délicatesse pour le second, inspiré par la nature et sa silencieuse permanence.

Robert Tilbury, l'aquarelliste qui a guidé les premiers pas de nombreux artistes de ce canton, est l'hôte de la Galerie du Peyrou à Neuchâtel, jusqu'au 6 juillet. On apprécie la douceur de ses paysages et de ses chromatismes, les premiers bien plus suggérés par les taches de couleurs que dessinés.

A Bôle, la Galerie L'Enclume abrite jusqu'au 2 juillet les objets-peintures de Klaudia Kampa. Luxembourgeoise née en Pologne, elle puise aux sources de l'artisanat populaire de son pays, dont elle transmet certains caractères à ses objets peints, aux couleurs vives comme les bois polychromes d'autrefois. (sg)



Klaudia Kampa. (sp)

Santé

Courbatures et déchirures des ligaments

La courbature musculaire apparaît généralement après un effort de plusieurs heures, voire de un à deux jours. Les muscles concernés deviennent durs, raides et douloureux à la pression ou lors de mouvements actifs ou passifs. Contrairement à ce que l'on supposait, cela n'est pas dû à un excès d'acide lactique, mais à des micro-déchirures des fibres musculaires.

Paradoxalement, le meilleur moyen de soigner une courbature est de continuer à faire bouger - avec ménagement - le muscle douloureux (mouvements dans un bain à 36°-38°, applications à température variable stimulant la circulation sanguine). Si le durcissement ou des tensions persistent, des massages ciblés devraient améliorer les choses. Dans les cas graves, le recours à un physiothérapeute peut s'imposer.

Dans le cadre d'activités sportives ou de loisirs, d'autres états douloureux de durée variable peuvent survenir. Le muscle se compose de différents éléments:

les faisceaux musculaires, fibres et fibrilles nécessitant une action précise et coordonnée. La plus petite perturbation engendre un déséquilibre. Le risque d'accident est alors accru, surtout si le sport pratiqué exige des suites de mouvements compliqués ou très rapides. Les tendons et les articulations sont également concernés. Les muscles qui ont comme fonction principale le maintien de la posture réagissent à une surcharge en se contractant. Ceux dont la fonction est le mouvement se relâchent momentanément. De telles réactions peuvent amplifier un déséquilibre et par conséquent augmenter le risque de blessure.

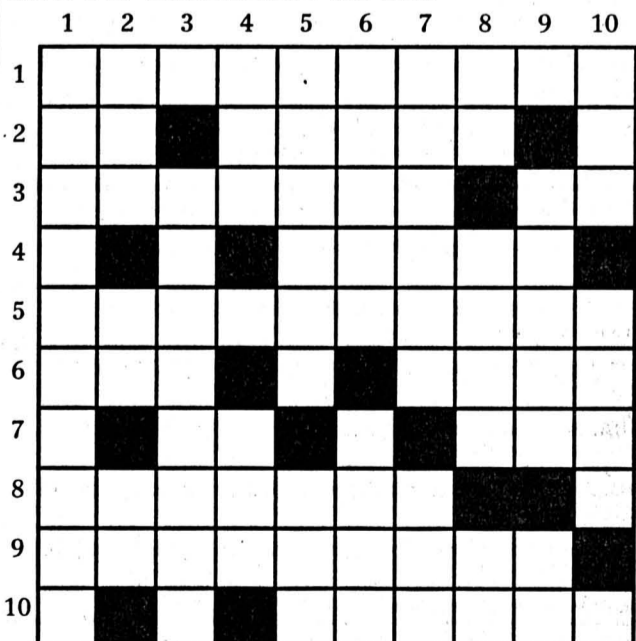
Le climat (froid, humidité) peut avoir une influence sur la musculature. Il est important de s'échauffer soigneusement avant toute activité sportive et de compenser la transpiration afin d'éviter des crampes. Celles-ci ne saisissent pas forcément le muscle entier et peuvent être très localisées (contractures). Au tou-

cher, on ressent des nodules durs clairement délimités, douloureux en cas de pression.

Les contusions (bleus), sont des épanchements de sang de taille variable dans le muscle et les tissus graisseux sous-cutanés. Mais des blessures indirectes peuvent aussi être provoquées par des mouvements violents, accélérations, freinages, torsions, coups, entre autres.

Ici aussi, les déséquilibres, le manque d'échauffement et d'entraînement engendrent un risque accru d'accident. Les muscles froissés arrivent en tête de liste. Il s'agit d'élongations et de micro-déchirures dans les fibres musculaires qui peuvent être très douloureuses. L'étape suivante est la déchirure musculaire, ou claquage, bien visible à l'extérieur à cause de l'épanchement de sang et de l'apparition d'un creux. Lorsque la musculature est affaiblie par un tel accident, toute la charge se fait sur les tendons, qui peuvent à leur tour être victimes de déchirures. (Dr Thomas Ferber, SIM/ats)

MOTS-CROISÉS No 596



Horizontalement: 1. Pour lui faire plaisir, mettez-la au grand air... 2. La sieste, c'est sa vie! - Emplette. 3. Pour mettre en suspension - Passages de gué. 4. Une espèce de disciple. 5. Ancien instrument de musique. 6. Grand succès à la parade - Son souffle va où il veut. 7. On désignait ainsi le petit coin - Signe de renouveau. 8. Un lieu où les enfants sont bercés. 9. Parfois faussaire. 10. Lichens grisâtres.

Verticalement: 1. Bizarre mélange de sons. 2. Mélodie - Note - Pièces de musée. 3. Drame en musique. 4. Bruit d'horloge - Ancienne armée. 5. Acquis ou corrompu - Transparence de pierre précieuse. 6. Traduction en langue étrangère - La musique et la peinture en font partie. 7. Modification de texte - Monnaie japonaise. 8. Part de litre - Un homme courageux - La crue au déclin. 9. On y pense à l'évasion... - Note. 10. Chaviré - Lumière d'enseignement.

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 595:

Horizontalement: 1. Termitière. 2. Aboutir - Et. 3. Rosserie. 4. Tué - Résumé. 5. Uléma - Eté. 6. Fe - ATS - Gl. 7. Emeri - Stol. 8. Restoroute. 9. In - RN. 10. Etrésillon. **Verticalement:** 1. Tartuferie. 2. Eboulement. 3. Rosée - Es. 4. Mus - Martre. 5. Itérations. 6. Tire. 7. Irisé - Soul. 8. Eut - Tu. 9. Ré - Mégot. 10. Etre - Iléon.

ROC 391

La Chaux-de-Fonds, concert dimanche à l'Ancien Manège Edith Fischer, pianiste

Edith Fischer sera l'interprète de Beethoven et Chopin lors du concert de clôture de la saison musicale 1994 - 95 de l'Ancien Manège, programmé exceptionnellement dimanche 18 juin. Ce concert revêt une importance particulière puisqu'il annonce, dès la rentrée de septembre, l'intégrale des sonates pour piano de Beethoven par la prestigieuse pianiste.



Edith Fischer (Photo sp Pierre Bohrer)

Edith Fischer est née à Santiago du Chili, elle fit ses études musicales dans son pays natal, puis rejoignit les États-Unis où elle devint l'une des rares élèves de Claudio Arrau. La pianiste remporta le Prix Dinu Lipatti en 1955, le Prix du Concours international de Munich 1963.

Depuis lors Edith Fischer mène une carrière exemplaire, elle s'est taillé à travers le monde une réputation de «beethovenienne» en réalisant, à douze reprises, l'intégrale des sonates de Beethoven. Ce qui lui vaut d'être invitée à donner des «Master classes» sur les cinq continents. Dimanche elle interprétera l'opus 109, un texte

parmi les plus importants de Beethoven dans la forme sonate.

Eternel et incontournable lors d'un récital de piano, Chopin apparaîtra revigoré, coloré, en deuxième partie du programme. L'association des 24 Préludes op. 28 que propose la pianiste, donnera la mesure de ses moyens esthétiques et techniques hors du commun. DdC

● Ancien Manège (Manège 19) Dimanche 18 juin 17 h 45.

Chic-Choc

Pour les accros du bronzage

Les laboratoires cosmétiques se mettent en quatre pour satisfaire les accros du bronzage, avec ou sans soleil. En ce mois de juin, c'est plutôt sans, hélas.

Dans sa gamme Terracotta, Guerlain propose une nouvelle ligne de maquillage pour les lèvres, les yeux et les ongles. Juste pour se donner un petit air estival et se réchauffer le cœur en attendant le retour du soleil. Mais pour aller au-delà, il suggère également une émulsion autobronzante visage et corps, en deux tons, le naturel et le hâlé. On n'entre cependant pas dans les jours les plus longs sans avoir préparé auparavant son épiderme. Les crèmes exfoliantes sont légion aujourd'hui sur le marché, qui permettent de gommer en douceur les cellules mortes et indésirables sur tout le corps. Toutes les grandes marques de cosmétiques et parfums pratiquement ont mis au point

leur formule, en complément aux lotions douces démaquillantes (Dior) et aux onguents et couleurs pour les mains les plus élégantes (Saint-Laurent, Chanel), notamment. Tout a été mis en œuvre pour se sentir revivre en été. (sg)



CINÉMAS	
CLERKS (de K. Smith avec J. Anderson), 14 ans, jeudi à 20 h 45.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
AVEC OU SANS HOMMES (de H. Ross avec W. Goldberg), 12 ans, tous les jours à 21 h. LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH (de G. Armstrong avec W. Ryder), pour tous, tous les jours à 18 h 30.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
PETITS MEURTRES ENTRE AMIS (de D. Boyle avec K. Fox, C. Eccleston, E. Mc Gregor), 16 ans, tous les jours à 21 h. ASTÉRIX ET LES INDIENS (dessin animé de G. Hahn), pour tous, tous les jours à 18 h 30.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS (de M. Caro et P. Jeunet avec D. Pinon), 12 ans, tous les jours à 21 h. LUDWIG VAN B. (de B. Rose avec G. Oldman), tous les jours à 18 h 30.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
LA JEUNE FILLE ET LA MORT (de R. Polanski), 16 ans, tous les jours à 18 h 45, 21 h.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
DUMB AND DUMBER (de P. Farrelly avec J. Carrey), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
MARY POPPINS (de R. Stevenson avec J. Andrew), pour tous, tous les jours à 15 h. SIRÈNES (de J. Duigan avec H. Grant), 16 ans, tous les jours à 18 h 15 en V.O., 20 h 45, vendredi et samedi aussi à 23 h.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
ASTERIX ET LES INDIENS (dessin animé de G. Hahn), pour tous, tous les jours à 15 h 15. EDOUARD AUX MAINS D'ARGENT (de T. Burton), tous les jours à 18 h en V.O., vendredi aussi à 23 h. RANGOON (de J. Boorman), 16 ans, tous les jours à 20 h 30.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
ROB ROY (de M. Caton-Jones avec L. Neeson), 12 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h 15.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS (de Caro et Jeunet), 12 ans, jeudi à 15 h et 20 h 30. THE LAST SEDUCTION (de J. Dahl avec L. Fiorentino), 16 ans, jeudi à 18 h en V.O.	BIO ☎ (038) 25 88 88
LA PROIE, 16 ans, tous les jours à 18 h. KISS OF DEATH (de B. Schroeder), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 30.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
LA HAINE (de M. Kassovitz), 16 ans, tous les jours à 15 h, 18 h 15, 20 h 45, vendredi et samedi aussi à 23 h.	REX ☎ (038) 25 55 55
CARRINGTON (de C. Hampton avec E. Thompson), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O., et 20 h 30.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
RELÂCHE.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
KOSH BA KOSH (de B. Khudoynazarov), jeudi à 20 h 30, vendredi à 21 h 30, samedi à 21 h, dimanche à 17 h 30 et 20 h 30.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
LES ÉVADÉS (de F. Darabont), 14 ans, vendredi à 20 h 30, samedi à 21 h, dimanche à 17 h. KATIA ISMAILOVA (de V. Todorovski), 16 ans, jeudi à 20 h, samedi à 18 h, dimanche à 20 h.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
LES ÉVADÉS (de F. Darabont), jeudi à 20 h, vendredi et samedi à 20 h 30, dimanche à 20 h.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 18 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h. CONFÉRENCE: «La Pologne et l'Europe», par Jan Kulakowski; Club 44, à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h.	LE LOCLE
OPÉRETTE: «La fille de Madame Angot», salle de la Marelle, à 20 h.	TRAMELAN
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Sunstore, Métropole Centre, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 21 21 44.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Poste, Bournot 17, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Bugnon, rue des Epancheurs, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111 HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dziewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIÉ (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	
À LA LIGNE	
HEURES DE TURBINAGE: 7 h-19 h, 3 turbines; 19-20 h, 4 turbines. (Sous réserve de modification)	USINE DU CHÂTELAT

BIBLIOTHÈQUES	
DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14-20 h; mardi à vendredi 10-20 h; samedi, 10 h-16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. Exposition «La Pologne en Suisse romande», lundi de 14 h à 20 h, mardi à vendredi de 10 h à 20 h et samedi de 10 h à 16 h. Jusqu'au 23 juin. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi à vendredi, 13 h 45 à 18 h; samedi, de 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi à vendredi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
MUSÉES	
PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans les bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux». Ouv. samedi à jeudi 14 h-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «Le dahu...» et autres animaux mythiques, jusqu'au 15 août. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14 h-17 h. «L'horlogerie ancienne dans les collections privées suisses», jusqu'au 10 septembre. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. Rudolf Mumprecht, œuvres récentes, jusqu'au 30 juillet. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. «Reflets de la 2e Triennale de la gravure polonaise 94», jusqu'au 18 juin. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Individuel: de mai à octobre, tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Groupe dès 15 personnes: toute l'année sur rendez-vous.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). «La différence», jusqu'au 7 janvier. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. «Tombé du ciel...», météorites et catastrophes, jusqu'au 29 octobre. «Le monde des fourmis», et «Instants d'insectes», jusqu'au 29 octobre. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
P. VON ALLMEN. Anca Seel, œuvres récentes, jusqu'au 27 août. Mardi-dimanche 14-17 h.	THIELLE-WAVRE
CHÂTEAU. Tous les jours de 10 à 12 h et de 14 à 17 h sauf vendredi après-midi et lundi. Animation par les dentellières, tous les derniers dimanches du mois ou sur demande au ☎ 038/572 383.	VALANGIN
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Atelier Bourquin, démonstration sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE INTERNATIONAL DE L'UNIFORME AU PEU-PÉQUIGNOT. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
D'HISTOIRE. Art nouveau en cartes postales. Dimanche 14 h-17 h, jusqu'à fin octobre.	LA NEUVEVILLE
GALERIES	
MEIER. Steve Litsios, jusqu'au 1er juillet. Lundi-vendredi de 14 à 18 h 30, samedi de 10 à 12 h 30. DU MANOIR. Chantal Rouge, peinture, jusqu'au 1er juillet. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. VILLA TURQUE. Jean Arcelin, jusqu'au 4 juillet. Sur rendez-vous, ☎ 039/23 52 32. SONIA WIRTH-GENZONI. De Lucien Schwob à Charles L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. CLUB 44. Jacqueline Bizzini, «Souvenirs d'Haïti», jusqu'au 1er juillet. Lundi-samedi, 11 h-15 h et 17 h-23 h. UBS. Roger Dubois, aquarelles, jusqu'au 1er septembre. Ecole CLUB MIGROS. Cédric Magnin, peinture-sculpture. Lundi-jeudi 10 h-12 h et 14 h-20 h 30, vendredi 10 h-12 h et 14 h-17 h. Jusqu'au 7 juillet. FONDATION HUGUENIN-DUMITTAN. A. Nussbaum, aquarelles, jusqu'au 18 juin. Mercredi-dimanche 14 h-18 h. MARCHÉ 6. «Si papa voyait ça», 10 artistes. Jusqu'au 15 juin. Mercredi-vendredi 17 h-21 h, samedi-dimanche 15 h-20 h. LES ARBRES. Rosa-Maria Matus, peinture, jusqu'au 31 août, 10 h-17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
LE FOYER. Claire Wermeille, tapisseries, jusqu'au 18 août, 10 h-18 h.	LA SAGNE
DITESHEIM. «Visages - présence humaine», jusqu'au 15 juillet. Mardi-vendredi 14 h-18 h 30, samedi 10 h-12 h et 14 h-17 h, dimanche 15 h-18 h. DE L'ORANGERIE. Dominique Hefti, peinture, Maya Said, bijoux, jusqu'au 27 juin. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. DU POMMIER. Annick Luthi, photographies, jusqu'au 30 juin. Lundi-vendredi 10 h-12 h et 14 h-18 h. DU PEYROU. Robert Tilbury, aquarelles, jusqu'au 6 juillet. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Harald F. Müller, photographie, jusqu'au 23 juillet. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. ARCANE. Frossard, peintures-tapisseries. Jusqu'au 17 juin. Mardi-jeudi 14 h-18 h, vendredi 14 h-19 h, samedi 14-17 h.	NEUCHÂTEL
COÏ. Wojciech Mucha, peinture, jusqu'au 2 juillet. Mardi-samedi 15 h 30-18 h 30.	PESEUX
L'ENCLUME. Klandia Kampa, sculpture et peinture, jusqu'au 2 juillet. Mercredi-lundi 15-18 h 30.	BÔLE
NUMAGA. Flavio Paolucci et Tantras du Rajasthan, jusqu'au 9 juillet. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
CHÂTEAU. Luiba Kirova, peinture, Peter Fürst, sculpture, jusqu'au 30 juin. Mardi-dimanche 10 h-21 h.	MÔTIERS
LES LEUBA. Jacot-Guillarmod, sculptures. Guy Renaud, encres et peintures, jusqu'au 16 juillet. Mercredi-dimanche 14-18 h.	LA CÔTE-AUX-FÉES
CHÂTEAU. Jean Keller, aquarelle-craie; Marcel Rutti, mosaïque, jusqu'au 18 juin. Mardi-dimanche 8 h-22 h.	VAUMARCUS
NOËLLA G. Mariann Grunder, sculpture, papier plié, dessin, jusqu'au 30 juin. Lundi, jeudi, vendredi, samedi, 14 h-18 h.	LA NEUVEVILLE
2016. Sophie Bouvier, peinture, jusqu'au 2 juillet. Mercredi-dimanche 15 h-19 h.	HAUTERIVE
LE LOUVERAIN. Garance Evard, Daniek Krieger, Michel Jeanneret-Gris, Ray Mond Marti, tous les jours jusqu'au 20 août.	LES GENEVEYS s/COFFRANE
ROC-MONTÉS. Fabienne Steiner-Jobin, photographies, jusqu'au 20 août. Ouvert de 9 h à 21 h.	LE NOIRMONT
CENTRE DE LOISIRS. René Fendt (1948-1995). Jusqu'au 25 juin. Lundi-vendredi 17 h-21 h, samedi-dimanche 10 h-12 h et 14 h-18 h. FONDATION LES CERLATEZ. Robert Hainard, peinture-sculpture, jusqu'au 30 juillet.	SAIGNELÉGIÉ
POTERIE. Edmée Delsol-Riba, céramique-verre, jusqu'au 17 juin. Mardi-samedi 8 h-12 h et 13 h 30-18 h, dimanche 13 h 30-17 h.	LES ÉMIBOIS

TÉMOINS

La Chaux-de-fonds

Les deux jeunes gens qui, le dimanche 11 juin vers 17 h 15, circulaient sur un vélo tout terrain jauné et violet, rue du Commerce en direction est et qui, à l'intersection avec la rue Jacob-Brandt, ont heurté le flanc gauche d'une voiture circulant en sens inverse, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale de La Chaux-de-Fonds, tél. 039 28.71.01.

CARNET DE DEUIL

Le Noirmont

Mercredi matin, on apprenait le décès de M. Pierre Prétôt à son domicile dans sa 77e année. Gravement atteint dans sa santé voici deux ans et demi, il subissait une importante opération en décembre 1992.

M. Pierre Prétôt est né le 7 mai 1919 dans la maison familiale du Coinat-Dessus, unique maison située devant un petit étang non loin du Peu-Péqui-gnot. La famille d'Alcide Prétôt comprenait quatre filles et quatre garçons, il était le septième enfant. Après ses écoles effectuées au Peu-Péqui-gnot, il aida son papa qui était bûcheron. Le jour de ses vingt ans, il part des Franches-Montagnes pour aller travailler chez un agriculteur de Cortaillod. Il reviendra au pays alors qu'il a vingt-cinq ans pour aller travailler comme étampeur à la fabrique de boîtes or Gilbert Erard. Il poursuivra ensuite sa profession à la fabrique César Arnoux, et recevait, le 17 novembre 1979, la montre en or pour vingt ans de service.

Le 7 mai 1949, soit le jour de ses trente ans, il n'aurait pas été né à Hélène Jobin des Bois. De cette union naquirent deux enfants, une fille et un garçon.

Personne au franc parler, M. Pierre Prétôt était un passionné de la chasse et de la pêche. Il était membre d'honneur de la Fédération jurassienne de pêche, membre aussi de la société de pêche «la Franc-Montagnarde». Il appréciait tous les travaux du jardin et du bois ainsi que la cueillette des petits fruits. Fin champignonneur, l'année passée, connaissant fort bien les coins de morilles, il en avait cueilli cent quatre-vingts. Il circulait en vélomoteur dans sa belle vallée du Doubs pour aller, par n'importe quel temps, pêcher la truite au lancer. Il nous laisse le souvenir du Noirmontier qui aimait son coin de terre! (z)

Les Enfers

C'est après une longue et pénible maladie qu'est décédé Louis Brahier dans sa 67e année. Né aux Enfers, dans une famille paysanne, il avait perdu sa mère peu après la naissance de son troisième enfant. Après sa scolarité aux Enfers et à Saignelégier, il a travaillé à l'exploitation de la ferme familiale. En 1952, M. Brahier a épousé Marie Juillerat. Le couple a élevé deux enfants.

Homme dévoué et entreprenant, il a joué un rôle important dans la vie de la commune. Il a siégé au sein du Conseil communal et de la commission scolaire. M. Brahier a fonctionné comme caissier communal, inspecteur du bétail, huissier, contrôleur laitier et des eaux. Il a longtemps commandé le corps des sapeurs-pompiers. Il venait d'abandonner son poste de président du conseil de surveillance de la Banque Raiffeisen de Montfaucon. Partout ses avis faisaient autorité et il était apprécié pour sa rigueur.

En 1967, sa ferme avait été incendiée. Reconstituée, elle est aujourd'hui exploitée par son fils Bernard.

Fervent chrétien, M. Brahier était également actif dans le mouvement missionnaire. (y)

COMMUNIQUÉ

Votation sur la Lex Friedrich Comité au front

Le vote sur l'assouplissement de la Lex Friedrich, le 25 juin, est extrêmement important puisque la révision de cette loi pourrait entraîner la création de nombreux emplois. Aussi, un comité vient de se créer, dans le canton, pour faire adopter cette modification d'autant plus indispensable dans une région périphérique comme Neuchâtel.

Le comité, qui est coprésidé par le premier citoyen du pays, Claude Frey, président du Conseil national, et Rémy Scheurer, conseiller national, comprend de nombreuses personnalités des mondes politique

et également économique.

En facilitant considérablement les investissements étrangers dans le domaine économique, l'assouplissement de la Lex Friedrich favorisera la création de postes de travail dans toute la Suisse, plus particulièrement dans les cantons éloignés des centres de décision, comme Neuchâtel, qui possède de plus une main-d'œuvre qualifiée largement disponible.

La révision de la Lex Friedrich maintient par contre les garde-fous qui empêchent d'éventuels abus dans le domaine immobilier. (comm)

FAITS DIVERS

Bonneville

Automobiliste blessé

Mlle M. H., de Chavannes-près-Renens, circulait, hier à 15 h, de Dombresson à Valangin. Au lieu-dit Bonneville, dans un virage à gauche, elle n'a pas été en mesure d'immobiliser son auto qui heurta l'arrière de l'auto de Mme M. F., de Dombresson, qui était arrêtée pour les besoins de la circulation. Blessée, Mlle M. H. a été transportée par ambulance à l'Hôpital de Lande yeux qu'elle a pu quitter après avoir reçu des soins.

Boudevilliers-Coffrane

Dépassement téméraire

Un automobiliste de La Chaux-de-Fonds, M. M. O., circulait, hier à 11 h 30, de Boudevilliers à Coffrane. Dans le virage à droite situé à quelque 250 m avant le giratoire de Coffrane, il dépassa la voiture de Mme S. P., de Neuchâtel, ceci malgré la ligne de sécurité. Des véhicules arrivant en sens inverse, le conducteur dut se rabattre sur la droite et heurta la véhicule dépassé qui, sous l'effet du choc, quitta la route pour terminer sa course dans un champ. Dégâts.

La Chaux-de-fonds

Piétonne blessée

Un automobiliste de la ville, M. J. V., circulait, hier à 18 h, rue Fritz-Courvoisier en direction est. A la hauteur de l'immeuble No 30, il heurta Mlle L. S., de la ville également, qui traversait la chaussée à pied. Blessée, Mlle L. S. a été transportée par ambulance à l'hôpital.

Conductrice blessée

Un automobiliste de Villers-le-Lac, M. P. M., circulait avenue des Forges en direction est, hier à 12 h. Au carrefour des rues Numa-Droz et Charles-Naine, il a bifurqué à gauche sur la rue Charles-Naine alors que survint la voiture de Mme O. S., de la ville, qui circulait en sens inverse. Une collision s'ensuivit. Blessée, la conductrice a été conduite par ambulance à l'hôpital.

DÉCÈS

Corcelles

M. Francis Pittet, 1921
M. Werner Ottor, 1920

ÉTAT CIVIL

La Chaux-de-Fonds

Naissances

Van Dongen-Vogels Jessica Virginia Marie, fille de Van Dongen-Vogels, Christophe Louis Marie John Charles et de Van Dongen-Vogels née Clamot Martine Marie. Coutaz Philippe, fils de Coutaz Patrick Joseph et de Coutaz née Stöckli Béatrice. - Mohamad Yasmine, fille de Mohamad Muna. - Scherler Romain, fils de Scherler Thierry Jean et de Scherler née Bieri Dorine.

Promesses de mariage

Mosca Giovanni Luigi et Serra Tatiana. - Forrer Nicolas et Etienne Saskia Marie Esther. - Martins Pedro Manuel et Rossi Sandra Carla.

Mariages

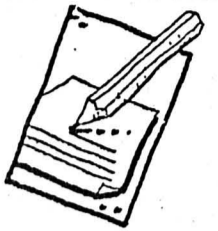
Tinguely Didier Bernard et Robert-Nicoud Esther Priscille. - Noirat Pierre Jean et Gfeller Bettina Anna. - Schroeter Denis Jean Raymond et Calabrese Giulia.

Décès

Herter Paul Anton, 1907, époux de Herter née Schwitzgel Charlotte Margaritha. - Stähli née Geiser Hulda, 1921, épouse de Stähli Elie Gottlieb. - Mumenthaler Hans, 1916, époux de Mumenthaler née Frei Martha. - Stauffer née Ducommun-dit-Boudry Marthe Hélène, 1902, épouse de Stauffer Eugène Emile. - Vöggtli Charles, 1919, époux de Vöggtli née Glauser Marcelline Annette. - Voisard Eric Jean, 1963. - Ducommun-dit-Verron Bernard Arnold, 1944, époux de Ducommun-dit-Verron née Aubry Danielle Marie Adèle. - Vallana née Braichet Simone Raymonde Marie, 1930, veuve de Vallana Maurice Donat

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Bonjour les dégâts!



Egalité oui, quotas non! Partisan inconditionnel de l'égalité, d'une véritable égalité, donc aussi pour l'obtention de l'AVS à 63 ans et demi pour tous, nous n'en regrettons pas moins le lancement de l'initiative dite des quotas, une initiative qui vient d'aboutir et dont le contenu, souvent excessif à nos yeux, porte malheureusement l'empreinte d'un féminisme outrancier!

Parfaitement inutile et irréaliste, cette initiative ne fera qu'aviver rivalités et différends entre les sexes, tant vouloir prôner l'égalité, les initiateurs n'ouvrent-ils pas les portes à des candidats médiocres? Curieusement, l'initiative qui se veut égalitaire revendique trois conseillers fédéraux mais alors pourquoi pas quatre, à défaut de trois et demi? Instituer des quotas pour les élections, n'est-ce pas ouvrir le chemin de l'arbitraire, des quotas que pourraient revendiquer aussi les serriers et les dames-trieuses de la poste? Absurde? Pourquoi donc instituer des quotas alors que les Verts du Parlement sont déjà majoritairement représentés par des femmes et qu'il en est de même de l'Exécutif de la ville de Berne? La syndique de Lausanne n'est-elle pas une femme et le meilleur homme du Conseil fédéral une femme aussi? Et pourquoi, après huit ans de prési-

dence féminine et alémanique d'un groupe parlementaire aux Chambres fédérales, se montre-t-on si peu enclin, du côté du sexe faible, à céder ce poste à un homme, Romand de surcroît? Pas très galantes en l'occurrence ces dames!

Est-il par ailleurs exact aussi que se sont souvent les femmes, plus que les hommes, qui bifflent leurs consœurs sur les listes électtorales? Majoritaires en nombre, les femmes pourraient très bien, sans quotas et en se mobilisant, faire basculer la majorité de leur côté!

Les médias n'occupent-ils pas une jolie brochette de femmes dans leurs teams rédactionnels et, si l'on s'en réfère à ces journaux haut de gamme que sont «Le Nouveau Quotidien» et «L'Hebdo», on constatera que des femmes correspondantes à Moscou, Zagreb, au Moyen-Orient ou ailleurs encore, sont d'une réelle valeur tant par la qualité de leur plume que par leur engagement sur le terrain! Et à la TV, combien sont-elles, en pourcentage et sans quotas, les présentatrices et journalistes à occuper l'antenne et à disserter sur des sujets souvent ardues et difficiles? Nous n'avons pas l'impression qu'elles soient l'objet d'un quelconque ostracisme! Dans deux mois environ, le peuple sera appelé à voter sur la 10e révision de l'AVS, un sujet sur

lequel semble régner le flou le plus total! Pourquoi le parti socialiste a-t-il jugé nécessaire de vilipender 30.000 fr, pour consulter ses membres sur la question du référendum, alors que la base s'était clairement prononcée contre le référendum. Au grand dam des têtes pensantes du parti, les membres ont confirmé le vote de leurs délégués, sans doute considérés comme immatures en la circonstance! Cette base a pourtant raison de défendre la 10e révision de l'AVS, une révision qui apporte de substantielles améliorations aux femmes alors que les effets pernicieux de cette 10e révision ne se feront sentir qu'à l'aube du prochain millénaire... Et, d'ici là, des millions de poisons auront tout loisir de s'oxygéner sous le Kirchenfeld!

Si le référendum devait cependant être accepté, nous en demeurerions au statu quo et les femmes qui auront voté oui au référendum et non à la 10e révision, se seront, par leur vote, coupé le nez pour se faire belles... comme ont dit en jargon populaire!

J.-P. Bauer
La Chaux-de-Fonds

Repose en paix chère maman et grand-maman, tes souffrances sont passées.



Maryvonne Chalverat-d'Ancona:

Audrey et Ahmet Chalverat-Akdag;

Francis Chalverat;

Antoine d'Ancona;

Les descendants de feu Louis Claude-Oswald;
Les descendants de feu Emile Chalverat-Zwygart,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de leur chère et bien-aimée maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie

Madame Yvonne CHALVERAT née CLAUDE

enlevée à leur tendre affection mercredi, dans sa 79e année.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 14 juin 1995.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 16 juin, à 14 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 136, avenue Léopold-Robert.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Tabac-Journaux, Léopold-Robert 114 sera fermé le vendredi 16 pour cause de deuil.

132-772709

Repose en paix

Monsieur et Madame Jean-Claude Wenger, à Mönchberg, Allemagne, ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Gaby CHOUX

enlevée à leur tendre affection mardi, dans sa 77e année, après une pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 13 juin 1995.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire vendredi 16 juin, à 11 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 11, rue des Buissons.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Très touchée par les nombreuses marques de sympathie, la famille de

Monsieur Robert WENGER

vous remercie sincèrement de la part que vous avez prise à son grand deuil.

VILLERET, juin 1995.

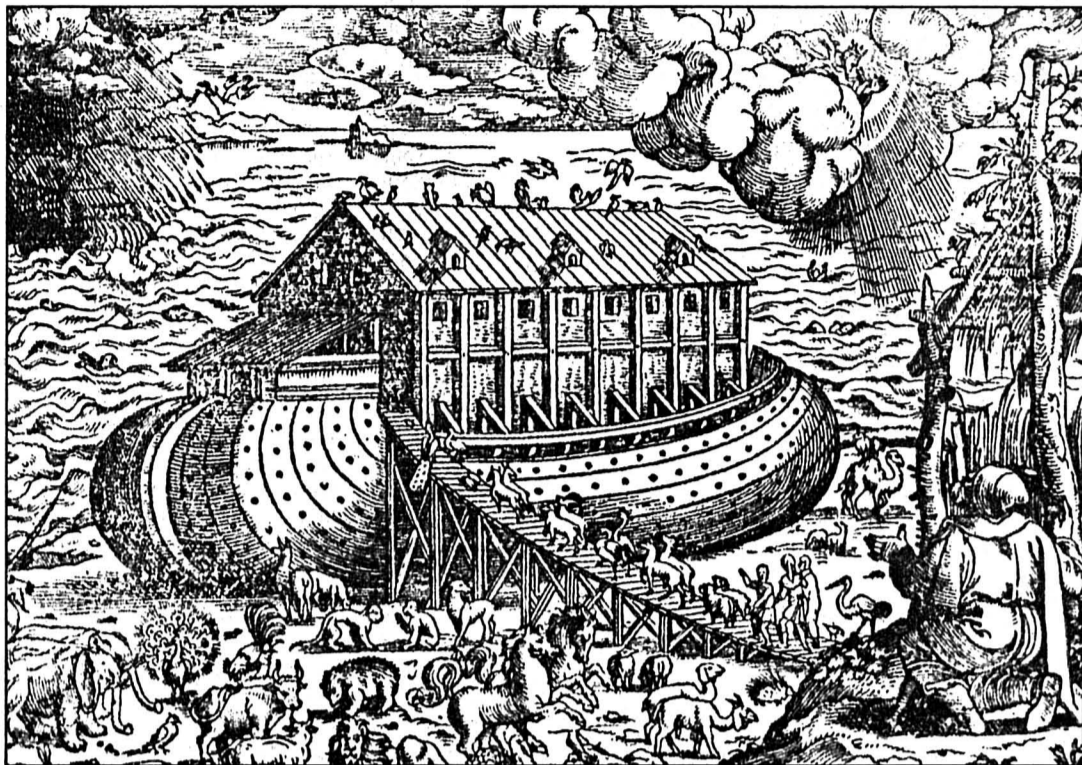
6-78424

Promenade sur les eaux du Déluge

Des désastres locaux, un mythe universel

Le Déluge, dans sa geste et son ampleur biblique, est aujourd'hui tenu – généralement – pour un mythe. Grandiose, inspirant certes, on peut croire toutefois qu'il n'a que peu enrichi l'archéologie – ou toute autre science. Mais que ce soit à travers les théories de savants de jadis, la découverte de modèles sumériens et babyloniens du récit de la Genèse ou encore les évidences – sur le terrain et dans les textes – de fleuves en crues ravageuses qui ont marqué les imaginations, le Déluge nous offre un intéressant chapitre d'histoire des sciences...

Par
Jean-Luc RENCK



L'arche de Noé, symbole d'un nouveau départ de la vie. Certains n'ont pas perdu l'espoir de la retrouver.

Les «Dossiers d'archéologie» ont récemment ausculté, de belle manière, non seulement l'un de nos mythes les plus grandioses, celui du Déluge¹, mais aussi un épisode peu connu des rapports entre religion et activité scientifique. Il faut savoir qu'au siècle dernier, on avait un temps imaginé que l'archéologie, alors en plein essor, viendrait assoier l'autorité des textes bibliques en établissant la réalité historique de personnages, lieux, événements cités dans les Ecritures. Désillusion: peu après la fondation à Londres de la «Société d'archéologie biblique», Georges Smith, graveur reconverti dans l'étude des tablettes antiques, secourait ses pairs et ses concitoyens en découvrant, dans les collections du British Museum, un texte babylonien relatant un déluge universel. Déluge qui n'aurait épargné qu'un certain Outa-Napishtim et ses proches. Quelques mois plus tard, le même Smith, dépêché à Ninive avec l'aide du Daily Telegraph, mettait à jour dans le palais du roi Assoubanipal une tablette contenant le début, encore manquant, de ce récit babylonien de déluge.

UN RUDE CHOC

Il y a un siècle, on tenait encore

largement les écrits de Moïse pour une «dictée» au contenu original que Dieu aurait instillée chez le patriarche pour établir le statut à part, «élu», de son peuple. Il ne faut pas sous-estimer le choc que constituèrent ces découvertes. Depuis, on a identifié d'autres versions, plus anciennes encore, du même mythe, l'une babylonienne également, où le rescapé s'appelle Atra-hasis, et une autre sumérienne, avec le roi Ziusoudra pour protagoniste. On a trouvé des récits semblables dans d'autres religions encore, en Iran, en Inde... dans lesquels tous les animaux, humains ou non, sont noyés par un courroux divin, à l'exception d'une poignée d'entrés eux qui prendront un nouveau départ. L'universalité du mythe est compréhensible: on a un peu partout célébré l'eau comme élément de création et de vie, comment n'aurait-on pas considéré aussi ses vertus purificatrices et, à l'extrême, destructrices?

Des différences fondamentales existent toutefois entre le récit biblique et ses prédécesseurs sumériens et mésopotamiens. On peut en particulier relever les divergences quant aux

motifs invoqués en haut-lieu pour le déchaînement exterminateur des eaux. Pour les Mésopotamiens, les hommes, créés pour entretenir les dieux, ont été jugés trop prolifiques, remuants et bruyants par le dieu Enlil, qui «entendit leurs cris et dit aux grands dieux: «Les cris de l'humanité m'ont importuné; je suis privé de sommeil par leur brouhaha». Enlil n'en était pas à son coup d'essai, ayant tenté déjà d'éradiquer les hommes par la peste, puis la famine...

Une futilité qui contraste avec la reprise biblique, où il est question de la dérépitude morale de notre espèce. Noé ne sera sauvé que parce qu'il est juste. Ses homologues babyloniens, dirons-nous, profitent plutôt de relations haut placées pour échapper à la mort, servant – avec quelques remords toutefois – de pieux mensonges à leurs concitoyens mobilisés pour la confection de l'arche: «Peut-être qu'Enlil m'en veut personnellement, explique ainsi Outa-Napishtim: je n'habiterai plus dans votre ville et sur le sol d'Enlil ne mettrai plus les pieds; je descendrai à l'Apso pour y habiter avec Ea mon Seigneur. Sur

vous, il fera pleuvoir l'opulence, des quantités d'oiseaux, des paniers de poissons; il vous accordera richesse et abondante moisson. Le matin il fera pleuvoir pour vous des galettes et le soir une averse de froment». Et le même Outa-Napishtim, évoquant les préparatifs de son refuge flottant: «Je le chargeais de tout ce que j'avais d'argent, (...) de tout ce que j'avais d'or, (...) de tout ce que j'avais en vivants de toutes espèces; je fis monter dans le bateau toute ma famille et toute ma belle-famille (...) du bétail de la steppe, des animaux de la steppe et tous les artisans». L'arche d'Outa-Napishtim, d'ailleurs, en forme de cube de 60 mètres d'arête, évoque moins un navire – et ces ronds qu'accordèrent nos peintres à l'arche de Noé – qu'un coffre-fort...

QUELLE RÉALITÉ

Les accents plus terre-à-terre des récits babyloniens peuvent s'expliquer par une proximité plus directe avec la réalité qui les a inspirés: on suppose que les récits du déluge sont une reprise mythologisée des crues catastrophiques, irrégulières, que peu-

vent connaître au printemps Tigre et Euphrate, lorsque l'hiver a enneigé d'abondance le Taurus et le Zagros, et que, de surcroît, de fortes pluies s'abattent sur les plaines. Des crues ravageuses sont attestées dans les textes les plus anciens, et on a identifié dans des fouilles archéologiques d'importants dépôts fluviaux (câd sans mollusques d'eau douce. Et sans organismes marins non plus, éliminant ainsi pour le Déluge l'hypothèse d'un tremblement de terre suivi d'un raz-de-marée dans le Golfe persique). «A voir l'importance que revêtait l'eau en Mésopotamie, commente Nele Ziegler, de l'Université de Paris I, et les soins méticuleux qu'apportaient les paysans à l'entretien des canaux, on comprend beaucoup mieux le malheur que devait entraîner pour le pays une inondation mal venue ou une sécheresse trop brusque. C'est toute la vie d'une région qui était menacée. Et pour peu que la crue soit exceptionnelle, l'inondation devenait déluge et la Mésopotamie le monde entier»²...

EN QUÊTE DE L'ARCHE PERDUE

Point de trace d'un déluge universel donc, au regard des archéologues (ni des paléontologues, voir ci-dessous). Et une arche de fait toute symbolique, qui n'en a pas moins stimulé moult quêtes. On le sait, Noé se serait échoué sur le Mont Ararat, et le prêtre chroniqueur Béroze, au IIIe siècle avant J.-C. écrivait: «De ce vaisseau... il en resterait encore une partie dans les monts Cordyènes d'Arménie. Certains râclent l'asphalte de ce bateau et s'en servent d'amulettes». A la suite de beaucoup d'autres, sept expéditions ont exploré le Mont Ararat de 1962 à 1966. Plus récemment, Irving, qui fut d'Apollon XV, a monté une expédition en ces mêmes lieux. En vain. Pourtant, si l'on veut en croire certains, l'arche a été retrouvée... Plusieurs fois! dans des lieux différents... Quelques autres sites du Proche-Orient ont été en effet suggérés pour lieu d'accostage de l'arche. Les pièces de bois qui ont été découvertes ont pu être datées: rien d'antérieur au VIIIe siècle de notre ère...

DEMAIN:
Le capital

NOTES

¹ Le Déluge: les textes et les données archéologiques. Les Dossiers d'archéologie, 204, juin 1995. Derniers jours en kiosque avant numéro suivant...

² Une hypothèse complémentaire fait état pour le déluge sumérien d'une reprise symbolique d'invasions fatales venues de l'ouest. Mais certains expliquent aujourd'hui la chute de Sumer, il y a 4000 ans, par le déclin de son agriculture d'abord. Les Sumériens irriguèrent en permanence les sols brûlants du sud de la Mésopotamie jusqu'à faire remonter, se concentrer en surface le sel. Des tablettes ont comptabilisé le lent déclin de la production, l'abandon du blé pour l'orge seul, qui tolère un peu plus le sel. Sursis dans une fuite en avant engagée sous la pression démographique, le harcèlement bureaucratique, la concurrence entre les cités. Sumer sous-peuplé fut finalement asservi par ses voisins. Mais évidemment, catastrophes et invasions ennemies trouvaient aux yeux des Sumériens «explicitement (une) origine dans une décision de l'assemblée des dieux», explique Pierre Villard (Université Paris I): «Il en résulte le bouleversement complet des fondements de la civilisation et de la vie sociale. Selon la «Lamentation de Sumer et Oun», les canaux d'irrigation apportent une eau saumâtre, les bons champs font croître la salicorne, la mère n'est plus en quête de son enfant, l'amour conjugal et l'envie de procréer disparaissent chez les humains»...

³ S.J. Gould, «Le parrain de la catastrophe», dans «La foire aux brontosaures», Le Seuil.

⁴ En intégral: «Nouvelle théorie de la Terre, depuis son origine jusqu'à la consommation de toutes choses, dans laquelle il est montré que la création du monde en six jours, le déluge universel et l'embranchement général, comme dit dans les Saintes Ecritures, sont parfaitement conformes à la raison et à la philosophie».

⁵ S'il n'intervient plus, «l'Etre omniscient» a, selon Whiston, prévu «le moment où la dégénérescence de la nature humaine atteindrait un degré de méchanceté insupportable (...) et où, par conséquent, il devrait faire tomber sa vengeance sur eux. (Il) prédisposa et pré-adapta les orbites et les mouvements de la comète et de la Terre, de telle sorte qu'au moment précis évoqué ci-dessus, et à celui-là seulement, la première passerait à côté de la seconde et lui apporterait le terrible châtement».

⁶ S.J. Gould, «Noé dans les glaces», dans «Le sourire du flamand rose», Le Seuil, Points.

⁷ Théorie qu'avait élaborée le naturaliste suisse Agassiz (1807-1873), qui enseigna à Neuchâtel et Harvard.

Quand le Déluge inspire la science

Mythe amplifié, fiction intégrée de grandiose manière parmi des textes fondateurs pour notre civilisation, on pourrait penser que le Déluge n'a pu entraîner que sur des voies stériles les savants de jadis qui en recherchaient traces et explications. Pourtant, comme l'a illustré le paléontologue américain Stephen Jay Gould, il est des théories suscitées par cette quête qui, totalement fausses, resurgissent de manière appropriée en d'autres contextes!

COMÈTES À TOUT FAIRE

Ainsi les visions cataclysmiques de William Whiston³, choisi par Newton soi-même pour lui succéder à Cambridge. Whiston publia en 1696 une «Nouvelle théorie de la Terre, depuis son origine jusqu'à la consommation de toutes choses...»⁴. Il y remarquait notamment du Déluge qu'il avait été jusqu'ici très difficile, voire impossible d'expliquer cette remarquable catastrophe ayant noyé l'ancien monde sous les eaux, sans invoquer un Pouvoir Omnipotent ou une Miraculeuse Interposition», ajoutant: «depuis qu'on a découvert la théorie des comètes, avec leur queue et leur atmosphère, ces difficultés disparaissent d'elles-mêmes»⁵. Ainsi la comète qui, selon Whiston,

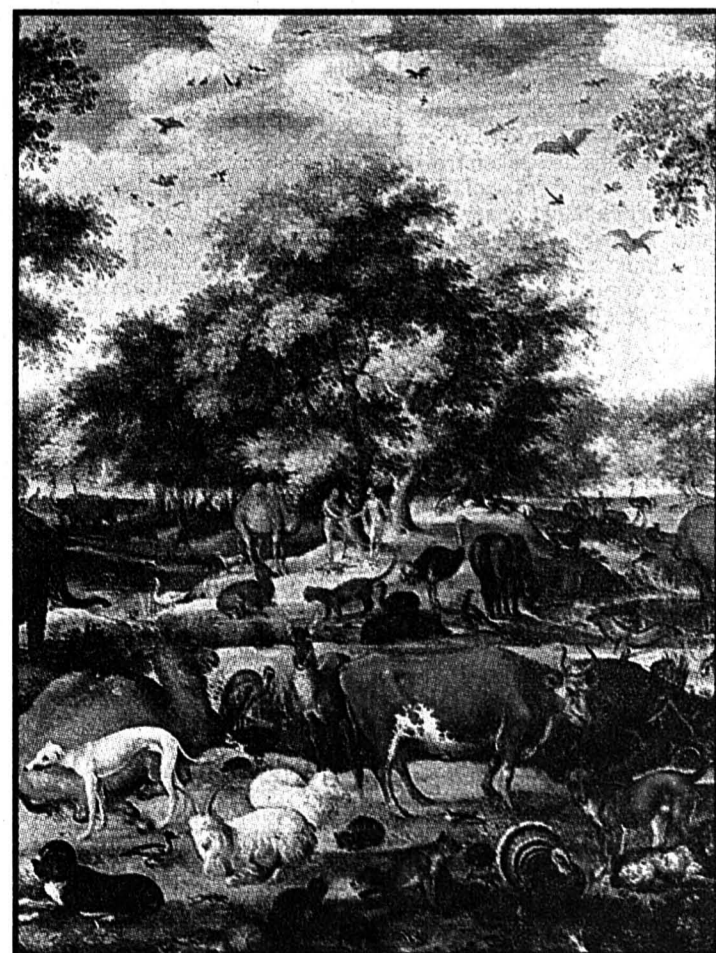
avait causé «le» Déluge n'avait pas heurté la Terre, mais l'avait frôlée d'assez près pour d'une part inonder la planète des eaux condensées de sa «queue vaporeuse», d'autre part pour la déformer par marées interposées, jusqu'à en faire «craquer la croûte» et laisser se répandre les «eaux internes» (la Genèse évoque des «sources du grand abîme»). Sans en faire l'explication de toutes les catastrophes passées, nous prêtons aujourd'hui grande attention au ballet des corps célestes voyageurs, l'impact sur Jupiter l'an dernier en figurant d'autres. Comme celui d'un astéroïde dans le golfe du Mexique qui aurait, il y a 65 millions d'années, bouleversé la Terre jusqu'à lui soustraire dinosaures, ammonites et quelques autres groupes. Déluge d'avant la mémoire des hommes...

PAS LE BON CATACLYSME

Inspiré par le Déluge aussi, le révérend William Buckland (1784-1856) entreprit vers 1820, dans des grottes d'Europe, la quête de restes du grand cataclisme⁶. Les ossements – d'animaux du Quaternaire – qu'il découvrit en vrac dans la boue lui semblèrent les «reliques» recherchées: «les preuves de cet événement général et relativement récent que fut

le Déluge universel sont si décisives et indiscutables que la géologie elle-même aurait été obligée d'invoquer l'existence d'une catastrophe de ce genre si les Ecritures ou tout autre autorité en la matière ne nous l'avaient déjà fait connaître».

Observations bien conduites, bonne intuition quant à un cataclysmisme, mais malheureusement, fourvoisement quant à la nature, l'ampleur de celui-ci. Les dépôts de boue n'étaient pas tous contemporains, souvent écoulés en plusieurs fois. Et le révérend n'aurait pas trouvé de tels dépôts dans des grottes plus au sud. N'ayant de surcroît pas retrouvé d'ossements humains, Buckland imagina plusieurs déluges locaux, avant «l'universel». Alors que, comme le souligne Gould, «tant de preuves que Buckland citait à l'appui de sa théorie (...) étaient en fait de criants indices en faveur d'une théorie de la glaciation». Mais «nous pouvons difficilement blâmer Buckland de n'avoir pas imaginé que son pays fut un jour couvert d'un kilomètre de glace». Et S.J. Gould de rendre justice au révérend «qui n'a pas seulement abandonné sa théorie du Déluge quand elle fut réfutée par des données nouvelles (mais) se fit en définitive le champion des théories de la glaciation en Grande-Bretagne»⁷...



Un autre temps mythique, plus paisible. On en a quêté longtemps aussi les traces.